This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

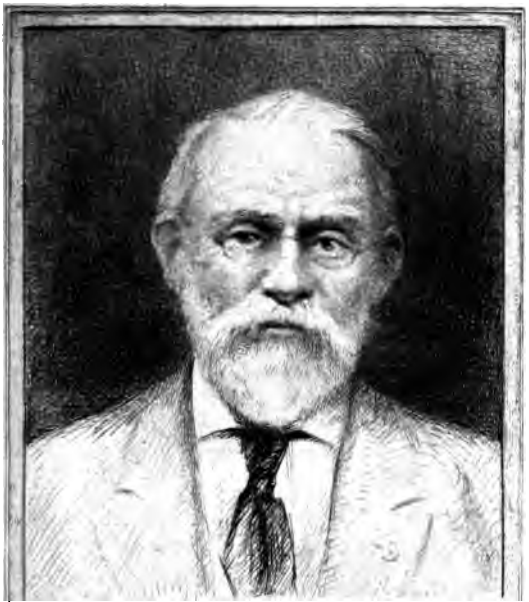

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

JOURNAL ÉTRANGER.

MAI 1757.

Humani nihil hic alienum. Terent.

A PARIS,

Chez Michel Lambert, Libraire, rue & coté de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AP
20
.J87
1767

124.c/142

JOURNAL
ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

Lettre d'un Correſpondant de Londres.

LE bruit des armes dont une partie de l'Europe retentit, Monſieur, n'étouffe donc point la voix des Muſes ? Au milieu des mouvemens qui agitent l'Allemagne, l'Angleterre & la France, on s'occupe encore à écrire, pour inſtruire ou pour amuſer les hommes, & les intérêts politiques ne font point négliger ceux des Lettres ? L'admirable conſtitution que celle de cette République dont vous ramaſſez les annales ! Je comparerois volontiers ce grand Corps Littéraire,

composé, comme on dit chez vous, de tous les *Etres penſans*, à cette grande Sphere immobile, qui ſeule éclaire toutes les autres, & qui les voit continuellement tourner, s'agiter autour d'elle, ſans en recevoir d'impreſſion qui nous ſoit ſenſible. Cet aſſemblage d'Etres penſans (qui après tout ne ſont que des hommes) n'eſt peut-être pas tout-à-fait digne d'une pareille comparaiſon : mais notre République au moins n'eſt pas une chimere, comme l'Utopie. Car enfin, puiſqu'on eſt convenu de regarder les Gens de Lettres, ou les Ecrivains en général, comme de véritables Coſmopolites, qui ſont naturaliſés de droit chez toutes les Nations polies, qui appartiennent à tous les lieux, & dont conſéquemment la patrie eſt par-tout où ils peuvent être entendus, ils ſont dès-là tous Concitoyens. Cela n'empêche pas que chacun ne tienne au pays dont il a reſpiré l'air en naiſſant, & qu'il ne conſerve la qualité du terroir ; ce qu'on peut, à mon avis, appeller le Patriotiſme phiſique. Or, comme la République des Lettres, (qui n'eſt pas toujours ſans trou-

bles) n'a rien à démêler aujourd'hui avec les Etats Politiques, & qu'elle n'entre pour rien dans les intérêts temporels qui les diviſent, la Guerre ne ſuſpend point ſes travaux, & n'interrompt point ſon Commerce. Il faut donc que la communication continue ſur-tout avec nos voiſins, & par conſéquent que votre Journal établi pour l'honneur de la Littérature Etrangere, ainſi que pour l'intérêt commun des Sciences, des Lettres, du goût même, ne néglige point les productions de notre Iſle. Je ſuis flatté d'être un des canaux deſtinés à faire paſſer des bords de la Tamiſe à ceux de la Seine une partie de ces productions: mais je ſens la difficulté de bien remplir tous les objets d'une utile Correſpondance, du moins au gré de tous vos Lecteurs. Ce n'eſt ſûrement point la diſette que j'ai ici lieu d'appréhender. Notre fécondité Littéraire, ou pour parler exactement, cette intempérance d'eſprit (*ſcribendi cacoethes*) dont on ſe plaint ſi ſouvent chez vous, eſt devenue à Londres un mal endemique. Lettrés, ignorans, Rêveurs, Philoſophes, gens d'eſprit

& mauvais plaiſans, incrédules & fanatiques, tout le monde écrit. Sans caractere, ſans talens, ſans notions même & ſans objet, on écrit toujours. Jamais tant de Poëtes ſans verve, tant de Poëmes au-deſſous de la plus froide proſe, tant de vers ſans la moindre lueur de Poëſie. L'abondance accable, & ne rend pas le choix plus heureux. De plus la guerre a fait éclore des légions de Politiques qui nous inondent de Pamphlets : ce ſont des Satires du Gouvernement, de faſtidieuſes injures contre nos Rivaux & nos Ennemis, des ſyſtêmes ridiculement compliqués, &c. Voilà préſentement les Matieres qui compoſent les Ecrits du jour ; & pour quelques morceaux de génie qui étincellent de tems en tems, parmi la pouſſiere des preſſes, le reſte propre ſeulement à repaître l'oiſiveté du plus vil peuple, eſt englouti preſque en naiſſant dans la fange des Tavernes de Londres. Nos Ecrivains Périodiques démêlent par fois dans le triage quelques pailletes de bon métal, & la notice qu'ils en font ſuffira, pour vous en donner une idée. Quant aux

Ouvrages qui méritent d'être analiſés, ou repréſentés par de bons extraits, je conçois qu'il s'agit non-ſeulement de vous les indiquer à meſure qu'ils paroiſſent, mais encore de vous les faire parvenir : ce ſera principalement l'objet de mes recherches & de mes ſoins. En deux mots, voici ce me ſemble où doivent ſe porter mes vûes par rapport à votre Journal dont j'entreprends d'être tributaire. 1°. A ne vous laiſſer ignorer aucun écrit intéreſſant ſur les matieres ſçavantes ou curieuſes, dont ce Journal eſt ſuſceptible, en nous mettant au cours des choſes. 2°. A vous rendre compte de nos Ouvrages d'agrément, ſurtout lorſqu'ils pourront ſervir à caractériſer le goût ou le génie National. Après avoir ſi bien compris toute l'étendue de ma miſſion, ou l'eſprit de votre Journal, vous ſerez ſans doute étonné de ne recevoir pour cette fois que de légeres découpures & rien de Littéraire : mais depuis nos arrangemens, je n'ai fait que m'échafauder, pour être en état de vous mieux ſervir. Vous ſerez inceſſamment dédommagé par une récolte abondante

qui juſtifiera, je l'eſpere, & mon attention & mon zéle. Je commence par quelques traits de la vie d'un homme qui n'eſt pas inconnu en France.

Abrégé de la Vie du Docteur BURNET, *Evêque de Salisbury.*

GILBERT BURNET naquit à Edimbourg le 18 Septembre 1643. Son pere étoit cadet d'une famille aſſez conſidérable dans le Comté d'Aberdeen, tant par ſon ancienneté, que par ſes richeſſes : ſa mere étoit ſœur du fameux Archibal Johnſton, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom du Lord Wariſton. Le Pere de Burnet ayant été élevé dans la ſcience des Loix, embraſſa le parti du Barreau, en Ecoſſe ; mais il fut bien-tôt obligé d'abandonner ſa profeſſion & même de vivre quelque tems en exil, pour n'avoir pas voulu favoriſer le parti dominant, pendant les troubles dont l'Angleterre étoit alors agitée. Archibald ſon beau-frere, quoiqu'il fût un des principaux chefs des Presbytériens, ne put le mettre à couvert des pourſuites de ſes ennemis. Quand la paix fut rétablie en

Ecoſſe ; Burnet fut fait Lord de la Seſſion ; mais il ne jouit pas long-tems de cette diſtinction & mourut en 1661. Ce tendre Pere avoit pris un ſoin particulier de l'éducation de Gilbert ; il lui apprit lui-même la langue Latine, & Gilbert fit de ſi grands progrès dans l'étude de cette Langue, qu'il la poſſédoit à l'âge de dix ans. Alors il fut envoyé au Collége d'Aberdeen, & à quatorze ans il y fut reçu Maître ès Arts. Il étudia enſuite les Loix, dans le deſſein de ſuivre le Barreau.

Il ne s'appliqua pas long-tems à ce genre d'étude : au bout d'un an, il changea de deſſein, & réſolut de ſe conſacrer à l'Egliſe. Alors il ſe donna tout entier à l'étude de la Théologie & fit des progrès ſi rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans il fut reçu au nombre des Prédicateurs, après avoir ſubi, tant ſur ſes talens que ſur ſon ſçavoir, un examen qui dans ce tems-là étoit fort rigoureux en Ecoſſe.

Peu de tems après que Burnet eut été admis à la Chaire, le Chevalier Alexandre Burnet, ſon Couſin-germain, le nomma à un Bénéfice conſidérable. Mais comme il ſe trouvoit

trop jeune pour prendre un Bénéfice à charge d'ames, il le refuſa conſtamment, & continua à Edimbourg ſes études de Théologie, dans leſquelles il fut puiſſamment ſecondé par les lumieres de M. *Ivairn*, fameux Prédicateur Ecoſſois.

En 1663. Burnet fit un ſéjour de ſix mois à Londres, & l'année ſuivante il fit un voyage en Hollande, en Flandres & en France. Dans toutes les Villes où il paſſa, il fit connoiſſance avec les Sçavans & les hommes célébres.

En 1665. le Chevalier Robert Fletcher le préſenta pour une Egliſe dont il refuſa de ſe charger, juſqu'à ce que tous les Paroiſſiens ſe fuſſent réunis pour l'en requérir. Quand il vit tous les ſuffrages unanimes, il accepta le Bénéfice, & fut ordonné Prêtre par l'Evêque d'Edimbourg.

Burnet, dans le Miniſtere Eccléſiaſtique, répondit parfaitement aux idées avantageuſes qu'on avoit conçûes de lui. Il remplit toujours exactement tous les devoirs d'un bon Paſteur, & il répandoit dans le ſein des pauvres une partie de ſes revenus. Son zéle ne ſe

bornoit pas à ſes Ouailles. Touché des déſordres qui régnoient parmi les principaux Membres du Clergé, il fit un Mémoire ſur les abus qui s'étoient gliſſés dans l'Ordre Epiſcopal d'Ecoſſe. Ce zéle, peut-être prématuré, lui attira bien des déſagrémens, & il auroit probablement ſuccombé ſous la perſécution de ſes ennemis, ſans ſes puiſſantes protections.

On avoit une ſi haute idée du Docteur, qu'il étoit ſouvent conſulté par ceux qui étoient à la tête du Gouvernement en Ecoſſe. Il fut même un des Commiſſaires qui furent chargés de terminer les différens des Epiſcopaux & des Presbytériens. Cette Commiſſion le mit en relation avec la Ducheſſe d'Hamilton. Cette Dame conçut pour lui une ſi grande eſtime, qu'elle lui confia les matériaux qu'elle avoit ramaſſés pour écrire l'Hiſtoire des Ducs d'Hamilton, & le chargea de cet Ouvrage.

Pendant qu'il étoit à Hamilton, il fut fait, ſans ſa participation, Profeſſeur de Théologie dans l'Univerſité de Glaſcow. Ce ne fut pas ſans difficulté qu'il accepta ce nouvel emploi.

qu'il regardoit comme incompati avec ſa Cure: Il ſe crut donc obl de la réſigner, & il ſe rendit en 16 à Glaſcow, où il fit voir une app cation & un zéle extraordinaire à fo mer de bons Théologiens.

Le Duc de Landerdale, ayant ap pris qu'il écrivoit l'Hiſtoire des Duc d'Hamilton, l'invita de venir à la Cou pour y recevoir les inſtructions qu'il étoit en état de lui donner. Burnet ſe rendit à ſes ordres &. vint à Londres où il fut reçu avec des marques de diſtinction. On lui donna le choix de quatre Evêchés qui étoient vacans en Ecoſſe. Plein de ſentimens d'humilité très-ſinceres, il refuſa une dignité à laquelle il croyoit que ſa grande jeu-neſſe ne lui permettoit pas d'aſpirer. Tout l'uſage qu'il fit de la confian-ce qu'il avoit acquiſe dans l'eſprit du Duc de Landerdale, ce fut de ménager une réconciliation entre ce Miniſtre & le Duc d'Hamilton : il l'entreprit, & en vint à bout. Il obtint auſſi pour le dernier une aſſignation ſur les revenus de la Couronne en Ecoſſe, juſqu'à l'entier rembourſement de ce qui lui étoit dû par le Roi.

M. Burnet, après ſon retour à Glaſcow, épouſa Milady *Marguerite Kennedy*, fille du Comte de Caſſil, & amie particuliere de la Ducheſſe d'Hamilton. Pour convaincre cette Demoiſelle que c'étoit l'inclination ſeule qui le portoit à ce mariage, le jour qui en précéda la célébration, il lui remit entre les mains une renonciation formelle à toutes prétentions ſur ſes biens qui étoient conſidérables, quoiqu'elle n'eût jamais demandé ni paru déſirer un pareil acte.

Dans le tems que le Duc de Landerdale étoit en Ecoſſe, en qualité de Commiſſaire du Roi au Parlement, c'eſt-à-dire, en 1672, M. Burnet publia ſa Défenſe de la Conſtitution & des Loix de l'Egliſe & de l'Etat en Ecoſſe. Il plaida dans cette occaſion avec tant d'éloquence & de force la cauſe de l'Epiſcopat & l'illégalité de la réſiſtance, qu'il fut encore preſſé vivement d'accepter un Evêché, avec promeſſe d'être pourvû du premier Archevêché qui ſeroit vacant; mais il perſiſta dans ſon premier refus.

En 1673. il fut obligé de faire un

ſecond voyage à Londres, pour obtenir la permiſſion de faire imprimer ſon Hiſtoire des Ducs d'Hamilton. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Capitale, il fut ſouvent mandé par le Roi (Charles II.) & par le Duc d'York. Ce fut dans ce voyage qu'il fut nommé Chapelain du Roi, faveur qu'on eut bien de la peine à lui faire accepter, parce qu'il déſaprouvoit la conduite de la Cour.

Après avoir obtenu la permiſſion de publier ſon Livre, il retourna en Ecoſſe. En y arrivant, il apprit que le Duc de Landerdale & le Duc d'Hamilton étoient de nouveau brouillés enſemble à un tel degré d'animoſité, qu'il déſeſpéra de pouvoir les reconcilier une ſeconde fois. Il fit pluſieurs tentatives inutiles, & enſuite il ſe retira à Glaſcow, où il paſſa l'hyver.

Le peu de ſuccès que le Duc de Landerdale eut dans le Parlement d'Ecoſſe attira de nouveaux déſagrémens à M. Burnet. Ce Miniſtre en ayant rejetté la cauſe ſur lui, M. Burnet fut obligé de ſe préſenter à la Cour

pour ſe juſtifier. Le Roi non-ſeulement le reçut avec froideur, mais encore lui ôta ſon emploi de Chapelain de Sa Majeſté.

Le Duc d'Yorc entreprit de reconcilier M. Burnet avec le Duc de Landerdale ; mais ce dernier exigeant des conditions auxquelles le Docteur ne put ſe ſoumettre, le racommodement n'eut point lieu. Le Duc d'York n'en ſçut pas mauvais gré à M. Burnet. Il eu même la bonté de l'avertir que, s'il retournoit en Ecoſſe, il ſeroit mis en priſon, & qu'il y reſteroit auſſi longtems que le ſyſtême qui avoit le deſſus à la Cour, prévaudroit ſur celui qu'il avoit embraſſé. Par-là le Docteur fut réduit à la néceſſité de réſigner ſa Chaire de Théologie & de reſter en Angleterre.

Peu de tems après qu'il fut fixé à Londres, le Doyen & le Chapitre de Saint Paul lui offrirent le Bénéfice de Saint Gilles de Criplegate : mais ayant appris qu'il avoit été deſtiné au Docteur Fowler, il les remercia d'une préférence dont il n'étoit pas, diſoit-il, maître de profiter, puiſque la place

étoit dévolue à un Théologien reſpectable. Il fut ainſi quelque tems ſans emploi. Ce ne fut qu'en 1675. que le Chevalier Hatbotleyrinſon, Maître des Rolles, le nomma pour prêcher dans la Chapelle des Rolles, & quoique la Cour lui eût expreſſément enjoint de le révoquer, il perſiſta dans ſa nomination. M. Burnet dans cette place acquit la réputation du plus grand Prédicateur de Londres, & il fut choiſi quelques tems après, pour être Lecteur de Saint Clément.

En 1679. il publia ſon premier volume de l'*Hiſtoire de la Réformation*. Cet Ouvrage lui attira les remercimens des deux Chambres du Parlement, & elles lui témoignerent le déſir qu'elles avoient de voir achever ce Livre.

M. Burnet regardé à Londres comme le premier Prédicateur d'Angleterre, avoit beaucoup de crédit parmi le Peuple. Par cette raiſon Charles II. le fit ſouvent venir à la Cour pour le conſulter ſur l'état de la Nation, dans le tems qu'on faiſoit des recherches ſur la conſpiration préten-

due des Catholiques Romains. Le Roi lui offrit alors l'Evêché de Chicheſter, à condition qu'il entreroit dans les intérêts de la Cour. Le Docteur à cette propoſition répondit qu'il ſçavoit à quoi l'obligeoient les ſermens qu'il avoit prêtés, lorſqu'il avoit été pourvû d'un bénéfice ; mais qu'ignorant juſqu'où pouvoit s'étendre une condition ſi générale, il ne pouvoit accepter cette place.

Quelque libre accès qu'il eût auprès du Roi, jamais il ne s'en prévalut pour ſe frayer un chemin aux dignités Eccléſiaſtiques. L'uſage qu'il en fit, fut d'écrire au Roi une grande Lettre dans laquelle il s'expliquoit librement, tant ſur les affaires de l'Etat, que ſur les matieres de Religion.

De tous les Ecrivains Anglois, aucun ne s'eſt élevé avec tant de feu contre les Catholiques Romains. Cependant il fit ſon poſſible pour ſauver la vie au Lord Staffort & à pluſieurs autres Catholiques : ſa modération parut ſur-tout dans l'affaire de l'excluſion du Duc d'York. Il n'étoit point d'avis de l'exclure du Trône ; il vouloit ſeule-

ment qu'on nommât un Régent, propoſition qui revolta tous les ennemis de ce Duc.

Ce fut vers le même tems qu'il entra en conférence avec le fameux Comte de Rocheſter, ſi connu par la facilité de ſon génie, & qu'il le fit renoncer à cette funeſte liberté de penſer, devenue depuis ſi commune en Angleterre. Son zéle ſeul lui procura cette entrevue, & en voici l'occaſion.

Une Dame qui avoit été long-tems engagée dans une galanterie avec le Comte, tomba dangereuſement malade. Pénétrée d'eſtime pour le Docteur, elle le fit prier de venir la viſiter dans ſa maladie, pour l'aider dans cet état critique de ſes lumiéres & de ſes avis. M. Burnet n'héſita point de ſe rendre aux inſtances de cette Dame, & la conduite qu'il tint avec elle, pendant toute ſa maladie, fit naître au Comte de Rocheſter l'envie de connoître le Docteur. Les mœurs décriées du Comte ne furent point pour M. Burnet, un motif de l'éviter. Il ſaiſit au contraire avec joie l'occaſion de l'entretenir, & il en profita ſi bien, que non-ſeulement il ſçut le

convaincre de la vérité de la Religion Chrétienne, mais qu'il en fit même un pénitent ſincere; ainſi qu'il paroît par une Lettre écrite de la propre main du Comte qui ſubſiſte encore.

En 1682. M. Burnet refuſa encore la Maîtriſe du Temple qui lui fut offerte, à condition qu'il romproit ſes liaiſons avec d'anciens amis. Cette propoſition qui lui fut faite de la part du Comte de Schaftbury & des principaux partiſans de l'excluſion, le révolta. Il aima mieux renoncer à tous les avantages qu'il pouvoit ſe promettre de leur crédit, que d'abandonner le Comte d'Eſſex, Milord Ruſſel, le Chevalier Guillaume Yons, & le Comte d'Halifax. Le Comte d'Eſſex peu de tems après, lui offrit un Bénéfice de 600 livres ſterling de revenu, à condition qu'il feroit ſon ſéjour à Londres. Comme il croyoit la réſidence abſolument indiſpenſable, pour s'acquitter des obligations Paſtorales, & que ſes amis d'autre part le croyoient néceſſaire à Londres dans l'état où ſe trouvoient les affaires, le Bénéfice fut conféré à un autre.

Quoiqu'il ne fût jamais entré dans

aucune intrigue contre le Gouvernement, ſa conduite devint ſuſpecte particulierement après le Procès du Lord Ruſſel. La Cour fut tellement irritée de l'attachement qu'il avoit montré pour ce Seigneur, qu'il fut obligé de ſe démettre de l'emploi de Lecteur de Saint Clément, par ordre exprès du Roi adreſſé au Docteur Havard, Recteur de la Paroiſſe. Il lui fut auſſi défendu en 1684. de prêcher dans la Chapelle des Rolles.

A l'avénement du Roi Jacques II. au Trône, le crédit du Marquis d'Halifax, ami particulier de M. Burnet, lui fit obtenir la permiſſion de voyager hors du Royaume. Il alla d'abord à Paris, où il vécut fort retiré juſqu'à la défaite du parti du Duc de Montmouth, & enſuite voyagea en Italie. En paſſant par Genêve, il fit de ſi fortes repréſentations ſur la contrainte qu'on y faiſoit aux conſciences, en exigeant la ſignature de certaines formules de foi, que ceux qui étoient alors à la tête du Gouvernement de l'Egliſe, convaincus par ſes raiſons, ſupprimerent cet uſage, & recommanderent aux Prédicateurs de ne

rien diſcuter qui pût troubler la paix de l'Egliſe.

Après avoir vû l'Italie, la Suiſſe & quelques endroits de l'Allemagne, M. Burnet arriva en 1686. à Utrecht. Il fut invité par les Hollandois à rendre ſes reſpects au Prince & à la Princeſſe d'Orange : il en fut reçu le plus agréablement du monde, & bien-tôt il fut admis dans leurs Conſeils les plus ſecrets. Ses avis furent même ſuivis dans la plûpart des choſes qui ſe paſſerent depuis.

Peu après ſon arrivée à la Haye, il épouſa Mademoiſelle *Marie Scot*, riche Hollandoiſe, & d'une illuſtre extraction. Elle deſcendoit originairement d'un Cadet de la Famille de Bullengh en Ecoſſe, & elle étoit alliée à pluſieurs Maiſons diſtinguées de la Zélande. En conſéquence de ce Mariage, M. Burnet fut naturaliſé Hollandois ; ce qui ſervit de raiſon légitime à la Princeſſe d'Orange, pour refuſer de le livrer à la Cour d'Angleterre qui le demandoit comme un homme accuſé de haute trahiſon, & dont le procès étoit déja commencé. Les

Miniſtres Anglois voyant qu'on ne pouvoit l'obtenir, voulurent le faire aſſaſſiner. On promit 3000 livres ſterling à quiconque lui ôteroit la vie : il eut le bonheur d'échapper à la vigilance de ſes ennemis ; il accompagna le Prince d'Orange en Angleterre, & contribua beaucoup à ſes ſuccès.

Après l'affermiſſement de la Révolution, le Docteur *Crew*, Evêque de Durham, perſuadé que la peine la plus douce à laquelle il devoit s'attendre, à cauſe du Rolle qu'il avoit fait dans la haute Commiſſion ſous Jacques II, ſeroit la perte de ſon Evêché, propoſa de le réſigner au Docteur Burnet, ſous la réſerve d'une penſion aſſignée ſur l'Evêché même. Cette propoſition ayant été portée au Roi (Guillaume III.) par Milord Montagu, en fut agréée. Il ne manquoit plus que le conſentement de Burnet qui le refuſa, alléguant pour ſes raiſons que cette réſignation tenoit de la ſimonie.

Peu de tems après, l'Evêché de Saliſbury vint à vaquer, par la mort de celui qui l'occupoit. M. Burnet le

ſollicita vivement auprès du Roi Guillaume en faveur de ſon ancien ami, le Docteur *Lloid*, alors Evêque de Saint Aſaph. Le Roi lui répondit froidement, qu'il avoit une autre perſonne en vûe, & ce Prince le lendemain nomma Burnet pour remplir ce ſiége.

Burnet fut le premier qui fit part à la Cour d'Hanovre, du deſſein qu'on avoit formé d'appeller cette Maiſon à la Couronne d'Angleterre. Ce fut la premiere occaſion du Commerce de Lettres qu'il eut avec la Princeſſe Sophie, depuis Electrice d'Hanovre; commerce qui ſubſiſta auſſi longtems que cette Princeſſe vécut.

Comme le Docteur avoit ſéance dans la Chambre des Pairs, en qualité d'Evêque de Saliſbury, ce fut lui que le Roi Guillaume chargea d'y propoſer, (lorſque le Bill pour ſa ſucceſſion ſeroit porté à la Chambre haute) d'appeller à cette ſucceſſion, après la mort de la Reine Anne, la Princeſſe Sophie & ſa Famille : mais le Parlement différa de regler cette affaire juſqu'en 1701.

Depuis l'avénement du Roi Guillaume & de la Reine Marie au Trône,

dès que la premiere ceſſion du
lement fut finie, Burnet ſe retira c
ſon Dioceſe, & il ſe fit un plan
conduite dont il ne ſe départit pc
le reſte de ſes jours. Il étoit extren
ment modéré à l'égard de ceux c
penſoient autrement que lui ; il e
ploya plus d'une fois ſon crédit a
près de Guillaume & de la Rein
Marie, en faveur de gens dont le
principes différoient des ſiens. C'eſt c
qui paroît par les Lettres que lui écri-
virent le Comte de Rocheſter, le
Chevalier Jean Senwich, le Docteur
Beath, les Eccléſiaſtiques qui ne vou-
lant pas prêter ſerment de fidélité pri-
rent une Maiſon dans la Ville même
de Saliſbury, pour y tenir leurs aſ-
ſemblées, & pluſieurs autres.

Touché de la triſte condition de
pluſieurs Bénéficiers dont les emplois
étoient très-pénibles & la charge con-
ſidérable, quoique leurs revenus puſſent
à peine fournir à leur ſubſiſtance, il
fut le premier qui propoſa un plan en
faveur du pauvre Clergé. Il le pré-
ſenta lui-même à la Reine Marie, &
après ſa mort au Roi Guillaume ; mais
il ne put avoir ſon effet que la ſe-

conde

conde année du regne de la Reine Anne, & le Parlement alors paſſa un Acte à ce ſujet.

Sous le Regne de la Reine Marie, toutes les affaires de l'Egliſe paſſoient par les mains de ce Prélat ; mais après la mort de Marie, il y eut une Commiſſion établie pour ces ſortes d'affaires. Cette Commiſſion fut compoſée de deux Archevêques, de l'Evêque de Saliſbury & de trois autres Prélats. Ils étoient chargés de recommander par-tout les places de l'Egliſe, & d'indiquer ſous leur ſignature à Sa Majeſté, les perſonnes qu'ils croyoient les plus capables de les remplir. Lorſque le Roi étoit abſent, ils pouvoient préſenter à tous les Bénéfices qui étoient à la nomination de la Couronne, à l'exception de quelques-uns auxquels la Cour s'étoit réſervé de pourvoir. La Commiſſion fut renouvellée en 1700. & l'Evêque de Saliſbury continua d'en être.

On a remarqué qu'il n'uſa jamais du grand crédit qu'il avoit auprès de Guillaume & de la Reine Marie, pour demander la moindre grace, ou pour lui-même, ou pour ſa Famille.

En 1698, le Roi Guillaume, de concert avec la Princeſſe Anne qui dans la ſuite fut Reine, nomma l'Evêque de Saliſbury, Précepteur du Duc de Gloceſter. M. Burnet eut beaucoup de peine à ſe charger de cet emploi, & enfin il ne l'accepta qu'à condition qu'il réſigneroit ſon Evêché, ou que le Duc ſon éléve paſſeroit tous les Etés à Windſor, d'où le Prélat pourroit aller de tems en tems à Saliſbury, & qu'en outre on lui accorderoit tous les ans dix ſemaines, pour faire la viſite de ſon Diocéſe : il obtint cet arrangement.

Il avoit alors perdu ſa ſeconde femme. La jeuneſſe de ſes enfans l'obligea de former de nouveaux nœuds, pour que leur éducation ne fût pas négligée. Ce fut la ſeule raiſon qui le détermina à épouſer Mademoiſelle *Berkeley*, femme très-vertueuſe & d'un rare ſçavoir.

Les cinq ou ſix dernieres années de ſa vie, M. Burnet ſe retira tout-à-fait du monde. Pour éviter les viſites de cérémonie, il ſe logea dans la Cour de Saint Jean à Clerkenval, où il ne vit plus que ſes amis les plus particuliers. Il eut la ſatisfaction de vivre

assez long-tems, pour être témoin du succès d'un établissement auquel il avoit beaucoup contribué.

M. Burnet étoit d'une constitution qui lui promettoit une vie longue ; mais ses veilles & ses travaux l'épuiserent. Dans le cours de ses visites pastorales, il fut attaqué d'une fièvre pleuretique, qui le conduisit au tombeau le 17 Mars 1714, à l'âge de 72 ans.

Voici une anecdote tirée de quelque Voyageur Anglois, & insérée dans un de nos Journaux.

Le Faquir, ou *le Pénitent Chinois.*

Les Bonzes gagnent beaucoup d'argent à faire des actes de pénitence publique, dont le peuple fait un grand cas. On en voit qui traînent après eux une chaîne de fer grosse comme le bras & longue de 30 pieds, attachée à leur col, à leurs bras, ou à leurs jambes. Ils s'arrêtent à chaque porte, & ils disent : *c'est ainsi que nous expions vos fautes.* D'autres se frappent avec des briques, & se mettent tout en sang. Ils ont beaucoup d'autres genres de pénitences ; mais en voici une des plus

ſingulières. Je rencontrai un jour un Bonze dans une eſpèce de chaiſe à Porteurs bien fermée, dont le dedans, ſemblable à une herſe, étoit garni de cloux qui préſentoient leurs pointes ; de ſorte que la chaiſe ne faiſoit point un pas, que le Bonze n'en ſentit les piquures. Deux Porteurs étoient payés pour le conduire de maiſon en maiſon. Il diſoit partout qu'il étoit renfermé dans cette chaiſe, pour le ſalut de l'ame de tous les Pécheurs, & qu'il n'en ſortiroit pas qu'on n'eût racheté juſqu'au dernier de ſes cloux, qui étoient au nombre de deux mille, à raiſon de ſix ſols pièce. " Si vous en achetez, diſoit-il, " jugez combien vous ferez „ une action agréable au Dieu Fo, en „ l'honneur de qui nous allons bâtir „ un Temple „„ Je l'arrêtai pour lui repréſenter qu'il étoit bien fou de ſe tourmenter ainſi pour les autres. Je l'invitai à ſortir de ſa cage, à ſe faire inſtruire de notre Religion, pour adorer enſuite le vrai Dieu, & à choiſir une pénitence moins cruelle, mais plus ſalutaire. Le Bonze, ſans ſe fâcher, me répondit d'un air très-ſérieux, qu'il m'étoit bien obligé de mes bons avis ;

mais qu'il m'auroit encore plus d'obligation, ſi je lui achetois une douzaine de cloux, ce qui me feroit faire le voyage le plus heureux. „ Tenez, me dit-il, en me montrant certains cloux, „ prenez ceux-ci : foi de Bonze, ce „ ſont les meilleurs, & ceux qui me „ font le plus ſouffrir ; je vous les „ donnerai au même prix que les autres. „

PARMI beaucoup de Papiers publics qui peignent nos mœurs bien ou mal, j'ai tiré deux petits morceaux qui ne ſont peut-être pas étrangers aux vôtres.

Extrait de la feuille périodique intitulée The World, LE MONDE. Par M. *Fitz-Adam.*

M. Je ſuis une veuve de 55 ans d'une figure aſſez paſſable. J'ai refuſé de bons partis, en faveur d'une fille unique que j'ai. Cette fille, lorſqu'elle ſera en âge d'être mariée, jouira de 1200 livres ſterling. Je me charge actuellement de ſa dépenſe, afin de pouvoir ajouter à ſon capital les intérêts qui auront couru pendant ſa minorité. Bien différente de tant d'autres

meres, qui craignent de paroître avec leurs filles & d'en être éclipsées, j'oſe me montrer avec la mienne. Il eſt vrai que, ſans aucun art de ma part, on me prend pour ſa ſœur, & qu'on me fait plus de complimens qu'à elle. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit déſagréable : elle a ma taille, quelque choſe même de mon air, & elle eſt nubile de cette année. Malgré ces avantages, (un Officier aux Gardes me le diſoit l'autre jour à *Ranelagh* *) jamais ma fille n'atteindra à je ne ſçai quoi qui plaît dans ma perſonne. Je ne vous fais ces obſervations, que pour vous convaincre que, comme tant d'autres meres, je n'ai pas lieu de redouter ma fille : auſſi ai-je voulu la mener dans les ſociétés les plus choiſies ; mais j'ai la douleur de voir qu'elle ne prendra jamais dans un certain monde. Elle a un air ſi emprunté, elle eſt ſi éloignée du ton de ſon âge, elle a ſi peu l'eſprit du jeu, qu'elle ne ſera jamais propre à rien. Imaginez-vous, Monſieur, qu'elle rougit preſque des galanteries que diſent les hommes vis-à-vis de moi. Ce ſont, dit-elle, des libertés que je ne devrois pas

* Lieu de divertiſſement.

ſouffrir. Elle ne ſe prête pas au plus léger badinage. S'il échappe dans la converſation de ces ingénieuſes équivoques, de ces alluſions agréables qui en ſont le ſel & qui la raniment, elle ſemble ne rien entendre, & tout eſt en pure perte avec elle.

Je conviens qu'elle n'a pas préciſément le teint, la chûte des épaules, & la gorge, auſſi-bien qu'on dit que j'ai tout cela; mais enfin elle n'eſt pas dépourvue de charmes, & cependant à voir la façon dont elle ſe bride avec ſa *Reſpectueuſe*, on diroit qu'elle eſt à faire peur.

C'eſt quelque choſe de prodigieux que la peine que j'ai priſe à la former pour le monde; mais elle a toujours préféré de ſe renfermer dans un cabinet, pour y pâlir ſur le *Spectateur* qu'elle a lû vingt fois au moins, ou ſur quelque autre Livre auſſi ennuyeux. Elle aime mieux ces mauſſades lectures, que de faire avec moi la partie de la meilleure compagnie de Londres. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit abſolument bornée. Son oncle, qui eſt Archidiacre dans un Diocèſe voiſin, prétend même qu'elle ſera un jour une femme accomplie.

Mais un Provincial peut-il ſe connoître en mérite ? Et ceux qui comme nous vivent dans des cercles choiſis, ne ſont-ils pas de meilleurs Juges ?

Certaine du peu de ſuccès qu'aura ma fille dans le monde, ce qui certes m'eſt très-ſenſible, je ſuis quelquefois tentée de me remarier, dans la ſeule vûe d'avoir des enfans qui me donnent plus de ſatisfaction.

L'autre jour, à mon retour d'une très-bonne maiſon, où je n'aurois pas mieux demandé que de la mener, ſçavez-vous à quoi je trouvai qu'elle s'occupoit ? Elle liſoit un Sermon à ſa femme de chambre. Tenez, mon cher Monſieur, je ne hais point les Sermons ; ils ſont fort bien à l'Egliſe, & quand je ſuis ſûre d'y trouver un auditoire un peu choiſi, j'y vais comme une autre : mais, je vous le demande à vous-même, la ſoirée eſt-elle faite pour lire des Sermons ? N'eſt-elle pas conſacrée à l'amuſement ? Autre tic de la Demoiſelle : elle eſt naturellement pâle, & malgré tout ce que j'ai pû lui dire, elle ne veut pas mettre de rouge, quoiqu'elle voie elle-même combien il me ſied, à moi qui n'en ai pas tant de

beſoin. Auſſi a-t elle l'air d'une ame en peine, & fagottée comme elle l'eſt de la tête aux pieds, ſans ſes juppes, on ne devineroit preſque pas ſon ſexe.

Irritée d'une telle conduite, je l'ai ſouvent menacée de l'abandonner à l'indignation publique : mon immenſe tendreſſe a toujours prévalu ſur toute ma colère. Je vous avouerai même qu'en vous écrivant, je n'avois d'autre intention que de lui faire peur. Mais quand je lui ai lû ma Lettre, ſçavez-vous ce qu'elle m'a répondu ? " M. Fitz-„ Adam, ma chere Mere, croira que „ c'eſt mon éloge que vous avez voulu „ faire aux dépens du vôtre. Si j'étois „ telle que vous me dépeignez, je ſe-„ rois trop heureuſe, & peut-être trop „ vaine : donnez-moi donc cette Let-„ tre, que je la porte moi-même à „ l'Auteur „.

Je n'ai pû tenir à une réponſe qui marque tant d'obſtination ; je me ſuis hâtée de l'en punir ; & je vous en charge expreſſement.

Je ſuis, &c.

Extrait du Craftmann.

Lettre à M. *Joſeph d'Anvers*, Ecuyer, Auteur de cette Feuille.

MONSIEUR,

Diogene ayant appris, qu'on alloit vendre la maiſon d'un homme qui avoit été exceſſivement prodigue, dit : „ Je ſçavois bien que cette maiſon re„ gorgeoit tellement de bonne chere „ & de vin, qu'elle vomiroit tout juſ„ qu'à ſon Maître.

Si Diogene étoit parmi nous, il ne ſeroit pas moins ſurpris des banquets ſomptueux dont il ſeroit témoin, & du grand nombre de diſſipateurs (1), dont on fait ſouvent une honorable mention dans la Gazette de Londres. On raconte de Cléopatre, comme une choſe extraordinaire, que dans un repas qu'elle donnoit à Antoine, elle fit diſſoudre dans du vinaigre une perle de grand prix. Ce trait de diſſipation aſſez fou, eſt-il au-deſſus de la magnificence d'un de nos richards, qui dernierement, à ſon dejeuner, dévora une *Action* entre deux tranches de pain

(1) L'Anglois dit : *Bons-vivans.*

& de beurre. Le luxe eſt aujourd'hui porté à un tel excès, qu'il ſemble que les hommes ne ſoient ſur la terre que pour conſommer : *Fruges conſumere nati.* Du tems de nos ſobres ancêtres, un Commerçant ſe gliſſoit dans un cabaret avec autant de crainte & de précaution, qu'un homme marié qui va dans un lieu ſuſpect. Mais ce qui paſſoit autrefois pour un opprobre, eſt regardé aujourd'hui comme une marque de bon goût, comme un uſage du monde. On ſe pique moins de bonne chere par gourmandiſe, que par vanité. On veut ſe donner pour plus riche qu'on ne l'eſt effectivement, & le moyen de le paroître eſt de faire de la dépenſe. L'ambition d'en faire autant que ceux qui ſont au-deſſus de nous, confond & détruit tous les rangs. Les hommes veulent cacher ce qu'ils ſont, ſous l'apparence de ce qu'ils voudroient être.

A peine y a-t-il un ouvrier dans cette Ville qui n'ait un domeſtique en livrée. Autrefois les livrées étoient une diſtinction, une prérogative dont jouiſſoit la ſeule Nobleſſe ; mais puiſqu'elles ne ſont plus aujourd'hui que l'éti-

quette de la fortune, je voudrois du moins que ces habits de livrée fuſſent chargés de quelque ſigne ou de quelque emblême relatif au commerce du Maître. Par ce moyen les domeſtiques ſeroient des eſpeces d'enſeignes ambulantes qui auroient leur utilité. Enfin le luxe domine aujourd'hui tellement par tout, qu'il diſpenſe de tout autre mérite, ou qu'il le repréſente même à un certain point.

L'habileté d'un Médecin ſe meſure à Londres ſur le volume de ſa perruque & ſur la condition de ſa voiture. Il n'eſt pas juſqu'aux Chirurgiens qui n'ayent prétendu à la prérogative de porter l'épée, ainſi que la vaſte perruque, qui juſqu'ici avoit diſtingué le Médecin, &c. Je ſuis étonné que des gens qui ont tant de différentes armes à employer, s'attachent préciſément à l'épée qu'ils ſont obligés de quitter, pour faire les fonctions de leur art. Puiſqu'ils veulent abſolument être décorés d'une arme meurtriere, que ne portent-ils en écharpe un beau Lythotome, ou un excellent Biſtouri, qui leur ſeroient beaucoup plus utiles?

Daignez, Monſieur, appuyer ces bons avis.

Je ſuis, &c.

Voici ſur cette Lettre les reflexions de l'Auteur du Craftmann, à qui elle eſt adreſſée.

Quoique la raillerie de mon correſpondant ſoit un peu amere, le fond de ſon raiſonnement n'en eſt pas moins vrai. Il ſeroit injuſte d'empêcher l'Artiſte de jouir du fruit de ſon induſtrie; mais tant qu'il reſte dans ſa profeſſion, il ne doit pas afficher l'éclat & la pompe d'un état trop au-deſſus de lui. S'il eſt aſſez riche pour figurer dans un rang au-deſſus du ſien, il n'a qu'à quitter ſon premier état, & alors il lui ſera permis de ſatisfaire, autant qu'il voudra, ſa nouvelle ambition.

Nous ne diſſimulons plus aujourd'hui nos regrets ſur la perte de *l'Iſle Minorque*, & voici l'idée qu'en donne un bon Patriote qui paroît inſtruit.

THE importance of the Iſland of Minorca and Harbour of Port-Mahon, &c.

L'importance de l'Iſle Minorque & du Havre du Port-Mahon, *&c.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage commence par blâmer ſes Compatriotes de ce qu'étant en poſſeſſion de l'Iſle Minorque ils n'y ont pas introduit la Religion & la forme du Gouvernement Civil d'Angleterre, ce qui étoit le ſeul moyen de rendre la poſſeſſion de cette Iſle utile à la Nation Britannique. Sur 18000 hommes qu'elle renferme, il y en a au moins 4000, qui ſont propres à porter les armes. Quel ſurcroît n'auroit-ce pas été pour nos forces, ſi nous avions pû compter ſur ces Habitans ? D'un autre côté, la ſituation de cette Iſle en auroit fait un entrepôt très-avantageux pour le Commerce, puiſqu'on auroit été à portée d'y établir une communication avec les Comptoirs les plus riches de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique. Si nous y avions introduit les Loix d'Angleterre,

il s'y ſeroit établi plus d'Anglois ; & au lieu de 28 mille hommes, cette Colonie auroit monté à 30 ou 40 mille Habitans. On auroit auſſi dû déclarer ce Port franc, & l'exempter des droits d'importation & d'exportation ſur les Marchandiſes que le Commerce y auroit fait entrer. Une taxe de deux Schelins par livre ſterling, en tems de paix, & de quatre Schelins en tems de guerre, auroit ſuffi pour l'entretien des Troupes & des fortifications de l'Iſle.

On auroit auſſi dû fortifier plus régulièrement la Citadelle (*Ciudadella*), la Redoute *de Marlboroug*, *Capemola*, *Philippet*, & l'Iſle *Sanglante*. Il falloit encore encourager les Habitans à cultiver particulierement tout ce qui croît dans le Pays & qui ne vient point en Angleterre. Au lieu des grains que nous avons ici en abondance & dont nous étions en état de fournir Minorque, on y auroit cultivé des vignes & des fruits de toute eſpece.

On auroit auſſi tiré de cette Iſle beaucoup de fourages, pour y élever des chevaux & des beſtiaux. Il y a deux ſortes de matériaux très-néceſſaires pour

nos Manufactures, qu'il eſt étonnant que nous n'ayons pas tirés de Minorque : Ce ſont le cotton & la ſoye. Les Maltois, dans un terrein bien plus reſſerré, font quinze mille quintaux de cotton.

Il eſt auſſi vraiſemblable qu'on auroit réuſſi à y élever des meuriers, & par conſéquent des Vers à ſoye. Comme le terrein, le climat, & les pâturages ſont de la même nature qu'en Eſpagne, il eſt à préſumer qu'en y tranſportant de l'eſpece des moutons d'Eſpagne, on ſeroit parvenu à ſe procurer des laines d'une très-grande fineſſe, que nous nous ſerions expreſſément réſervées. Enfin on auroit pû faire dans cette Iſle d'auſſi bon ſel, qu'en aucun autre endroit de nos autres poſſeſſions. C'eſt ainſi qu'en portant notre attention ſur des objets auſſi importans, nous aurions tiré tout un autre parti de la propriété de cette Iſle, & que par les mêmes moyens nous aurions peut-être été en état de la conſerver.

JE n'ai plus, pour terminer ma Lettre, qu'à y ajouter quelques faits & quelques ſingularités, tirés de nos feuilles volantes.

Le 14 Juillet dernier, on a placé dans une des Galleries de l'Univerſité de Cambridge, une Statue de marbre du feu Duc de Sommerſet, Chancelier de cette Univerſité. Cette Statue qui eſt admirée des connoiſſeurs a été exécutée par *Risbracx*, d'après la maniere de Vandik. Elle repréſente le Duc encore jeune, décoré des marques de l'Ordre de la Jarretiere. La Marquiſe de Gramby & Milady Guernefey, ſes filles, ont fait faire à leurs dépens cette Statue, & en ont fait préſent à l'Univerſité. On lit cette Inſcription ſur la face du pied d'eſtal.

CAROLO,

Duci Somerſetenſi,
Strenuo Juris Academici Defenſori,
Acerrimo libertatis publicæ vindici,
Statuam,
Lectiſſimarum Matronarum munus,
L. M. ponendam decrevit,
Academia Cantabrigienſis,
Quam præſidio ſuo munivit,
Auxit munificentiâ,
Per annos plus quam ſexaginta,
Cancellarius.

core vûes dans le pays. A peine l'ouragant fût ceſſé, que le nouveau Phénomene cauſa bien d'autres allarmes aux habitans. Au milieu d'un profond ſomeil ou tout le monde étoit livré, ils furent réveillés vers les deux heures du matin, par un bruit terrible & tel qu'on n'en avoit jamais entendu de ſemblable. La terre parut ſi agitée, qu'on crût toucher au dernier moment de la deſtruction générale. Tout le monde en un inſtant fût ſur pied. Ceux qui eurent aſſez de courage ou de ſang froid, pour vouloir pénétrer la cauſe d'un pareil bouleverſement, ſortirent de leurs maiſons & ſe réunirent pour aller vers l'endroit d'où le bruit paroiſſoit venir. De plus de 200 perſonnes qui s'étoient raſſemblées, il n'y en eut que ſept ou huit qui oſerent s'aprocher d'une petite montagne éloignée d'environ cent pas de la riviere de Severne, & au pied de laquelle étoit une fonderie. Ils s'apercurent bientôt que tout le bruit venoit de là : toute la ſurface de la terre y étoit en effet dans une agitation violente ; elle s'élevoit & s'affaiſſoit pluſieurs fois dans l'eſpace d'une minute. Un homme de la compagnie, plus hardi que les autres,

prit un couteau avec lequel il fit dans la terre un trou de quelques pouces de diametre. Auſſitôt il ſortit de terre avec impetuoſité une eau jailliſſante, qui s'éleva juſqu'à 6 ou 7 pieds de hauteur. L'éruption fût ſi violente, que cet homme en fût renverſé. Un moment après le même homme ayant paſſé près de la ſource avec une lumiere, l'eau s'enflâma & jetta des flâmes. Lorſqu'on eut réitéré pluſieurs fois la même expérience, le propriétaire du terrein voulant conſerver une ſingularité ſi curieuſe, fit faire une citerne & la fit couvrir, en y laiſſant néanmoins une ouverture, pour ſatisfaire la curioſité du public. Depuis ce tems, cette fontaine a toujours les mêmes propriétés. Dès qu'on approche une chandelle allumée du trou fait au couvercle de la citerne, l'eau prend feu, & brule comme de l'eſprit de vin, auſſi long-tems qu'on empêche l'air extérieur d'exercer ſa force; mais auſſi-tôt que le couvercle eſt levé les flâmes diſparoiſſent. La chaleur de ce feu eſt telle, que ſi on met au trou du couvercle, de la viande dans un pot plein d'eau, elle eſt cuite auſſi promptement qu'elle pouroit l'être au plus ardent foyer. Ce même feu réduit en un

moment de gros morceaux de bois verd en cendres. Ce qui cauſe le plus de ſurpriſe, c'eſt que, malgré ſa violence, l'eau n'a pas le moindre dégré de chaleur, & eſt auſſi froide que celle des autres fontaines. Ainſi le feu n'y réſide pas: ce ne peut être qu'une vapeur inflammable qui a percé la terre en même tems que l'eau, qui penetre même la ſource, & qui enfin s'y enflâme & brule, comme la Naphte brule dans l'eau.

Hydropiſies gueries par le ſeul uſage extérieur de l'huile d'olive. Extrait d'une Lettre écrite de *Bath*, & inſerées dans un des *London-Magaſine*.

JE ne ſçay, M., ſi, lorſque vous paſſates dernierement chez moi, Mademoiſelle *** avoit eſſuyé la ponction; mais je crois devoir vous informer de ce que j'ai ſçu depuis de ſon état. M. *Percie* lui ayant ôté onze pintes d'eau, auſſitôt que le bandage pût être relâché, le Docteur *Hartley* & moi, nous examinâmes l'état de ſon ventre. La région épigaſtrique étoit preſque entierement vuidée; mais nous trouvâmes une grande enflure qui s'étendoit des deux côtés de l'aine. Nous mîmes la malade

à une auſtere diète, & nous la réduiſimes à un demi ſeptier de liquide en 24 heures. Quoique ſon urine excédat beaucoup en quantité ce qu'elle buvoit, l'enflure augmenta, ce qui nous fit craindre que le ventre ne ſe remplit de nouveau. Une Dame qui étoit préſente, nous aſſura qu'elle avoit entendu dire à Londres, que deux perſonnes y avoient été guéries d'hydropiſies bien formées, en ſe faiſant frotter matin & ſoir pendant une heure l'*abdomen*, avec de bonne huile d'olive; ce qui ſe faiſoit avec la main qu'on avoit ſoin de bien chauffer. Nous crûmes ne rien riſquer à faire l'eſſay d'un remede auſſi ſimple qu'innocent, & nous ordonnâmes des frictions d'huile. Après le troiſiéme jour de friction, l'urine de la malade augmenta conſidérablement, & l'enflure commença à diminuer : au bout de 15 jours elle diſparut tout à fait. L'appetit, la digeſtion, & le ſomeil revinrent comme auparavant, & la malade recouvra ſes forces. Six ſemaines après, ſes purgations périodiques reprirent leur cours, & elle jouit à préſent de la meilleure ſanté. Cette cure a fait beaucoup de bruit ici & à Londres, & a déterminé pluſieurs Hy-

dropiques à tenter le même remede qui leur a parfaitement réuſſi. Voici entre autres deux guériſons dont j'ai une connoiſſance particuliere. Un homme de 55 ans, cachectique depuis 15 ans, avoit de fréquentes atteintes de jauniſſe & d'hydropiſie. Il y a ſix mois que ſon ventre, ſes jambes & ſes cuiſſes s'enflerent extraordinairement; on ne pouvoit le tranſporter qu'avec peine de ſon lit ſur une chaiſe, & ſon hydropiſie étoit regardée comme incurable. On le frotte depuis trois ſemaines avec de l'huile, & dans l'eſpace de 15 jours l'enflure a preſque entierement diſparu: je l'ai vû ces jours-ci ſe promener librement dans la ville. Une femme de 70 ans qui gagnoit ſa vie à vendre des gateaux dans les rues de *Bath*, étoit devenue ſi hydropique, qu'elle avoit été obligée de renoncer à ſon petit commerce & de garder le lit. Les frictions d'huile l'ont pareillement tirée d'affaire, & elle eſt venue chez moi la ſemaine derniere, auſſi leſte, m'a-t-elle dit, qu'une jeune fille. Ces exemples, M., doivent vous ſuffire pour vous porter à continuer l'uſage de l'huile, & à tout eſperer de ce remede.

ALLEMAGNE.

ALLEMAGNE.

I.

PENSE'ES *ſur l'Empereur Julien, ſurnommé l'Apoſtat.*

JE n'ai pas deſſein d'écrire l'hiſtoire d'un Prince dont on a dit tout le mal & tout le bien que la flatterie & la paſſion prodiguent à leur gré. Je ne veux qu'ébaucher ſon portrait, & démêler, s'il eſt poſſible, ſon véritable caractere, parmi les traits flattés, ou les couleurs odieuſes dont les Payens & les Chrétiens l'ont défiguré. Je ne m'arrêterai point au prétendu ſonge prophétique que la mere de Julien eut avant ſa naiſſance. Que ce ſonge, où on lui annonçoit qu'elle mettroit au monde un nouvel Achille, ſoit un de ces vils menſonges que la flatterie répand après coup, ou une ſimple imagination de Baſilie: ſans chercher du merveilleux dans la naiſſance de Julien, il eſt certain que c'étoit un

homme extraordinaire & d'une trempe peu commune. Il faudroit démentir toutes les Hiſtoires & recuſer tous les témoignages, pour ne pas reconnoître que Julien avoit des qualités rares & toutes les vertus qu'un attachement politique au Polytheiſme, & l'enthouſiaſme philoſophique pouvoient lui laiſſer au milieu de toute ſa Puiſſance. Je ne diſſimulerai point ſon ambition; mais je ne ſçai ſi je dois la faire obſerver, comme un vice, ou comme une vertu. Au moins n'eſt-elle pas ſi blamable, puiſqu'elle ne l'a jamais empêché d'être l'ami des hommes, ainſi qu'il l'étoit effectivement. Il eſt vrai que la Religion Chrétienne l'a eu pour Perſécuteur; mais ſi l'on examine bien ſa conduite, ſa haine pour cette Religion provenoit plûtôt des fauſſes préventions de ſon eſprit, que de la dépravation de ſon cœur. C'eſt donc abuſer de la liberté de l'Hiſtoire, que de ne trouver dans Julien qu'un amas de vices, & de le repréſenter comme un Monſtre, par la ſeule raiſon qu'il eut le malheur de n'appercevoir l'excellence & la vérité du Chriſtianiſme qu'au travers d'un nuage épais, for-

mé par la corruption même des Chrétiens, & principalement de ceux qui devoient en être l'exemple, ainſi que par un reſpect outré pour Platon.

Nous avons des témoignages ſans nombre en faveur des bonnes qualités de Julien. Les Chrétiens mêmes qui devoient le regarder comme leur plus grand Ennemi, ſont obligés de lui accorder beaucoup de douceur & d'humanité. On connoit les effets du zéle de la Religion : un Prince auſſi ſuperſtitieux que l'étoit Julien, s'il eût été vindicatif, auroit pû ſacrifier à ſes préjugés des gens dont le zéle amer ou trop vif ne ſçavoit pas trop ſe modérer. Un homme que la ſuperſtition n'a jamais rendu ſanguinaire, n'étoit pas ſans doute porté naturellement à la cruauté. La prudence, dans tous les tems, a preſcrit de ne jamais rien entreprendre, même dans les choſes qui regardent le culte Divin, contre la Religion dominante, ou celle du Prince. On n'a qu'à conſidérer la conduite d'une grande partie des Chrétiens ſous le regne du débonnaire Apoſtat : on s'étonnera que Julien pût ſouffrir, au milieu

de ſa réſidence, les inſultes faites à ſes Dieux, & très-ſouvent à lui-même. M. l'Abbé *de la Bletterie*, dans l'Hiſtoire de cet Empereur dont *Ammien Marcellin* lui a fourni les meilleurs matériaux, rapporte pluſieurs entrepriſes formées par les Chrétiens au mépris du culte Payen, & de Julien même qui l'avoit malheureuſement embraſſé. De pareils excès auroient pû porter un Prince qui leur étoit odieux, aux plus fâcheuſes extrémités, ſi ſa clémence naturelle & ſes vertus philoſophiques n'avoient fait taire en mille occaſions ſon reſſentiment.

La même douceur, dont il uſoit à l'égard de ſes ennemis, le rendit fort cher à ſes Troupes. Une condeſcendance raiſonnable qui n'introduit pas le relâchement, ſoulage le joug du Soldat, & fait la force des Armées. Julien l'éprouva bien en France, & par tout où il porta ſes armes. Ce fut ſon affabilité qui le fit proclamer Empereur, du vivant même de Conſtance. Quoique celui-ci fût le meurtrier de la famille de Julien, notre Apoſtat ne ſongeoit point à ſe ré-

volter contre lui : il ſçavoit qu'il ſe conduiſoit par les conſeils de ſes Miniſtres plûtôt que par ſes propres lumieres, & il ſe contentoit de le mépriſer. La protection qu'il accorda au Capitaine de ſes Gardes qui étoit Partiſan de Conſtance, eſt une preuve de ſon penchant à pardonner les plus ſenſibles injures. Le nouvel Empereur vouloit ſe rendre maître de l'Illyrie, & ſes Troupes étoient diſpoſées à quitter la France, d'où les ordres réitérés de Conſtance ne pouvoient auparavant les tirer. Nebridius, un des Généraux, voulut s'oppoſer au départ ; ce qui indigna ſi fort les Soldats, qu'ils penſerent le maſſacrer en préſence de l'Empereur. Julien ſauva Nebridius, en le couvrant de ſon manteau ; & au lieu de lui faire à cette occaſion les reproches qu'il méritoit, il l'aſſura de ſon amitié. Nous avons bien d'autres exemples de la bonté de ſon caractere : Ammien en produit un, entre autres, aſſez remarquable. Dans le tems que Julien étoit à Beræa (1), le fils d'un Magiſtrat de cette Ville fut chaſſé de la Maiſon pater-

(1) Ville de Macédoine.

nelle & deshérité par ſon pere qui étoit Chrétien, pour avoir embraſſé la Religion du Prince. Ce jeune homme ſe mit ſous la protection de l'Empereur qui lui promit d'avoir ſoin de lui. Julien donnant un jour un repas aux principaux Habitans de la Ville, plaça le pere & le fils à ſes deux côtés : enſuite il repréſenta au pere l'injuſtice qu'il y avoit à vouloir contraindre quelqu'un dans les choſes qui concernoient la conſcience. Le pere peu touché des bontés de l'Empereur, s'emporta juſqu'aux injures contre ſon fils & contre le Prince. Julien l'en reprit avec douceur, & dit au jeune homme : *Vous voyez que je ne puis rien gagner ſur lui. Vous n'avez plus de pere ; mais ne vous chagrinez pas : je vous en ſervirai, mon fils.*

Julien, au talent des affaires, à la ſcience du Gouvernement, joignoit les qualités Militaires & toutes les parties des Grands Capitaines. On le voit, ſoit en paix, ſoit en guerre, marquer dans toutes ſes entrepriſes une expérience conſommée, & allier la bravoure du Soldat à la ſageſſe du

commandement. Cependant on peut lui reprocher de s'être un peu trop occupé du ſoin d'étendre ſon Empire. On dit même qu'il croyoit la Métempſycoſe, & qu'il s'imaginoit que ſon ame étoit préciſément celle d'Alexandre : foibleſſe qu'on ne peut excuſer, mais qui marque au moins bien de l'élevation. Il avoit établi dans ſes armées une diſcipline admirable : tous les emplois étoient donnés à l'expérience & à la valeur. Ses Troupes avoient abondamment les vivres & les munitions néceſſaires ; mais les alimens trop délicats, ou qui pouvoient porter à quelques excès, étoient ſéverement interdits. On ne ſe relâchoit pas ſur ce point, parce que le Prince donnoit l'exemple, & vivoit lui-même auſſi frugalement que le plus ſimple Soldat.

Lorſque la vengeance & l'ambition le firent marcher contre les Perſes, il fit à ſes troupes une courte harangue qui fit paſſer dans tous les rangs la confiance & l'ardeur dont il étoit animé. *Je remplirai, avec l'aide de Dieu*, diſoit-il, *tous les devoirs d'un*

Général, d'un Officier, d'un Soldat. Ces paroles prononcées par un Prince qui payoit toujours de ſa perſonne, firent élever des acclamations de joye. Tous les Soldats, frappant ſur leurs boucliers, s'écrierent : *Que Julien ſoit invincible.* Ce fut cette guerre contre les Perſes qui l'occupa le plus, & qui lui couta le plus de tems, de troupes, & enfin la vie. Toute ſon expérience échoua dans une entrepriſe formée par une paſſion toujours aveugle, refolüe trop précipitamment, & dont les préparatifs furent négligés. Après avoir paſſé l'Abora avec une armée très nombreuſe, il fit auſſi-tôt rompre les ponts. La Flotte & les munitions furent brûlées ; on ne conſerva des vivres que pour quelques jours, tandis que de leur côté les Perſes avoient dévaſté, ſuivant leur uſage, un eſpace de quarante lieues, pour ôter à leurs ennemis tous les moyens de ſubſiſter. Dans une ſituation ſi critique, les Perſes parurent : les Troupes de Julien qui manquoient de tout firent des prodiges, & ſes fautes furent réparées par une victoire complette. Mais bien-

tôt la joie du Soldat fut changée en larmes ; Julien fut tué dans l'action, & les Romains perdirent à la fois leur Empereur, leur Général & leur pere. Ce Prince qui ſe montroit par tout s'engagea trop avant dans la mêlée ; il fut atteint d'un javelot, & ayant été porté dans ſon camp, il y mourut, comme il avoit vécu, en grand homme.

Julien fut ſincerement regretté de ſes amis, des Troupes & des Peuples. Occupé du bonheur des hommes, les malheureux & les opprimés en étoient toujours écoutés favorablement. Il aimoit les Sciences & les arts, il les protégeoit ſans faſte, & il fit principalement fleurir l'éloquence & la Philoſophie. Dans le tems que les affaires d'Illyrie demandoient toute ſon attention, au milieu des occupations les plus importantes, & parmi les préparatifs des guerres qu'il eut à ſoutenir, il pourvoyoit aux beſoins des Peuples, jugeoit une infinité de procès, publioit d'utiles Ordonnances pour le ſoulagement des Provinces, & envoyoit du bled à

Rome, où le pain manquoit. On peut faire honneur de toutes ſes vertus à l'éducation qu'il avoit reçue dans le ſein du Chriſtianiſme; que la Politique y prétende auſſi quelque part : au moins ſes lettres nous découvrent un fond de juſtice & de bonté qui paroiſſent trop naturelles, pour n'avoir pas eu leur ſource dans l'homme.

Le déſintéreſſement de Julien eſt marqué dans toute ſa vie. Il diminua les impôts publics, & ſupprima le tribut que ſes prédéceſſeurs exigeoient ſous le nom de *Donarium*. Convaincu que le Prince eſt riche, quand ſes ſujets ſont dans l'abondance, il diſoit ſouvent, comme Alexandre, que ſes tréſors étoient en dépôt entre les mains de ſes amis. A l'avénement des Empereurs au Trône, les Villes avoient coutume de leur envoyer une Couronne d'or, dont le prix n'étoit pas fixé ; ce qui avoit été fort onéreux ſous quelques regnes. Julien ordonna qu'à l'avenir cette Couronne n'excéderoit pas le poids de ſoixante-dix onces.

Tous les Hiſtoriens généralement

lui rendent juſtice ſur ſa continence, & elle paroît bien établie. Mais on l'accuſe de cruauté, vice incompatible avec les vertus qu'on ne peut s'empêcher de lui reconnoître : on prétend que dans certains ſacrifices il faiſoit immoler des hommes, & qu'il fit même quelquefois maſſacrer des femmes & des enfans, pour chercher dans leurs inteſtins des augures. Il eſt vrai que Théodoret ne parle de ces barbaries qu'avec une ſorte d'incertitude : mais qui ne ſçait pas de quoi la ſuperſtition eſt capable, & combien elle peut changer le meilleur eſprit ? Il étoit pourtant Philoſophe, & il n'avoit que des Philoſophes pour Conſeillers ou pour favoris. Quoiqu'il en ſoit, notre Apoſtat avoit tout ce qui fait les grands hommes, les talens, le génie, la force de l'ame. Ce que nous avons de ſes ouvrages feroit beaucoup d'honneur à un Ecrivain qui n'auroit été que Philoſophe ou Sophiſte. Il n'a peut-être pas aſſez vécu, pour que le tems pût développer tout ce qu'il valloit ; mais je ne crois pas qu'il puiſſe être conſidéré

comme un ſecond Marc-Aurele, ainſi qu'il en a eu le nom.

II.

EXTRAIT de l'Ouvrage Latin intitulé : *Démonſtration du Droit, en vertu duquel Rodolphe d'Habsbourg étant parvenu à l'Empire, revendiqua les Etats d'Autriche ſur Ottocare, Roi de Bohême, qui en étoit en poſſeſſion, pour les réunir à la Couronne Impériale, & enſuite les donna en Fiefs à ſes fils Albert & Rodolphe dans la Diette tenue à Ausbourg l'an* 1282. Par M. PHILIPPE-JACQUES LAMBACHER, Sécretaire de la Ville de Vienne. A Vienne 1755. *in*-4°.

ON ſçait que, ſuivant le privilège accordé par l'Empereur Fréderic I à la Principauté d'Autriche, lorſqu'elle fut érigée en Archiduché en 1156, érection qui fut confirmée en 1245 par Frédéric II. la ſucceſſion, après l'extinction des mâles, devoit être dévolue aux femmes. L'ancienne Tige de Babenberg s'éteignit en 1246 par la mort du

Duc Fréderic *le Belliqueux*, qui laiſſa deux ſœurs, *Marguerite*, mariée d'abord au malheureux Roi des Romains, Henri VII, & enſuite à Ottocare, Roi de Bohême, & *Conſtance*, femme de Henri, Margrave de Miſnie; outre une nièce, qui étoit *Gertrude*, fille de Henri *le Cruel*, ſon frere, & veuve de Herman, Margrave de Bade. Il y avoit des enfans mâles & femelles, tant de Conſtance que de Gertrude, mere de Fréderic, qui fut décapité à Naples. Toutes ces perſonnes vivoient encore, lorſque Rodolphe fit entrer le Duché d'Autriche dans ſa famille. C'eſt ce qui fait que pluſieurs Hiſtoriens n'ont pû concevoir, comment il a été poſſible que les Etats de l'Empire ayent permis à Rodolphe d'exclure les collatéraux du Duc Fréderic de la ſucceſſion à ce Duché. Le Chancelier *Ludewig*, dans ſon *Allemagne ſouveraine* (en Latin, *Germania Princeps*) *L. I. C. 1. §. 4*, dit expreſſement: « J'avoue que je » ne comprends pas par quel droit l'Au» triche a paſſé dans les mains de l'Em» pereur Rodolphe. » (1)

(1) *Fateor me vix aſſequi quo jure factum ſit, ut Auſtria Rodolpho Cæſari obvenerit.*

Il croit cependant que Fréderic de Naples tenoit encore aux Ducs d'Autriche, & que ce n'eſt qu'après ſa mort que cette ſucceſſion fut vacante. M. *Lambacher* a bien mieux approfondi l'état de la controverſe : en conſéquence il a fixé la vacance du Duché d'Autriche, à la mort de Fréderic le Belliqueux ; parce qu'en effet, quoique Fréderic de Bade ait pris le titre de Duc d'Autriche, il n'eſt jamais parvenu à la poſſeſſion du Duché. Quoiqu'il en ſoit, ceci ne fait rien à notre queſtion, qui conſiſte à diſcuter, *de quel droit l'Autriche eſt tombée à la Maiſon de Habſbourg* ? Un très-ancien Auteur Allemand prétend que l'Empereur Rodolphe n'a pas reconnu la validité du privilège pour la ſucceſſion des femelles. Cette aſſertion eſt d'autant plus fauſſe, qu'à la confirmation de ce Privilège en 1245, Rodolphe a non-ſeulement ſigné parmi les témoins alors préſens, comme Comte de Habsbourg, mais encore a nommément rapellé & confirmé ce privilège en 1283, après avoir donné le Duché en fief à ſes deux fils Albert & Rodolphe. C'eſt pourquoi *Jean Cuſpinien* préſume, que l'Empe-

reur Rodolphe n'a pas conteſté la ſucceſſion féminine, mais qu'il a enlevé le Duché d'Autriche à Ottocare, Roi de Bohême, parce qu'alors ce dernier avoit répudié & fait enſuite empoiſonner Marguerite, ſa femme; & que n'y ayant point d'enfans de ce mariage, Ottocare n'avoit plus de droit au Duché d'Autriche. Cette conjecture auroit quelque force, tout au plus, dans le cas où cette Marguerite auroit été la ſeule héritiere femelle de la Maiſon de Babenberg. Mais comme le contraire eſt inconteſtable, il n'y a pas d'apparence que quand Ottocare eût perdu ſes droits ſur l'Autriche, ſon incapacité actuelle eût pû faire tort aux droits des autres héritieres. En examinant bien la choſe, il faut plûtôt dire, qu'il eſt impoſſible qu'Ottocare ait pû perdre par félonie le Duché d'Autriche, puiſque ſelon l'acte de ſon érection en Archiduché, l'Empereur Fréderic I y avoit attaché un fidéi-commis, en vertu duquel il devoit par la mort de ladite Marguerite retomber à ſes autres Agnats. *Wolfgang Lazius* fournit une raiſon toute nouvelle: il prétend qu'Albert, fils aîné de Rodolphe, tenoit ſon

droit le plus proche, ſur les Pays Autrichiens, d'Eliſabeth ſa femme, fille de Reinhard, Comte de Tyrol, parce qu'elle étoit fille d'Agnès de Bade, & par conſéquent petite-fille de Gertrude. Ce ſentiment a été très-bien reçu par *Fugger*, & par beaucoup d'autres Auteurs, quoiqu'il ne ſoit pas mieux fondé que ceux que nous avons déjà raportés. En effet, ſi, comme on le ſuppoſe ici, Marguerite, femme d'Ottocare, a été légitime héritiere du Duché d'Autriche, il faut néceſſairement qu'après ſa mort il ſoit tombé à ſa ſœur & à ſes enfans, avant que d'être dévolu à Gertrude, ou à ſa fille Agnès, & à leur poſtérité. De plus, Eliſabeth de Tyrol, qui avoit encore trois freres, n'étoit pas la ſeule, & encore moins la véritable héritiere du Comte Reinhard. Sa mere avoit pareillement des freres & des ſœurs dans la Maiſon des Comtes de Heimburg. Mais il faut obſerver que *Lazius*, qui donne à Meinhard, Comte de Tyrol, Agnès de Bade pour femme, n'eſt authoriſé d'aucun ancien Auteur: tous les Hiſtoriens au contraire diſent unanimement qu'Agnès n'eut que deux maris; Ulric, Duc de Ca-

rinthie, & Ulric, Comte de Heimburg. D'ailleurs, quand même ce Meinhard auroit été réellement le troiſième mari d'Agnès, elle ne ſeroit point pour cela mere d'Eliſabeth, puiſqu'il eſt certain qu'il eut auparavant pour femme, Eliſabeth de Baviere qui ne mourut qu'en 1273, c'eſt-à-dire, en la même année, dans laquelle Albert fut fiancé avec ſa fille. L'Auteur anonyme qui a publié en 1645 l'ouvrage hiſtorique intitulé, *Vindiciæ Auſtriacæ*, ſemble avoir apperçu l'erreur de *Lazius*; mais il s'eſt imaginé en même-temps, qu'Eliſabeth étoit fille d'Ulric, Duc de Carinthie, & qu'elle n'eſt nommée par les Auteurs, fille de Meinhard, Comte de Tyrol, que parce qu'il avoit épouſé ſa mere. C'eſt une opinion qui, comme nous venons de le dire, vû le ſilence général des Auteurs, n'eſt pas encore bien établie. Quand on voudroit l'admettre, on ne pourroit expliquer comment Rodolphe, frere d'Albert, a pû être mis en même-temps en poſſeſſion du Duché d'Autriche, ſi Albert n'y avoit eu des droits plus proches que par ſa femme. Mais la chronique de Baltrame, celle

de Neubourg dans la Carniole, (C
nicon Clauſtro-Neoburgenſe) &
ſieurs anciens documens, marq
poſitivement qu'Ulric, Duc de C
thie, ne laiſſa point d'enfans. On
encore dans l'Hiſtoire de la M
d'Autriche (*Vindiciæ Auſtriacæ*,)
liſabeth, femme d'Albert, Duc d
triche, nâquit en 1263 : époque c
ne ſçauroit raprocher, puiſque
mariage fut conſommé imméd
ment après 1273. On ſçait d'un
côté, que ce fut en 1267 qu'Ulric,
de Carinthie, nomma Ottocare,
de Bohême, ſon Succeſſeur,
qu'il n'avoit pas d'héritier, ſuiva
termes de ſon teſtament : *cum ex d*
diſpoſitione hæredibus careamus.

Le Pere *Hanthaler* a propoſ
autre ſiſtême : il prétend qu'apr
mort de Fréderic le Belliqueux,
guerite, & par ſon décès les a
Agnats femelles de Babenberg, ſ
la vérité devenues les légitimes
tieres des Pays d'Autriche : mais q
tocare s'étant mis en poſſeſſion
Duché, & ces femmes ſe trouvant
d'Etat de défendre leurs droits c
lui, l'Empereur Rodolphe, de

consentement, s'eſt approprié ces Pays comme des fiefs échus à l'Empire ; qu'elles y ont conſenti d'autant plus volontiers, qu'elles ne pouvoient pas exiger de l'Empereur qu'il ſacrifiât ſon bien & ſes troupes pour leur faire recouvrer leurs Etats héréditaires ; & qu'il n'aura pas manqué de les récompenſer d'ailleurs de la ceſſion de leurs droits. Si l'on admettoit ce ſentiment, il en réſulteroit une Juriſprudence fort bizarre, & cette propoſition inouie : »Qu'on pourroit perdre ſes juſtes droits » ſur des Domaines héréditaires, faute » d'avoir des forces ſuffiſantes pour » faire reſpecter ſes droits. » Mais ſur quel fondement le Pere *Hanthaler* repréſente-t-il les héritieres de Babenberg ſi denuées de reſſources ? Quand les Comtes de Heimberg n'euſſent pas oſé ſe meſurer avec Ottocare, Henri, Landgrave de Miſnie & de Thuringe, mari de Conſtance, étoit un Prince très-puiſſant, & vivoit alors : comment ne fit-il pas valoir les prétentions qu'il avoit ſur ces Pays pour ſes fils *Albert* & *Dideric* ? Albert I, Duc de Saxe, étoit de même encore vivant. Agnès ſa femme étoit ſœur aînée de Fréderic le

Belliqueux, & l'aînée de Conſtance. Albert n'avoit pas d'héritiers mâles, mais il avoit des filles. Ces deux beaux-freres, dont le dernier n'eſt pas nommé parmi les Prétendans, par l'Auteur de l'écrit que nous analiſons, étoient enſemble aſſez puiſſans pour faire tête à Ottocare. On ne ſçauroit même affirmer que les autres héritieres de Babenberg ayent renoncé, ſoit expreſſément, ſoit tacitement (*derelictione*) à leurs droits ſur les Pays d'Autriche: car, dans le premier cas, il faudroit le prouver par des témoignages authentiques; & pour préſumer le dernier, il faut un temps preſque immémorial, ſelon tous les Auteurs qui ont écrit ſur le droit de la nature & des gens.

Marguerite mourut en 1267, & environ 11 ans après (en 1276), l'Empereur déclara le Duché d'Autriche un fief dévolu à l'Empire. Dira-t-on avec le P. *Hanthaler*, que Rodolphe n'étoit pas obligé de faire marcher une armée en faveur des héritieres de Babenberg, pour les mettre en poſſeſſion de leurs droits? Cette conſidération ne pourroit juſtifier la conduite de cet Empereur. Sans vouloir entrer ici dans tou-

tes les raiſons qu'on pourroit déduire, tant de la nature & des propriétés des ſociétés civiles en général, que de l'union intime qu'il y a dans l'Empire d'Allemagne entre le Chef & les Membres, quel ſeroit ce Raiſonnement ? L'Empereur Rodolphe n'étoit pas obligé d'enlever les Pays Autrichiens à Ottocare, pour les reſtituer aux héritieres de Babenberg : Donc il pouvoit les garder pour lui. On ne lit nulle part que l'Empereur Rodolphe, que ſa dignité de Chef de l'Empire ſembloit appeller à la défenſe des héritieres dépouillées par Ottocare, ait penſé à leur faire rendre juſtice, ſoit par des propoſitions d'accommodement, ſoit par un decret juridique en leur faveur. Aucun Hiſtorien du temps ne nous apprend que cet Empereur les ait indemniſées de quelqu'autre maniere de la ceſſion de leurs droits ſur le Duché d'Autriche. On ne trouve même aucun veſtige de cette ceſſion. A la vérité, le célèbre P. *Calles* parle d'une renonciation faite en 1275 par Agnès de Heimburg, & par ſon mari : mais en liſant cette prétendue renonciation dans les ouvrages du ſçavant P. *Herrgott*, on voit qu'elle ne

regarde pas les Duchés d'Autriche & de Stirie, mais ſeulement les biens allodiaux qu'ils poſſédoient dans ces Pays. Parmi tant de difficultés, M. le Chancelier *Ludevig*, M. *Struvius*, & d'autres ſçavans d'Allemagne, ont cru qu'il ſuffiſoit de dire, qu'après l'extinction de la Maiſon regnante, les Etats d'Autriche ont eu droit de s'élire un Duc; que peut-être à la recommendation de l'Empereur, l'élection eſt tombée ſur ſes fils; & qu'il ne l'a enſuite confirmée qu'en qualité de premier Suzerain. Mais ſur quoi ce ſentiment eſt-il appuyé? Un pareil droit d'élection eſt expreſſément contraire au privilège de l'Empereur Fréderic I, qui adjuge en termes formels la ſucceſſion à la branche féminine; d'ailleurs, avant que la Maiſon de Habsbourg ait été en poſſeſſion des Pays d'Autriche, il y a parmi les Hiſtoriens un ſilence général ſur cette élection. Enfin plus on fouille dans l'Hiſtoire de l'Empire, plus le droit prétendu de s'élire un Maître, qu'on donne ici gratuitement à des Etats héréditaires, paroit idéal & inſoutenable. Quels Etats conſulta-t-on, lorſque Welph, fils d'Azon, Mar-

grave Italien, obtint la Baviere ? Lorſque Fréderic de Stauffen acquit la Suabe ; ou, lorſqu'à la place de ce Fréderic, le Duché de Franconie paſſa à Conrad ? Lorſque Lothaire de Supplinbourg eut le Duché de Saxe ; ou lorſque Leopold le Libéral, Margrave d'Autriche, fut nommé Duc de Baviere, & Bernhard, Comte d'Aſcaigne, Duc de Saxe ?

On pourroit alléguer un plus grand nombre d'exemples, ſi on ne craignoit d'être diffus. Voilà les principaux ſyſtêmes qu'on a formés ſur la queſtion qui fait l'objet de cet écrit : voici comme elle eſt réſolue par l'Auteur, M. *Lambacher.*

Il ſuppoſe d'abord que cette queſtion doit être examinée, & puis décidée, ſelon les loix qui étoient alors en uſage dans tout l'Empire. On ſçait, dit-il, qu'anciennement perſonne n'a eu le droit de ſucceſſion à un Fief, & que le Suzerain étoit le maître de le redemander en tout temps ; mais que dans la ſuite les Fiefs ayant été abandonnés à vie aux Vaſſaux, il s'eſt introduit peu à peu une ſucceſſion d'hérédité, qui pourtant ne s'étendoit point à d'autres

qu'aux fils des Vaſſaux. Cet uſage d
juſqu'à ce que l'Empereur Conrad
Salique fit en 1026 le réglement q
ordonna que les freres & les autr
Agnats, qui deſcendoient du premi
poſſeſſeur de Fiefs, auroient part à l
ſucceſſion deſdits Fiefs. Ce réglemen
ne fut obſervé que dans la Lombardi
& en Italie: les choſes en Allemagne
reſterent au même état qu'auparavant,
juſqu'au temps de l'Empereur Rodol-
phe; & alors le fils ſeul ſuccédoit au
Fief. Ceci eſt prouvé tant par l'ancien
Auteur *de Beneficiis*, que par le *Miroir de Saxe* & *de Suabe*. *Joannes de Segu-ſio*, ou le Cardinal *d'Hoſtie*, qui vivoit peu de temps avant l'Empereur Rodol-
phe, & *Alberic de Roſate*, qui écri-
voit peu de temps après, confirment tous deux cet uſage. On trouve mê-
me qu'il a duré, juſqu'au temps de l'Empereur Louis IV; puiſqu'après la mort de l'Electeur Waldemar, il réu-
nit à ſa Maiſon la Marche de Brande-
bourg, comme un Fief échu à l'Em-
pire, au lieu de la laiſſer à Jean, frere de Waldemar, ou à ſes autres Agnats, qui deſcendoient tous du Margrave Albert l'*Ours*, premier poſſeſſeur. De
ces

ces principes, notre Auteur infere, que Fréderic le Belliqueux étant mort en 1246 ſans héritiers, le Duché dès-lors a été vacant & dévolu à l'Empire, & que ſes ſœurs, ainſi que Gertrude, fille de ſon frere, mort avant lui, n'y avoient aucun droit; parce que le privilège de l'Empereur Fréderic I, pour la ſucceſſion féminine, pouvoit s'étendre ſeulement, ſelon les loix qu'on a rappellées, ſur les filles du dernier Duc, non ſur de ſimples collatérales, & qu'il ſeroit étrange de croire qu'en général toutes les Princeſſes euſſent hérité en Autriche, dans le temps même où un propre frere n'avoit pas encore droit de ſuccéder à ſon frere. Il ajoute que l'Empereur Fréderic II. ayant appris la mort de Fréderic, n'adjugea le droit de ſucceſſion, ni à Marguerite, femme du Roi Ottocare, ni à Gertrude de Bade; que vraiſemblablement l'Autriche fut regardée comme un fief échu à l'Empire, & qu'en conſéquence il l'a fit gouverner par ſes Stadhouders; que l'Empereur Guillaume, malgré toutes les repréſentations du Pape Innocent IV, n'en voulut pas accorder l'inveſtiture à Fréderic de

liade ; & qu'enfin, quoique l'Em
Richard l'eût donnée au Roi Ot
cette donation n'ayant pas ét
avec les formalités requiſes, ni
conſentement des Electeurs, l
reur Rodolphe, qui étoit mont
trône en 1273, fut en droit de
der le Duché d'Autriche com
fief échu à l'Empire, de le re
der au Roi Ottocare, & avec le
tement préalable des Electeurs
conférer à ſes fils, comme il fit
vement en 1282 dans la Diete
bourg. C'eſt là, conclut diſer
notre Auteur, c'eſt dans un uſa
mémorial, que l'Empereur Ro
a cherché le véritable fondeme
droits de ſes fils, & que dans l
dement adreſſé en 1288 aux
d'Autriche, en leur ordonnant
reſpecter comme leurs Maîtres,
porte d'autre motif, ſinon qu
avoit conféré ces Etats, comm
échus à l'Empire, & à ſa per
Ce ſyſtême, auſſi nouveau que
& heureux, a trouvé des con
teurs en Allemagne. Des Sçava
faut préſumer exempts par état d
jugés & de paſſion, ont fait à

teur les objections ſuivantes. Ils obſervent, 1°. qu'on ne ſçauroit prouver que les loix & les uſages des fiefs cités par M. Lambacher, doivent s'entendre des Principautés d'Allemagne ; & leur opinion eſt qu'ils ne regardent que la Nobleſſe ſubalterne. Les fiefs de cette Nobleſſe, diſent-ils, étoient appellés *Bénéfices* : ils ne pouvoient pas être héréditaires, parce qu'ils étoient donnés comme une récompenſe des ſervices militaires, ou de ceux qu'on avoit rendus à la Cour, & qu'il falloit par conſéquent les mériter par des ſervices réels, comme les charges de la Cour, & les emplois de la guerre n'admettent point encore aujourd'hui de droit héréditaire. 2°. Ils croyent que long-temps avant l'Empereur Rodolphe, il étoit d'uſage en Allemagne qu'un frere ſuccédât à ſon frere dans une Principauté indiviſe. Ce ſeul mot *indiviſe* explique l'exemple que l'Auteur a donné de la Marche de Brandebourg, parce qu'en Allemagne il y avoit anciennement cette regle de droit : *la diviſion rompt l'héritage* ; & que par conſéquent les freres n'avoient plus droit de ſucceſſion dans les Etats divi-

ſés, ni pour eux, ni pour leur poſtérité, à moins qu'ils n'en euſſent obtenu ſur le champ l'inveſtiture : (*Inveſtituram ſimultaneam*), ce qui n'avoit pas été fait dans la Maiſon d'Aſcaigne à l'égard de la Marche de Brandebourg. 3°. Conformément aux anciens uſages d'Allemagne, ils prétendent que les Principautés & les Comtés étoient déjà héréditaires dès le temps des Carolingues ; qu'ainſi non-ſeulement le fils ſuccédoit à ſon pere, mais auſſi un frere à ſon frere. Ludolphe, Duc de Saxe, eut en 859 ſon fils Bruno pour ſucceſſeur ; & lorſque celui-ci mourut en 880, ſans laiſſer d'enfans, le Duché échût à Otton ſon frere, auquel ſuccéda en 916 Henri l'Oiſeleur. Dans la Maiſon de Billungen, le fils ſuccédoit toujours à ſon pere, juſqu'à ce qu'elle s'éteignit en 1106 dans la perſonne du Duc Magnus. Les deux gendres de ce Duc, Henri le Noir, Duc de Baviere, & Otton le Riche, Comte d'Aſcaigne, concoururent pour le Duché de Saxe, comme pour un héritage qui leur étoit dévolu. Or qui croiroit que deux Princes ſi puiſſans euſſent été ſi peu inſtruits des Loix féodales obſer-

vées dans leur Patrie, pour ſe diſputer une poſſeſſion qui n'eût dépendu que des bonnes graces de l'Empereur ? Le jugement rendu contr'eux par l'Empereur Henri V. ne prouve donc point dans ce cas que le Duché de Saxe n'eût pas encore été alors héréditaire ; mais ſeulement que les filles ne pouvoient pas encore hériter, parce qu'il n'y avoit pas de privilège en leur faveur, comme il y en avoit pour le Duché d'Autriche. 4°. Ce qui s'eſt paſſé dans la Maiſon des Welphes paroit encore fort oppoſé au ſyſtême de M. Lambacher. On veut bien ſuppoſer que le Duc Welph, fils du riche Margrave Italien *Azon*, avoit obtenu le Duché de Baviere de la ſeule libéralité de l'Empereur Henri IV : mais il eſt certain qu'après ſa mort ce Duché paſſa à ſon fils, & que celui-ci étant mort ſans enfans, il échût à Henri *le Noir*, ſon frere cadet. Et que dira M. *Lambacher* de cette grande conteſtation, à laquelle l'Empereur Fréderic I. parut prendre un intérêt ſi vif ? Il s'agit de la conteſtation élevée par Henri *le Lion*, qui, après la mort de ſon pere, fit valoir ſes prétentions tant ſur le Duché de Saxe,

que ſur celui de Baviere, & qui obtint juridiquement l'un & l'autre. Si les Empereurs avoient pû diſpoſer arbitrairement des Principautés, comme on diſpoſoit des Fiefs de Lombardie, & de ceux de la Nobleſſe ſubalterne, qui n'étoient que de ſimples Bénéfices, il auroit ſuffi de dire à Henri *le Lion*, qu'on ne lui faiſoit point de tort, puiſqu'il n'avoit aucun droit acquis ſur les Duchés qu'il revendiquoit, & que tout dépendoit du bon plaiſir de l'Empereur.

5°. Si l'on veut ici des exemples d'un frere ſuccédant à ſon frere dans la poſſeſſion d'une Principauté, il s'en trouve un aſſez grand nombre avant l'Empereur Rodolphe. Fréderic I. de Hohenſtauffen rendit le Duché de Suabe héréditaire à ſon fils & à ſon petit fils, qui portoient tous deux le même nom, & dont le dernier fut depuis l'Empereur Fréderic I. Le fils de cet Empereur appellé auſſi Fréderic, étant mort en 1191, ſans enfans, eut Philippe ſon frere pour Succeſſeur dans le Duché de Suabe. Il en étoit de même dans la Thuringe. Le Landgrave Louis *Bras-de-fer*, étant mort en 1172, ſon fils

Louis *le Pieux* lui ſuccéda ; & lorſque celui-ci mourut en 1192, ſans laiſſer d'enfans, la Thuringe tomba en partage à Herman, ſon frere cadet. De plus, après la mort du jeune Herman en 1241, Henri Raſpo, frere de ſon Pere, lui ſuccéda ſans oppoſition. Ce fut avec ce Roſpo que la branche mâle s'éteignit ; mais il s'alluma en même-temps une guerre, dont les motifs ne paroiſſent pas apuyer l'Auteur. Il s'agiſſoit de décider, ſi ce ſeroit Henri, fils de la ſœur du Landgrave, qui hériteroit de la Thuringe, ou Sophie de Brabant, fille de ſon frere. 6°. Enfin, la Maiſon de *Babenberg*, dont la ſucceſſion eſt la ſource des queſtions agitées ici, fournit amplement de quoi combattre l'opinion de M. *Lambacher*. Le Margrave Léopold l'*Illuſtre*, eut en 994 pour Succeſſeur Henri ſon fils ; & celui-ci qui mourut en 1018, ſans héritiers, fut ſuccédé par Albert *le Victorieux*, ſon frere cadet. Au Margrave Léopold *le Saint*, ſuccéderent l'un après l'autre ſes trois fils, Albert, Léopold *le Libéral*, & Henri Jachſomirgott. Il en fut de même à l'égard du Duc Léo-

pold *le Vertueux*, à qui ſuccéderent auſſi tour-à-tour ſes deux fils, Fréderic & Léopold *le Glorieux*. Si donc il eſt conſtant, par tous ces exemples, que les grands Fiefs ont paſſé par droit d'héréditè ſucceſſivement, même des freres aux freres, il s'enſuit que le Privilège de l'Empereur Fréderic I n'a pû ſouffrir de limitation. Alléguera-t-on que l'Empereur Louis IV. a exclu Jean, frere du Margrave Waldemar, de la ſucceſſion à l'Electorat de Brandebourg? Ce dernier ſurvêcut trop peu de tems au premier, pour qu'une pareille excluſion ait pû avoir tout ſon effet de la part de l'Empereur. D'ailleurs Louis IV. n'a pas ſimplement incorporé à ſa Maiſon la Marche de Brandebourg comme un Fief dévolu à l'Empire, puiſqu'il acheta les droits d'Otton *le Libéral*, Duc de Brunſvic, qui y prétendoit, du chef d'Agnès ſon épouſe, ainſi qu'il eſt juſtifié par les pièces originales du traité, qui ſe trouvent dans la *Relation de la Haute & Baſſe-Nobleſſe de M. Scheidt*, page 222.

De toutes ces objections & de quelques autres qu'on peut faire contre le ſyſtême du ſçavant M. *Lambacher*, il ſuit

que la queſtion qu'il a entrepris de reſoudre paroit encore indéciſe. Nous terminerons ici cette controverſe importante, dans laquelle nous n'oſons prendre parti, & que nous laiſſons approfondir aux Lecteurs verſés dans l'Hiſtoire d'Allemagne.

III.

Hiſtoire naturelle du Harang.

Le Harang, poiſſon qui n'eſt vil que par ſa prodigieuſe abondance, mais qui par la qualité de ſa chair délicate, légere & ſaine, eſt préférable à la plûpart de ceux que nous eſtimons le plus; qui fait preſque ſeul la ſubſiſtance de pluſieurs Nations, & une forte branche de commerce : le harang ne fait pas une grande figure dans l'Hiſtoire des Poiſſons, ou ce que les Ictyographes en ont dit ſe réduit à très-peu de choſe. Cependant deux Ecrivains ſe ſont attachés particuliérement à le faire connoître. Le premier, Naturaliſte Allemand, eſt *Paul Neucrantz*, dont l'ouvrage Latin imprimé à Lubec, *in*-4°., en 1654, a

pour titre : *De Harengo, Exercitatio Medica, in quâ principis Piſcium exquiſitiſſima bonitas, ſummaque gloria aſſerta & vindicata* : « Diſſertation Médicale, » dans laquelle on confirme ou l'on » retablit la réputation, l'excellence, » & la ſupériorité du Harang. » L'autre, eſt *Jacques Solas Dodd*, Anglois, dont l'Ecrit intitulé, *Eſſay towards a natural Hiſtory of the Herring ;* » Eſſai » d'une Hiſtoire naturelle du Harang, » a été publié à Londres en un volume *in*-8°., & a eu deux éditions depuis quelques années. C'eſt du fond de ces deux ouvrages que le nouvel Hiſtorien des Harangs déclare avoir tiré le morceau dont nous allons donner la ſubſtance.

La longueur ordinaire du harang, quand il a toute ſa meſure, eſt d'environ 12 pouces, & ſa circonference en a quatre. Il a cinq nageoires, & la principale compoſée de 17 brins eſt attachée à ſon dos. A chaque côté de ſes oüies ; il a pareillement une nageoire ; & ſous ſon ventre il s'en trouve une double qui eſt fourchue, & dont chaque partie a neuf brins. A celle-ci ſe joint une autre nageoire près de l'a-

nus & du côté de la queue. Ses écailles ſont plus longues que larges, arrondies, couchées les unes ſur les autres, comme les tuiles ſont couchées ſur un toit, & attachées au parenchyme ou ſous la peau par une eſpece de colle. Elles ſont ſi brillantes, qu'elles reluiſent pendant la nuit; & au lieu d'être mêlées de jaune, comme celles des autres poiſſons; elles ſont blanches. Ces écailles ſont formées de filandres très-étroitement jointes enſemble, & qui s'étendent de plus en plus depuis leur origine juſqu'à leur circonference extérieure. Sous cette cuiraſſe naturelle, deſtinée à garantir le harang du choc des corps durs & des bleſſures que lui cauſeroit le frottement des autres poiſſons qui l'environnent en ſi grand nombre, eſt une peau très-délicate d'un beau bleu foncé ſur le dos, mais qui s'éclaircit ſous le ventre, & devient à la fin tout blanc à peu-près comme celui des écailles. On trouve quelquefois entre cette peau & les muſcles une graiſſe noirâtre ſous laquelle ils ſont diſpoſés par différentes couches, & blancs comme du lait. Chacun de ces muſcles a ſa peau parti-

culiere qui l'enveloppe, avec quantité de filandres, & preſque toujours de petites arrêtes. La tête du harang eſt oſſeuſe, & ſurmontée d'une petite élévation. On y remarque des deux côtés deux enfoncemens un peu prolongés, mais étroits. Cette tête, vers le nez ou la bouche, devient aſſez menue, & s'aplatit des deux côtés, dont chacun a huit écailles oſſeuſes, ou de groſſes & larges arrêtes. Ses parties dures ne ſont pas, comme aux autres animaux, jointes par des ſutures dentelées. On diſtingue dans ſon cerveau les neuf parties, appellées communément *Proceſſus*, & elles y ſont diſtribuées en trois rangs. Le premier rang eſt compoſé de deux élévations rondes; le ſecond, de ſix autres éminences rondes & longuettes, & plus groſſes que les premieres; & le dernier rang en contient une ſeule, dont la forme eſt un peu triangulaire. Les cavités de la cervelle ſont ordinairement remplies d'une lymphe ou ſéroſité ſalée. La dure-mere & la pie-mere ſont très-viſibles. La moëlle dorſale eſt fort différente de celle des autres poiſſons: elle n'eſt point diviſée en parties

égales, mais continue & ſans interruption; en quoi les harangs ſont conformes aux hommes & aux animaux à quatre pieds. Du milieu de la cervelle ſortent les nerfs viſuels, qui ſont très-courts. Ils ne ſe joignent pas dabord, mais vont auſſitôt, ſans s'entrecouper, vers le fond de l'œil, & compoſent la premiere paire de nerfs. Les yeux au reſte ont une diſpoſition toute particuliere.

La *Tunique choroide* reſſemble un peu à un muſcle, & elle tourne à une petite diſtance autour des nerfs viſuels. Ainſi le harang peut étendre ou retrécir à ſon gré cette membrane, & par conſéquent allonger ou racourcir ſon œil. La prunelle eſt d'une belle couleur rouge, & le criſtallin comme dans les autres poiſſons. Les harangs n'ont point de paupieres; mais ils ſont pourvûs, comme les autres poiſſons, d'une peau pour filler les yeux. Ils ont quatre nerfs pour l'odorat; ſçavoir, deux de chaque côté. La paire d'enhaut ſort du milieu de la cervelle, & s'étend des deux côtés au-dedans des yeux, à la diſtance d'environ un pouce. Elle arrive

alors près des deux élévations qui ſont de la même ſubſtance que la cervelle, & paſſe par-deſſus en forme d'arc. De-là les nerfs de ces deux paires s'entrecoupent & ſe rejoignent près des narines. La paire inférieure des nerfs olfactifs ſort de la partie antérieure de la cervelle, & court dans la partie inférieure de la tête, où les deux nerfs ſe réuniſſent. Enſuite ils ſe ſéparent encore & ſe rendent à la partie intérieure de la petite éminence qui s'éleve au-deſſus de la cervelle. Le ſiége de l'odorat y eſt renfermé dans la cavité d'un cartilage, près de la bouche du poiſſon, & ſes narines ſont enveloppées de fibres ſi déliées & ſi délicates, qu'il faut ſans doute que le harang ait l'odorat d'une fineſſe extrême. De toutes les parties de la bouche, la plus remarquable eſt le palais. Ce palais préſente d'abord une cavité d'un blanc de nacre, & remplie de petites ſinuoſités. Il eſt compoſé d'un contour oſſeux en demi cercle garni d'un grand nombre de petites dents. Dans le fond de la bouche on voit encore deux élévations garnies de pareilles

dents qui les rendent rudes au toucher, & derriere commence immédiatement l'épine du dos. La Nature n'a tant multiplié les dents de ce poiſſon, qu'afin qu'il pût ſe nourrir de poiſſons infiniment plus petits, qui pendant la maſtication, pourroient ſe gliſſer & s'échapper. Ainſi les dents du harang ne lui ſervent pas ſeulement à attraper ſa proie, mais encore à la retenir, juſqu'à ce qu'elle ſoit en état d'être avallée. La langue du harang eſt petite, rude, pointue, & bordée d'une eſpéce de cal. La machoire d'en-bas paſſe un peu pardeſſus la machoire ſupérieure. Le goſier eſt rempli de filets charnus qui tiennent lieu de muſcles & de glandes de différens diametres. Il eſt tapiſſé de quatre peaux différentes, dont le tiſſu differe beaucoup de celui des peaux de l'eſtomach. Cet eſtomach où le goſier s'enfonce du côté gauche, eſt plus large en haut qu'en bas, & ſe termine en pointe.

Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans la longue deſcription qu'il fait des parties de la génération. Ce détail trop circonſtancié pour la plûpart de nos Lecteurs, ne peut gueres in-

téreſſer que les profonds Phyſiciens. Ainſi paſſant à d'autres objets, nous allons abréger l'anatomie du harang.

Le diaphragme, dans ce poiſſon, eſt cartilagineux, & n'a ni fibres charnues, ni aucune autre extenſion de muſcles: il eſt donc ſans mouvement, & ne paroît deſtiné qu'à faire la ſéparation de la grande cavité du corps, ou à lier d'autres parties entr'elles. Le cœur eſt ſitué ſous les Bronchies: la chambre qu'il occupe, excéde un peu ſon volume, afin qu'il puiſſe s'y remuer. Ce cœur eſt triangulaire, & enfermé dans un pericarde de même forme, de la nature de la peau, c'eſt-à-dire extrêmement fort & très-intimement lié à ce viſcere. Du fond du cœur ſort la groſſe Artere, où l'Aorte, qui eſt couverte d'une eſpece de cartilage, & d'où partent d'autres branches de vaiſſeaux. Les Bronchies ſont entrelaſſées, comme les arteres & les veines, en forme d'arc: elles ſont attachées à des parties oſſeuſes qui les maintiennent dans leur place & les défendent contre les accidens extérieurs. Il manque ici pluſieurs vaiſſeaux, tel sque la veine & l'artere du poul-

mon : mais ils ſont ſupplées par les nombreux vaiſſeaux ſanguins des Bronchies que la Nature a ſubſtitués aux poulmons pour le paſſage & la filtration du ſang, & la circulation ſe fait comme dans les autres animaux. Ainſi la Nature a plus d'un moyen pour opérer les mêmes effets, & dans les loix qu'elle s'eſt faites, elle ſçait varier le mécaniſme néceſſaire à leur exécution.

Il ne nous reſte plus à conſidérer dans l'œconomie du harang, que la queue, les nageoires & la veſſie. Ce ſont-là les avirons, les rames & les voiles, qui ſoutiennent les poiſſons dans l'eau, qui les font naviger & même entreprendre des voyages de très-long cours, & qui les tranſportent promptement partout où ils veulent. La queue eſt le principal inſtrument dont ſe ſervent les harangs pour nager : les nageoires, (ainſi nommées de l'uſage qu'on leur attribue fauſſement, au préjudice de la queue) ne lui ſervent qu'à tenir ſon corps dans une eſpéce d'équilibre, & à l'empêcher de chanceler. C'eſt par cette raiſon que la queue eſt garnie de pluſieurs muſcles & plus forte qu'aucune autre

partie. La veſſie eſt un vaſe oblong, qui ſert au poiſſon à ſe maintenir dans les eaux à toutes ſortes de profondeurs : l'air s'y comprime plus ou moins, & par conſéquent la veſſie occupe plus ou moins de place dans le corps de l'animal, ſuivant que le poiſſon en nageant s'enfonce plus ou moins dans l'eau. Ainſi ſon corps ſe retrécit ou s'étend, ſelon la profondeur de l'eau à laquelle il a envie de deſcendre, & cependant le poids de ſon corps, par rapport à celui de l'eau, reſte toujours dans la même proportion. Car un corps quelconque plus peſant qu'une quantité d'eau de la même circonférence, doit néceſſairement s'enfoncer; un corps plus léger ſurnage, mais un corps qui eſt préciſément du même poids qu'une quantité d'eau de même volume peut s'y ſoutenir en équilibre à toutes ſortes de profondeurs. On voit donc que, quand le poiſſon ne fait que le même poids de l'eau, eu égard à ſa circonférence, il doit s'y repoſer & ne faire aucun mouvement en haut ni en bas. S'enfonce-t-il plus avant dans l'eau ? Il a moins de circonférence,

parce que ſa veſſie ſe reſſerre ; mais il reſte toujours en poids égal avec l'eau. S'éleve-t-il ? La veſſie s'étend, ſans augmenter le poids du corps, & le poiſſon peut ſe repoſer à fleur d'eau.

Il eſt probable que les poiſſons ont la faculté d'expulſer l'air de leur veſſie, pour en recevoir de nouveau. *Ray* a obſervé, dans la plûpart des poiſſons, un conduit qui va du goſier dans la veſſie à nager, & qui ſans doute ſert à cet uſage. De plus, la peau de cette veſſie a un mouvement muſculaire, au moyen duquel le poiſſon peut la retrécir, quand il veut. Enfin, pour confirmer cette idée, *Ray* obſerve encore que, quand cette veſſie eſt percée ou déchirée, le poiſſon s'enfonce, & qu'il ne peut ni ſe ſoutenir ni s'élever. Les poiſſons plats, qui ſe tiennent toujours couchés dans le fond de l'eau, n'ont point de veſſie à nager.

Ce qu'on vient de lire eſt tiré pour la plus grande partie, de l'Anglois de *Dodd* : il va contribuer encore, avec quelques bons Auteurs, à l'Hiſtoire de la Pêche, & de l'aprêt du harang.

La Pêche des harangs ſe fait aux environs des Iſles de *Schetland*, ſituées dans la Mer d'Ecoſſe, & plus au Nord que les Orcades. Les Habitans de ces Iſles ont, à ce que l'on dit, un indice ſûr de la prochaine arrivée des harangs; mais perſonne juſqu'à préſent n'a pû nous découvrir cet indice.

Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que les harangs ſe font voir aſſez régulierement en une quantité ſurprenante vers le huit du mois de Juin. On ne ſçait point préciſément de quel endroit ils viennent; mais on eſt ſûr que c'eſt des Mers les plus reculées du Nord. Quelques Naturaliſtes prétendent qu'ils ſont attirés dans la Mer d'Ecoſſe, par de petits vers appellés *Surf*, qui fourmillent ſur la ſurface de l'eau, & qui leur ſervent de nourriture. Mais quoiqu'il ſoit aſſez vraiſemblable que ces vers ſont la proie des harangs, ce n'eſt pas la ſeule raiſon qui les amene de ſi loin: autrement toute l'immenſe peuplade des harangs viendroit partager cette proie. D'ailleurs il faudroit ſuppoſer que les Mers du Nord ſont totale-

ment dépourvues de ce genre de nourriture, & alors de quoi vivroient ceux qui reſtent, ou du moins ceux qui doivent continuer la propagation de l'eſpéce. S'ils ont toute la nourriture dont ils ont beſoin dans leurs contrées natales, pourquoi vont-ils chercher ailleurs ce qu'ils ont chez eux? *Dodd* a recours à la Providence : il prétend que la migration des harangs eſt l'effet de ſon attention à nous procurer à nous-mêmes une nourriture délicieuſe dans ces poiſſons qui viennent s'offrir en ſi grand nombre à nos beſoins. La penſée de *Dodd* eſt trop belle, pour ne pas nous en occuper avec une ſorte de complaiſance ; mais il faut payer les Phyſiciens d'une autre monnoie. Ainſi ne ſe peut-il pas faire que l'étonnante multiplication des harangs dans les Mers du Nord, leur rende, en certaines ſaiſons, la ſubſiſtance difficile, & les oblige d'envoyer des colonies & des peuplades chercher la leur en d'autres Mers? Il y a de ces migrations, fondées ſur le motif qu'on inſinue, plus d'un exemple dans la Nature, & c'eſt préciſément l'hiſtoire des hommes.

Auſſitôt que les Pecheurs de Schetland ſe ſont apperçu de l'arrivée des harangs, ils tendent leurs filets : ils en prennent d'abord une partie, & la chargent dans leurs bâtiments. Les harangs ſe tournent enſuite vers l'Ecoſſe, où on les prend de la même façon. Quand ils approchent d'Angleterre, ils ſe ſéparent, & une partie dirige ſa courſe vers l'Eſt ou le Sud-Eſt : elle laiſſe les Iſles d'Orkney & de Schetland à gauche, paſſe les Iſles de l'Eſt, & gagne l'*Irlande*. Là cette troupe ſe partage encore. Une partie tire vers le Sud, le long des côtes Britanniques, & va juſque dans le canal de *S. George* : elle ſe trouve ainſi entre l'*Angleterre* & l'*Irlande*, & ſe rend dans les *Severnes*. Dans cet endroit ils rencontrent l'autre moitié de la ſeconde diviſion, qui a continué ſa route vers l'Oueſt ou le Sud-Oueſt, ſur les côtes d'Irlande juſqu'au Sud de la même Iſle, pour ſe rejoindre à ceux qui ont deſcendu le canal d'Irlande au Sud-Eſt. L'autre moitié de la diviſion qui s'eſt ſéparée vers le Nord, tourne un peu du côté de l'Oueſt & du Sud-Oueſt : elle deſcend dans la mer d'Allemagne, cotoye l'Angleterre, paſſe au deſſus

de Schetland, & reconnoît les côtes d'Aberdeen. Ceux ci rempliſſent de leur fray toutes les Bayes & toutes les Embouchures des Rivieres. Après que les Ecoſſois du Nord de la riviere du Tay, en ont pêché une quantité conſidérable, les Bootes de Dunbar & de Fife, viennent à leur tour pêcher les harangs qui marchent vers le Sud. Ces derniers tournent d'abord autour des bords élevés de Bervick & de S. Tabb, & on ne les voit plus juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivés à Scarborough, d'où ils partent pour ſe raſſembler en bien plus grand nombre ſur les côtes d'Yarmouth. Alors ils paſſent l'embouchure de la Tamiſe, & rangent les côtes de Kent, de Suſſex, d'Hampſire, & juſqu'à l'extrémité de l'Angleterre. Là ſe rend la premiere partie de la premiere diviſion, qui a été fort diminuée de l'autre côté de l'Iſle, mais qui y a laiſſé ſon fray; & ce reſte devient vraiſemblablement la proie des Marſouins & d'autres gros poiſſons de cette Mer.

La multitude des harangs qui voyagent dans nos mers eſt innombrable. Les Pecheurs diſent que la portion qu'en prennent les Européens, ne va

pas à un contre mille fois mille. On a vu auſſi des harangs au nord de l'Amérique, mais non pas en ſi grande quantité qu'en Europe : ils ne s'étendent pas plus loin vers le Sud, que juſqu'à la Riviere de la Caroline. On ne peut pas dire avec certitude, ſi cette portion fait partie de l'incroyable quantité qui en arrive dabord ſur les côtes du Groenland, & qui au lieu d'aller de conſerve avec les autres au Sud-Oueſt, s'eſt arrêtée ſur les côtes de l'Amérique au Nord-Oueſt ; ou ſi c'eſt un reſte de ceux qui ont paſſé par le canal d'Angleterre. Quoiqu'il en ſoit, il eſt très ſur qu'on n'en voit point ſur les côtes du Sud, de l'Eſpagne, de Portugal ou de France, ni ſur les côtes de l'Afrique ; ou s'il y en a, ils ſont en petite quantité. Quand ils ont abandonné l'Angleterre, on n'en voit plus, & on ne ſçait ce qu'ils deviennent. Ils s'arrêtent ordinairement pendant 15 jours, c'eſt-à-dire depuis le 8 Juin juſqu'au 22 du même mois, près de Cranehead, qui eſt la pointe la plus éloigné de Braſſy-Sound. De là ils s'écoulent à 7 lieues maritimes loin du Sud-Oueſt de Schetland, vers les Ferriſlands

Ferriſlands. L'endroit de la pêche eſt *Buffindeeps*, ſitué à 28 lieues maritimes vers le Nord de Firth. Les harangs y ſéjournent encore une quinzaine de jours, c'eſt à-dire, juſqu'au 6 de Juillet. De là juſqu'au 20 du même mois, ils reſtent ſous Cheuithils & ſous Cheuitchace, & par delà Buchanneſſ. Ils continuent enſuite leur voyage pendant quelques jours, juſqu'à Doggerbanck, ou ils s'arrêtent 37 jours; & au commencement du mois de Septembre, ils ſe trouvent près d'Yarmouth, où on les voit pendant 70 jours. Enfin delà ils tournent au Sud, où ils ne ſont pourſuivis que par de petits Pêcheurs, parce que la route pour les Buyſes eſt dangereuſe.

Les Ecoſſois & les Hollandois, ſont les plus fameux Pecheurs de harangs. Ces deux nations ont eu ſur cela de grandes diſputes qui ne ſont pas de notre objet. Les François en ont auſſi quelque fois pêché ſur les côtes d'Écoſſe: mais les ſeuls habitans anglois d'Yarmouth & de Leoſtaff fument tous les ans plus de 40. à 60000 bariques de harangs; & combien n'en prend-t-on pas entre l'Angleterre & la France!

Autrefois les Hollandois n'avoient point de part à cette pêche : ils étoient obligés d'acheter leur harang des Ecoſſois, & ces derniers n'en étoient pas plus traitables. Ils avoient fait un reglement par lequel il étoit enjoint aux Pêcheurs de porter les harangs à terre, & de les y mettre en vente, afin que les habitans puſſent choiſir les meilleurs. Ce reglement déplut aux Hollandois : ils prirent le parti de ſe livrer à cette Pêche & de mettre des Buyſes en mer. On raporte à cette occaſion, que vers le milieu du ſeizieme ſiecle, un pêcheur nommé *Violet Stephens*, mécontent de ſa ſociété dont il croyoit avoir reçu quelque offenſe, ſe retira à Enckhuyſen en Hollande, & apprit aux habitans du lieu le ſecret de la Pêche du harang.

On ſe ſert pour la Pêche du Harang de certains bâtimens qu'on appelle *Buyſes*. Chaque Buyſe porte depuis 50 juſqu'à cent tonneaux & plus. Vers la S. Jean, quand les harangs commencent à nager & à couler en grande compagnie, les Hollandois ſortent avec leurs Buyſes, ainſi qu'avec beaucoup d'autres bâtimens, de leurs ports de

Dort, Rotterdam, Delft, Schiedam, Vlaerdingen, la Brille, Enckhuyſen &c. En 1601, il en ſortit en trois jours de temps quinze cens Pêcheurs. On prétend avoir compté en 1609, 3000 bâtiments chargés de 15000 hommes qui allerent à la pêche du harang ſur les côtes d'Angleterre. Par la ſuite, le nombre des Pêcheurs Hollandois eſt devenu plus conſidérable. Les pecheurs ſortent trois fois par an : cette ſeule Pêche nourrit en Hollande ordinairement plus de cent mille perſonnes, & elle en enrichit beaucoup. Huet fait monter à la quantité de trois cens mille tonneaux, le produit annuel de cette Pêche, qu'il évalue à 25 millions d'écus de banque, dont 17 millions en pur gain & huit millions pour les frais. Funcius ſoutient que les Hollandois pechent par an quatorze mille huit cens millions de harangs. Doot prétend qu'en 1688 quatre cens cinquante mille Hollandois furent employés à la pêche du harang. Au commencement du dernier ſiecle, deux mille Buyſes de 60 juſqu'à 200 tonneaux pêcherent depuis Buchanneſſ, juſqu'à l'embouchure de la Tamiſe, dans l'eſpace de 26 ſemaines

ſeize mille Laſts ou cent quatre vingt-douze mille tonneaux de harangs. Chaque tonneau de 32 galons contient ordinairement 1000 pieces de poiſſon. Ainſi le produit de cette pêche alla à cent quatre vingt-douze millions de harangs. En 1718, les harangs étoient à ſi vil prix en Hollande, que l'on pouvoit avoir un Laſt, compoſé de 12 tonneaux, pour 110 florins, & enſuite pour 85 florins d'Hollande.

Le Harang a l'habitude de ſuivre la lueur de la lumiere, & pendant la nuit il jette lui-même une ſorte de clarté qui ſe répand dans l'air. Ces poiſſons par ce moyen ſe décelent eux mêmes & trahiſſent leur marche : c'eſt ce qui fait auſſi qu'on les pêche ordinairement dans la nuit. On ſe ſert pour cela de filets longs de 1000 à 1200 pas, & qui ne peuvent être retirés qu'une fois. On prend quelque fois 3,4,5,10 & juſqu'à 14 laſts. Auſſitôt que le harang eſt ſorti de l'eau, il eſt mort : c'eſt pour cela qu'il faut, ſans retard, le ſaler, le mettre en caque, & le fumer.

Il y a environ 350 ans que l'uſage d'encaquer le harang ſubſiſte. Avant qu'on eut trouvé ce moyen de le

conſerver, on le mangeoit apparament frais ou ſec. L'époque de cette utile invention, eſt fixée par quelques Hiſtoriens à l'an 1397, & par d'autres à 1416. L'inventeur s'apelloit *Guillaume Beuckels*, ou *Beuckelſen* ou *Buckfeld*, & il étoit de Biervliet en Flandre. On reconnut bientôt en Hollande les avantages de la caque, pour conſerver le goût du harang & pouvoir le tranſporter par tout. Depuis, cette invention ſi ſimple eſt devenue comme la baſe du commerce des Hollandois. Le ſouvenir du nom de Beuckels fut par la ſuite ſi agréable, que l'Empereur Charles V. & la Reine d'Hongrie allerent en 1536 en perſonnes voir ſon tombeau à Biervliet, comme pour le remercier d'une découverte ſi avantageuſe à leurs ſujets d'Hollande.

Il y a deux façons de ſaller les harangs, en blanc, ou en rouge : c'eſt ce qu'on appelle *blanc-ſallé*, & *rouge-ſallé*. Voici la premiere façon. Auſſi-tôt que le harang eſt pêché, on l'ouvre, on ſépare les boyaux d'avec les œufs ou la laite, & on les ôte. On lave enſuite le poiſſon dans de l'eau fraiche, on le frote bien avec du ſel,

& on le met dans une ſaumure aſſez forte, pour qu'un œuf y puiſſe tenir ſans s'enfoncer. Cette ſaumure eſt compoſée de ſel & d'eau fraiche. Les harangs y reſtent 14 ou 15 heures ; après quoi on les en retire, on les ſéche bien, & on les met dans un tonneau par couches.

Quand tous les harangs ſont arrangés & bien preſſés les uns ſur les autres, on finit par mettre du ſel deſſus & deſſous, & quelquefois entre les couches. On ferme enſuite exactement le tonneau, pour que la ſaumure n'en découle pas, & qu'il n'y entre pas le moindre air. Sans cette précaution, le harang ne tarderoit pas à ſe gâter. On doit obſerver la même choſe, quand on change les harangs de tonneaux.

Les harangs des Hollandois ſont plus tendres, de meilleur goût, & moins ſallés que ceux des Anglois. La raiſon en eſt évidente. Les harangs des premiers reſtent plus longtems dans le ſel que ceux des Anglois, parce-qu'ils ne ſe vendent en Hollande, que quand tous les autres endroits ſont pourvus ; au lieu que les harangs d'Angleterre ſont mangés auſſi-tôt

qu'ils ſont arrivés à Londres. Or le ſel pénétre mieux les harangs d'Hollande, parce qu'ils y reſtent plus long-tems, & d'autre part l'humidité diminue l'âcreté du ſel. Plus le harang peut ſéjourner dans la caque, plus il acquiert de bonté, plus il s'adoucit. Les harangs qui ſont pêchés dans une ſaiſon un peu avancée, ſont plus gras que les autres; mais auſſi, par cette raiſon, il faut qu'ils ſoient bien plus preſſés dans la caque.

La préparation des harangs en rouge ſe fait de la maniere ſuivante. Quand les poiſſons ſont tirés de la ſaumure, on les attache à des broches de bois par la tête, & on les accroche dans un four préparé pour cet effet, qui en contient ordinairement douze mille. Ces ſortes de harangs doivent reſter dans la ſaumure le double du tems que les autres, c'eſt à-dire au moins vingt-quatre heures. Lorſque ces harangs ſont dans le four, on allume au-deſſous du ſarment qui fait beaucoup de fumée & très peu de flame. On les laiſſe en cet état, juſqu'à ce qu'ils ſoient ſuffi-

ſamment ſechés & fumés ; ce qui ſe fait environ dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Alors on les en retire, pour les mettre dans des tonneaux. Leur mérite conſiſte à être gros, gras, frais, tendres, d'un bon ſel, d'une couleur dorée, & à n'être point déchirés. C'eſt l'eſpéce de harangs appellés *Picklings*, ou en François *harangs ſores*. Voici la maniere dont on apprête ces mêmes harangs à *Meklenbourg*. Auſſi-tôt que les harangs ſont ſortis de l'eau, on les ſale, & après qu'ils ont reſté quelques heures dans la ſaumure, on les embroche par 30, 40, & plus, à des broches de bois. On les met enſuite ſous un tonneau, ou dans un four quarré, long, tout ouvert, bâti de briques, & haut de trois à quatre pieds, dans lequel ils ſont attachés par rangs. On allume au-deſſous du bois, de la mouſſe & d'autres matieres qui donnent plus de fumée que de feu. Au-deſſus des harangs, on met des ſacs & des tapis, pour que la fumée ne ſe diſſipe point. Ils demeurent ainſi attachés pendant une heure & d'avantage, juſqu'à ce

qu'ils ſoient aſſez ſecs, & que la fumée leur ait fait prendre une couleur brune. Alors on les retire du four, on en fait des paquets de ſoixante-dix, ou de quatre-vingt piéces, & on les garde juſqu'au tems qu'on les met en vente. C'eſt là ce qu'on appelle en Allemagne, *les harangs ſores de Mecklenbourg.*

Parmi toutes les eſpeces de harangs (dont on peut voir les différences dans *Marperger*, *le Happel*, & *Scheneveld*, qui en ont écrit,) on en diſtingue trois principales : 1°. *Les harangs de Maikens*, qui ſont pêchés les premiers, & qui ont la plus tendre & la meilleure chair. 2°. *Le harang plein*, qui ſe pêche vers la Saint Barthelemy, & qui eſt plein d'œufs & de laite. 3°. *Le harang bruſé*, qui eſt de la même qualité que le harang plein, mais qui arrive plus tard, & qui eſt tellement ſerré dans la caque, qu'il n'a pas beſoin d'être réchangé.

Le Harang qui dans ſa ſaiſon eſt admis à la table des Riches, & qui eſt accueilli des pauvres en tout tems, eſt trop familier, trop connu, pour nous arrêter à deduire ſes bonnes qualités.

Perſonne n'ignore qu'en général les Poiſſons de paſſage ſont toujours plus ſains que les autres. Le Harang contient beaucoup d'huile & de ſel volatil; il eſt nourriſſant & de facile digeſtion. On raconte qu'une femme de Deventer, en Hollande, mangea, par envie de groſſeſſe, peu de tems avant que d'accoucher, quatorze cens harangs, & qu'elle n'en fut point incommodée. M. *Linnæus* a mis le Harang dans la claſſe des Aloſes (*Clupea*), avec l'Aloſe, proprement dite, le Maquereau & la Sardine.

IV.

Fables & Moralitez.

DISPARES mores, diſparia ſtudia ſequuntur, quorum diſſimilitudo diſſociat amicitias. Cic. de Amic. « De la » différence des mœurs (ou des caractères) ſuit la différence des goûts, » ou de la maniere de penſer; & cette » diſparité déſunit les liaiſons qu'on » nomme amitiés. »

L'AMITIÉ! mot le plus familier de tous, hazardé, traîné, proſtitué par la plûpart de ceux qui l'employent, &

qui désigne un sentiment aussi rarement éprouvé, que l'abus du nom est général. On a dit de tout tems sur l'amitié des choses admirables; mais ne pourroit-on pas, après tout, mettre en question son existence, & demander qui en est capable ? O, *mes Amis, il n'y a point d'amis*, disoit un homme qui connoissoit bien ses semblables: mot profond & vrai qui renverse tous les temples que la morale a élevés à une vertu dont nous n'avons que le phantôme ! La premiere condition qu'exige essentiellement l'Amitié, au moins pour être un peu durable, est l'assortiment des esprits, des caractères, de l'âge, &c. & rien de moins consulté que ces convenances dans la plûpart des liaisons qui s'honorent du nom d'amitiés. C'est ce qu'un sage Indien voulut autrefois apprendre à son fils par l'Apologue suivant.

On t'a parlé sans doute, mon fils, de l'amitié que le Lezard a pour l'homme. *Abeiran*, Caliphe de Bagdad, ayant un jour chassé dans un bois voisin de cette Ville, las & abandonné de sa suite, il se coucha sur le bord d'un ruisseau, qui sembloit appeller le sommeil,

& dont le doux gazouillement l'eut en effet bientôt aſſoupi. A peine eut-il fermé les yeux, qu'il fut reveillé par un Lezard qui le toucha légerement de ſa queue. Il vit à l'inſtant s'avancer ſur lui un Serpent, dreſſé ſur la ſienne, ce qui lui cauſa beaucoup de frayeur. Il ſe leva précipitamment, emporta le Lezard, & prit la fuite. Cette avanture lui inſpira tant de reconnoiſſance pour l'animal qui l'avoit averti de l'approche du Serpent qu'il avoit heureuſement évité, que tous les jours il lui donnoit lui-même à manger, & qu'il le portoit continuellement dans ſon ſein. Lorſqu'il eut hébergé quelque-tems ce Lezard officieux qu'il portoit par-tout, toutes les couleurs de ſon viſage, qui étoient vives, s'effacerent; il devint pâle, jaune, & livide; ſes yeux, qui étoient étincellans, ſe ternirent; enfin il perdit l'appetit, & il eut bientôt tous les ſymptômes d'une maladie opiniâtre. Les Médecins qui furent appellés épuiſerent inutilement leur ſavoir, pour en connoître la nature, & y appliquer les remedes. Elle fit de rapides progrès, ſans être connue, & de jour en jour l'Ange de la mort ſem-

bloit s'approcher, pour citer le Caliphe au grand Tribunal où ſont jugés les Souverains. Un Etranger qui ſe trouvoit alors à Bagdad, entendit parler de la maladie du Caliphe, & demanda qu'il lui fût permis de tenter le ſuccès de quelques remedes. On le prit dabord pour un Charlatan qui ne méritoit pas d'être écouté, & on refuſa de l'introduire au Palais. Il ne ſe rebuta point: il importuna, il conſentit même à perdre la vie, s'il ne guériſſoit pas le Prince, & enfin il fut admis à la Cour. Alchaman (c'eſt le nom de l'Etranger) n'eut pas plutôt examiné les yeux du Caliphe, qu'il déclara que ſa maladie étoit cauſée par un Lezard, dont le ſoufle vénimeux avoit corrompu le ſang du Monarque. Il tira en même-tems de ſa pôche une fiolle, dont il fit prendre au malade quelques gouttes dans de l'eau pure. Abeiran ſe trouva bientôt ſoulagé. Le délire le quitta ſur le champ, ſa couleur revint peu-à-peu, & tout le feu de ſa jeuneſſe ſembla ſe rallumer dans ſes veines. Le Caliphe, après avoir raconté à ſon Médecin l'aventure qui l'avoit attaché au Lézard, le pria

de reſter auprès de lui, & d'accepter un logement dans le Palais de Bagdad. Il ajouta, que, puiſqu'il lui devoit la vie, il eſpéroit qu'il voudroit bien l'en faire jouir de la ſeule façon qui pouvoit la lui rendre agréable, en le mettant chaque jour à portée de lui marquer ſa reconnoiſſance. Alchaman lui répondit modeſtement en ces termes :

„ Seigneur, le plaiſir de faire le „ bien eſt par lui-même une récom„ penſe qu'aucune autre n'a jamais „ égalée. Les hommes bienfaiſans éprou„ vent du moins autant de joie à ver„ ſer leurs dons, que ceux qui les reçoi„ vent. Si mon ſéjour à Bagdad m'a „ mis à portée de t'être utile, j'en ſuis „ déjà trop récompenſé par la ſatisfac„ tion que j'ai de te voir bien retabli „ par mes foibles ſoins. La ſeule grace „ que j'attends de toi, eſt de me laiſſer „ ſortir de la Ville, pour retourner „ dans ma ſolitude, où j'ai voüé tous „ mes momens à la vérité & à la ſa„ geſſe. Je ſçai qu'au milieu de ta gran„ deur tu as toutes les vertus ſociales, „ ignorées des Princes : tu fais le bon„ heur de tes peuples, & l'admiration „ de tous tes voiſins. Mais autant tous

„ les autres hommes doivent recher-
„ cher ton amitié, autant elle eſt à
„ craindre pour moi. Pardonne-moi la
„ liberté avec laquelle j'oſe ici t'ouvrir
„ le fond de mon ame : c'eſt l'Empire
„ du Philoſophe, que cette précieuſe
„ liberté qui fait ſon unique ambition.
„ Ton amitié ſeroit auſſi d'un grand
„ prix pour moi ; mais l'amitié ne peut
„ ſubſiſter que ſur deux fondemens,
„ ſur l'égalité des conditions, & ſur
„ l'uniſſon des eſprits : la vertu même
„ eſt ſans effet dans l'amitié, ſi l'un
„ des deux manque. Sur ce principe,
„ en conſidérant la diſtance qui nous
„ ſépare, daigne enviſager les incon-
„ véniens qui reſulteroient de notre
„ union. Tu es né pour porter le ſcep-
„ tre, & moi pour reſter obſcur. Le
„ bien-être de pluſieurs millions d'hom-
„ mes dépend entierement de toi, &
„ & c'eſt pour eux que tu dois vivre.
„ La ſolitude eſt mon élement, mon
„ plaiſir eſt de méditer, & je ne dois
„ vivre que pour moi. Si je me fixois
„ à Bagdad, pour peu que tu priſſes de
„ goût à ma façon de penſer, ou de
„ raiſonner, tu pourrois négliger tes
„ devoirs ; & le tumulte de ta Cour

„ effarouchant mes rêveries, feroit
„ bientôt d'un être intelligent un auto-
„ mate comme les autres. Prince,
„ vivons chacun dans notre ſphere.
„ Laiſſe le lézard dans ſon trou.

Le Loup, le Renard, & le Sanglier.

FABLE.

Un Loup dont la dent meurtriere étoit encore teinte du ſang des troupeaux qu'il venoit d'égorger, tomba pendant une nuit ſombre dans une foſſe. Auſſitôt qu'il connut le danger, il remplit d'affreux hurlemens les bois & les ſauvages bruyeres. Des animaux qui l'entendirent, la plûpart ne purent cacher leur joie. Un Renard vint à paſſer: ami, lui dit le Loup, ſouviens-toi que tu me dois la vie, & que je t'ai délivré d'une troupe de chiens qui t'environnoient, pour te mettre en pièces. Hélas! répondit l'hypocrite, je te tirerois de-là, s'il m'étoit poſſible; mais ſi je m'approche de toi, je riſque de tomber dans le trou. Réſigne-toi, mon cher, à la mort: pour moi, j'ai le cœur trop ſerré pour en être témoin.

Adieu. Un Sanglier parut à l'inſtant. Le Loup, à ſa vûe, fut ſaiſi d'une juſte frayeur : le Sanglier depuis longtems étoit ſon ennemi déclaré ; mais cet animal, oubliant ſon inimitié, & ne voyant que le danger du Loup, ſe mit tout de ſuite à fouiller la terre, & eut bientôt rempli le foſſé. Le Loup par ce moyen ſe ſauva, & il comprit qu'un ennemi généreux vaut mieux dans le danger qu'un ami timide.

Le Renard & le Piège.

Un vieux Renard voulant que ſon fils profitât de ſon expérience, lui diſoit un jour : " Tiens, mon enfant, „ vois-tu cette neige épaiſſe qui cou„ vre les champs ? Eh bien, j'apper„ çois ſous cette neige, auſſi perfide „ qu'elle eſt blanche, un fer meurtrier „ deſtiné pour nous. Prends-y garde, „ ou tu es perdu. „ Le jeune Renard s'éloigne d'abord ; mais bientôt la curioſité l'invite à venir contempler le piège, & il s'en approche d'un pas timide. " Que je ſerois charmé, di„ ſoit-il, de voir une poule s'y attra„ per ! „ Inſenſiblement il s'avance,

& croyant être encore loin de la trap
pe, il y tombe tout-à-coup lui-même
Telle eſt la volupté, telles ſont ſes ſui
tes. On la croit bien éloignée de ſon
cœur, & l'on dit : je ne veux que badi
ner avec elle, je ſçaurai bien éviter ſe
chaînes ; mais lorſqu'on s'imagine être
hors de ſes atteintes, on ſent déjà la
punition qui la ſuit.

La Mouche & l'Araignée.

„ Quand quitteras-tu ton ſale re-
„ duit „ ? diſoit la Mouche à une
Araignée qu'elle appercevoit dans ſon
trou. " Voi quel eſt ton ſort, & envie
„ le mien. Je m'éleve juſqu'au ſéjour
„ des Dieux, je m'aſſieds à leur table,
„ je me raſſaſie d'ambroiſie, & je boi-
„ le nectar à longs traits. De-là je vole
„ auprès d'une Belle, & j'appuye ma
„ bouche tantôt ſur ſes mains blanches
„ & délicates, tantôt ſur ſes lèvres de
„ corail. Enyvrée de toutes ces déli-
„ ces, je deviens ambitieuſe, & mes
„ aîles me portent ſur le trône d'un
„ Roi. Placée ſur ſa tête, & plus éle-
„ vée que la Majeſté même, je regar-
„ de avec dédain l'humble troupe des

„ Grands. Toi, toujours obſcure & „ cachée, tu rampes & tu vis dans la „ pouſſiere. Miſérable ! allons, ſuis- „ moi ſi tu peux ; je veux bien te ſer- „ vir de guide. „ La Mouche en finiſſant s'éleve, & jettant un dernier regard de pitié ſur l'inſecte plébéïen, croit l'honorer que de le plaindre. L'imprudente n'a point aperçu les filets de ſon ennemie : ſoudain elle s'y trouve priſe, & meurt étouffée entre les bras de la cruelle Araignée. Avant que d'expirer, elle eut cette leçon du vil Ani- „ mal : "Voilà donc où aboutit la gran- „ deur ! Que je chéris mon obſcurité ! „ Perſonne au moins ne me tend de „ pièges. „

MOYSE.

Poëme héroïque contenant l'entretien que Moyſe eut avec Pharaon, pour obtenir de lui qu'il laiſſât ſortir les Iſraelites d'Egypte. Par J. D. Michaelis.

Muse, dont les chants ſe ſont fait entendre autrefois au pied du Liban, où regne un Printems éternel : vous qui errez ſur ſon énorme ſommet & parmi les ombres épaiſſes de ſes

magnifiques forets de cédres, où les Echos répetent le langage des Dieux, attentifs à les écouter d'une oreille jalouſe ; vous enfin qui avez oſé pénétrer dans les arides deſerts de la ſauvage Arabie, où vos terribles accens font trembler les Lyons : faites-moi chanter avec ſuccès celui dont les antiques merveilles rempliſſent encore aujourd'hui d'effroy la barbare Egypte. Forcé par l'ordre exprès du Dieu qui ſe montra dans le ſein d'un buiſſon ardent, & dont même le Mont Horeb ne pût ſoutenir la préſence, ſans être enflâmé, Moyſe oſa enfin exécuter ce qu'il trembla d'entreprendre. Tantôt, la frayeur peinte ſur le viſage, il porte ſes pas vers le Nil : tantôt d'un œil timide il parcouré les vaſtes plaines, craignant toujours de trouver le Roi qu'il cherche ; tantôt il revient ſur les bords du fleuve qui reçut ſon berceau dans ſon ſein. Son cœur agité, palpitant, maudit la clémence des vagues, que la multitude des Prêtres implore avec ſuperſtition, & qui devenues ſenſibles au ſort de l'enfant confié à leur cours, cacherent l'ennemi naiſſant de l'Egypte, qui devoit lui annoncer ſes

plaies, & venger Jacob. » Funeſte » Fleuve, dit Moyſe, toi qui m'as porté » ſur tes eaux, pourquoi, au lieu d'é- » pargner mon enfance ne m'as-tu pas » ſervi de cercueil ? Quelle horreur ne » dois-tu pas m'inſpirer, monſtre à qui » Thebes ſacrifie, & devant qui l'er- » reur fait plier les genoux à de vils » mortels ! Je ne murmure pas contre » le Très-Haut qui m'a conſervé dans » tes ondes : il m'a donné l'être, je » lui appartiens, & ſur ſon comman- » dement qui eſt juſte, je m'expoſe » avec hardieſſe & avec joie, pour ſon » peuple, à une mort inévitable. Que » ne l'ai-je éprouvé, en naiſſant, cette » mort, avant que de la connoître ? Mais » non, ſuivons les ordres du Dieu » dont j'ai vû les brulans regards en- » flâmer le reſplendiſſant mont de Sinaï. » Ce n'eſt que contre toi que mon ſang » bouillone, vil fleuve en qui Mem- » phis met toute ſa confiance, qu'elle » honore comme une Divinité, qu'elle » appelle ſon Dieu, & qu'elle croit le » diſpenſateur des pluies, de ſa fertilité, » de la fécondité de ſes terres, & de » tous ſes biens. Orgueilleuſe de tes » préſens, l'ingrate méconnoit les bénéfi-

» dictions du Ciel, & te rend des actions
» de grace d'une ſuperfluité étrangere,
» comme ſi elle étoit ton ouvrage. Les
» eaux qui te nourriſſent, qui t'enflent,
» & qui te rendent comme une Mer,
» proviennent des pluies continuelles que
» Dieu ſeul, le Dieu du Tonnerre, ce
» Dieu que j'ai vû face à face, fait tom-
» ber dans l'aride Ethiopie, où le char
» du tonnerre eſt traîné par des Che-
» rubins éternels étonnés du pouvoir
» de leur maître. Chaque jour les traces
» de ſes roues ſont marquées par d'abon-
» dantes pluyes qui abreuvent ton ter-
» rein altéré. Groſſi par des torrens
» d'eau, & teint d'un limon étran-
» ger, ton cours, au milieu des éclairs,
» ſe précipite vers l'Egypte, pour en-
» tretenir l'erreur d'un peuple crédule à
» qui tu perſuades que tu es ſon Dieu.
» Il t'honore ce peuple aveugle, & mé-
» connoit la nuée bienfaiſante qui d'un
» fleuve lent d'où s'exhaloient des va-
» peurs peſtilentielles, fait tout à coup
» un fleuve bruyant dont on voit écu-
» mer & fumer les liquides plaines,
» par la chûte des eaux que cette nuée
» verſe loin de tes cataractes. Cher
» Auteur de mes jours, ô Mere trop

» tendre, que n'avez-vous dans un » fragile canot exposé votre fils (aussitôt » qu'il se décela lui-même par ses cris » impatiens), vers ces terribles Cata- » ractes où vient se précipiter le Nil » du haut des rochers avec d'affreux mu- » gissemens? Plut à Dieu qu'étouffé dans » les flots rapides du Fleuve, je n'eusse » point aujourd'huy à trembler devant » le Conquérant de l'Asie, devant toi, » redoutable *Sesostris*. Hélas, c'est ma » seule foiblesse qui me fait détester la » vie. Mais je connois le Dieu qui m'en- » voye : devant lui tremblent les Py- » ramides, & les ossemens qu'elles ren- » ferment dans leurs vastes souterreins. » Qu'ai-je à craindre de *Sesostris* ? Il » me menace de la mort que j'appelle » & que j'ai demandée au Nil, contre » les décrets de ma destinée. » Ainsi s'exprimoit *Moyse*, à l'aproche de *Pharaon*, tantôt levant les yeux avec beaucoup de confiance, tantôt les rabaissant avec encore plus de timidité. A l'aspect du Monarque Egyptien, son sang se glace dans ses veines ; la froide terreur court par tous ses membres, à la vue du Héros qui dompta l'Asie. Un peuple nombreux, fier de son loisir, de

ſon abondance & de ſon bonheur, entouroit le Roy ; toute la plaine & le fleuve en étoient couverts. Il vantoit les exploits de *Seſoſtris* : comment il avoit renfermé la Mediterranée dans des digues ; comment des Provinces éloignées du Nil qui n'étoient autrefois que des ſables brulants, étoient par le moyen des canaux maintenant fertiles, & comment il avoit ordonné à ſon Dieu de les arroſer. On liſoit ſur des colonnes les noms des Peuples qu'il avoit ſoumis, & qui ſervoient alors l'Egypte par de dures corvées, comme des eſclaves. Ce n'eſt que par leurs mains qu'il fait cultiver ſes Provinces, qu'il diſtribue le cours du fleuve avec des inſtrumens de Géométrie, qu'il éleve à ſes Dieux des Temples tous décorés d'hyerogliphes, & ſemblables à des montagnes. Enfin le Roi preſſé par la foule qui l'environne de toutes parts, arrive à l'endroit où l'attend *Moyſe*. Chaque fois qu'il viſitoit l'Egypte, où le monde de *Seſoſtris*, la clémence & la grandeur éclatoient ſur le front ſerein du Monarque. Ses yeux qui tournés ſur ſes ennemis étoient étincellans, pleins de feu, rayonnans, ſemblables

ſemblables aux éclairs, s'adouciſſoient en ſe fixant ſur ſes Peuples, qui le combloient de bénédictions & le couronnoient de lauriers. On le reconnoît au front élevé qu'il porte au milieu de la multitude, comme le ſommet de l'Atlas chargé de neige, & voiſin des nues, ſe diſtingue des humbles monts qui ſont à ſes pieds, comme des nains; ou comme le Liban ſe démêle a ſément du Mont Carmel, quand on les regarde tous deux du haut des Montagnes de Piſga. *Aaron* reſtoit comme immobile, lorſque *Moyſe* lui dit: « Par- » lez faites connoître à *Pharaon*, ce » que le Seigneur notre Dieu demande: » parlez avec plus de force que moi. » La majeſté qui étoit peinte dans les regards de *Moyſe*, ſon ruſtique baton de berger, la dignité de ſa ſtature, tout ce mélange impoſant de grandeur & de ſimplicité, attiroit tous les yeux ſur lui; & *Seſoſtris* même ne put cacher ſa curioſité. « Prince, dit auſſitôt le Grand Pretre, Celui qui abreuve votre fleuve des eaux & des pluyes » qu'il tire de ſes treſors, *Jehova* nous » envoye vers vous. Il s'eſt fait voir » à ſon ſerviteur au milieu d'un buiſſon

» ardent dont les flâmes bienfaiſantes, au
» lieu de le conſumer, ne faiſoient
» que ranimer ſa verdure : je viens,
» encouragé par ſes ordres, & comme
» ſon Ambaſſadeur, vous notifier ſa vo-
» lonté. Voici ce que dit Jehova : *Laiſſez*
» *faire à mon peuple un voyage dans les*
» *deſerts d'Horeb, pour y célébrer une*
» *fête au Seigneur, & pour m'y ſervir.* »
Ce diſcours de vos Dieux me charme, répondit *Seſoſtris*, avec un ris moqueur. « Qui eſt donc celui que vous
» appellez *Jehova* ? Un Dieu nouveau
» qu'aucun Magicien ne connoît, dont
» je n'ai jamais entendu parler, &
» dont on ne voit nuls veſtiges tra-
» cez ſur les murs du ſombre Sanc-
» tuaire, dans aucun Temple ancien
» des Dieux ? *Jehova* m'eſt parfaitement
» inconnu, dites-lui bien cela. Les
» mains de votre peuple ſont deſtinées
» aux travaux de nos fours à brique,
» & non pas aux foyers des Dieux. »
„ Seigneur, repliqua le Grand Prêtre,
„ le Dieu de notre Peuple, le ſeul vrai
„ Dieu qui porté ſur de noirs nuages,
„ traverſe le Ciel de l'Ethiopie ; ce
„ Dieu createur de toutes choſes, qui
„ eſt le premier & le dernier, auquel

„ Abraham a élevé des autels, eſt le
„ Dieu qui nous apelle à ſon culte. Ce
„ Dieu eſt tout, *Pthas*, *Oſiris*, *Athor*
„ même enſemble. Il a crée tout l'uni-
„ vers : il a fait ſortir la lumiére du ſein
„ du ténébreux cahos, ſans l'aide de qui
„ que ce ſoit. Pere du Soleil, il dirige,
„ il ordonne le cours du Nil, & il
„ l'entretient par ſes pluyes. Long-tems
„ même avant le déluge, il a été ho-
„ noré par un Peuple Saint. Raſſemblez
„ tout ce que diſent de vos Dieux les
„ bouches de vos Prêtres, tout ce qui
„ eſt dans les profondeurs & dans les
„ abimes où jamais aucun rayon du
„ Soleil n'a pu penetrer, avec les ora-
„ cles tirés des vieux murs des Tem-
„ ples : ne diviſés point ces merveilles,
„ attibuez-les à un ſeul Dieu ; il ſera
„ le *Jehova* que vous dédaignez téme-
„ rairement, & qui nous eſt apparu.
„ Laiſſez nous donc, ſuivant ſes ordres,
„ faire un voyage de trois jours au tra-
„ vers des ſables, pour aller au Saint
„ Mont, lui faire nos ſacrifices. Ne
„ nous refuſez pas de ſervir celui qui
„ protege *Memphis* & nous. Il tient
„ dans ſes inviſibles mains, le glaive
„ de tous les Peuples du monde, &

„ toutes vos victoires ſont devant lui „ de foibles avantages. Quand le Dieu „ des armées ordonne que l'acier ſorte „ du fourreau, toute l'Egypte devenue „ la proye des Barbares, eſt inondée „ de ſon propre ſang & du notre. La „ multitude des guerriers remplit les „ deſerts, & le fer qui creuſoit les „ ſillons eſt bientôt converti en armes „ tranchantes. Les peuples des climats „ glacés du Nord que le froid roidit „ comme les arbres, viendront, bouil- „ lans de fureur, mettre à feu & à „ ſang votre heureux pays. La peſte „ accourt & vole à ſes ordres, lorſ- „ qu'il lui plaît de briſer les chaînes „ du vent du Midy, & qu'il empê- „ che la pluye de tomber; ce qui fait „ alors que le Nil roule nonchalam- „ ment ſes ondes ſur un lit de mort; „ & que ſes eaux exhalent leurs va- „ peurs infectes dans vos ſuperbes „ demeures, ainſi que dans nos viles „ cabanes. „ . . . . . Tu me vantes beaucoup ton Dieu, dit le Roi; ce Dieu nouveau que *Pharaon* ne connut jamais. Ne prodigue pas devant un Peuple éclairé, ton art & tes pieuſes fourberies, *Phtas*, ce Dieu bien connu

des Mages, m'a ſeul animé; c'eſt lui qui m'a toujours donné la victoire: nul eſclave comme toi ne doit prononcer ſon nom. Va prêcher un Dieu qui n'habite que les forêts, & qui brule avec des flâmes humides; va le prêcher aux Barbares, pour les conſoler des penibles corvées qu'ils font pour le ſervice de leurs maîtres, & pour troubler leur cervelle, juſqu'à ce que leurs ames paſſent dans les animaux auxquels ils reſſemblent. Et toi, impoſteur, qui, preſque comme un Dieu, m'envoye des Prophetes, toi qui tiens un bâton de Berger, qui es-tu? parle, miſerable..... „ Ceſſez vos raille-„ ries téméraires, répondit alors le Prophete, que ſa timidité abandonne à l'inſtant par le vouloir de Dieu: „ je n'ignore pas les fictions & les ſu-„ perſtitieux délires que produit le cer-„ veau d'une tête égarée; mais je ne „ connois qu'un Dieu, celui qui s'eſt „ rendu viſible à mes yeux au milieu „ des flâmes ſur le mont Horeb, le „ ſeul que toute la nature annonce. „ Que ſignifient tous ces noms vagues „ de divinités dont il n'y a nulle trace „ au ciel, point de preuves ſur la „ terre, ni de témoins nulle part? Un

» ſeul Dieu nous a tous créés : où eſt
» la génération des autres ? A quelles
» créatures ont-ils donné l'être ? Ce-
» pendant il eſt bon que vous ſachiez
» que je ſuis le fils de *Meris*, qu'au-
» trefois l'Egypte a compté parmi ſes
» Sages, & qui a eu la connoiſſance
» des myſteres les plus obſcurs, inſ-
» crits ſur les murs ſacrés. Ma fa-
» mille qui eſt dans l'oppreſſion, ainſi
» que ce Peuple d'eſclaves qui a paſſé
» dans votre pays, reclame depuis long-
» tems ſes droits ; & votre royaume,
» votre fils même, ſe repentiront de
» les avoir opprimés. Ce peuple ne
» prend point les armes, & ce n'eſt
» pas lui qui m'a envoyé. Chargé des
» ordres exprès de mon Dieu, dont
» la providence a conſervé mon en-
» fance, expoſée ſur les eaux du Nil,
» je vous demande en ſon nom la li-
» berté de mon Peuple. Le droit que
» j'invoque en ſa faveur, eſt le pur
» droit naturel qui parle au fond de
» votre cœur, qui l'éclaire, malgré
» vous, & que vos menaces ne peuvent
» empêcher de ſe faire entendre. C'eſt
» ce droit que reſpectent les Scythes que
» vous avez vaincus, dont les loix
» s'étendent plus loin que ne pourront ja-

„ mais s'étendre vos armes, qui s'indi-
„ gne aujourd'huy des chaînes dont
„ vous accablez les Hébreux, & qui
„ vous menace intérieurement. Ce peu-
„ ple né libre & qui a goûté tout
„ le prix de la liberté, ſort d'un Iſraelite
„ qui, pour conſerver ſon betail, ſe
„ rendit auprès de ſon frere, & a qui
„ toute l'étendue de l'Egypte doit ſon
„ ſalut & ſa conſervation. Ce fut un
„ *Pharaon* comme vous, qui de ſon
„ propre mouvement l'appella dans le
„ pays de Goſen. A-t-il donc de gayeté
„ de cœur choiſi l'eſclavage le plus dur ?
„ S'eſt-il dévoué de lui-même à tra-
„ vailler continuellement à l'ardeur du
„ ſoleil, enfoui dans la terre, ſans con-
„ ſerver la moindre poſſeſſion, & ſans
„ pouvoir ſe poſſeder ni ſoi-même,
„ ni ſes enfans ? Le monſtre, plus cruel
„ que le Crocodile dont la dent meur-
„ triere a épargné mes jours, celui qui
„ a dicté l'arrêt inhumain par lequel
„ il étoit ordonné, que les fruits d'un
„ amour chaſte & légitime ſeroient
„ jettés dans le fleuve, a-t-il eu l'aveu
„ de leurs malheureux Peres ? Sont-ce
„ vos Prédeceſſeurs, eſt-ce vous qui avez
„ vaincu ce peuple étranger ? Attiré
„ librement chez vous, favoriſé par

„ des bienfaits, & aſſuré par les ſer-
„ mens de vos Peres, il s'étoit tran-
„ quillement ſoumis à la domination
„ de l'Egypte. Maintenant fidele au
„ Prince regnant, il oublie preſque
„ qu'il eſt ſorti d'un état libre : il vous
„ ſert avec amour & bonne volonté.
„ Juſqu'au barbare Edit de proſcrip-
„ tion, Iſrael elevoit ſes enfans pour
„ vous, pour votre Peuple. Ils ſuçoient,
„ avec le lait de leurs meres, un ſincere
„ attachement pour l'Etat ; c'étoient
„ autant d'otages que chaque pere don-
„ noit à *Pharaon*, & qui augmen-
„ toient ſa puiſſance : le plus dur Egyp-
„ tien s'amuſoit à laiſſer tomber ſes
„ regards ſur une innocente jeuneſſe,
„ qui le divertiſſoit par d'aimables jeux
„ & par des badinages ingénus. Et ce
„ ſont ces mêmes enfans, qu'un ſoup-
„ çon inſenſé condamne à perir en
„ naiſſant dans le Nil, parce qu'on croit
„ par là diminuer leur nombre, mal-
„ gré le decret du Très-Haut qui veut
„ leur multiplication. Si de pareilles
„ conſidérations peuvent vous toucher,
„ ce n'eſt plus en qualité de Miniſtre
„ du Très-Haut, chargé de vous in-
„ timer ſes ordres, mais en qualité
„ d'homme privé, que je vous réitere

„ mes ſupplications. Laiſſez agir ſur
„ nous ce droit qui ne peut jamais s'ef-
„ facer, que le Tiran même recon-
„ noît, qui eſt réveré par le ſauvage
„ habitant des ſources méridionales du
„ Nil, & qui n'eſt pas méconnu par
„ les eſprits tenebreux qui peuplent les
„ ſombres demeures de l'Enfer : laiſſez
„ le prononcer dans votre cœur, qui
„ par lui-même eſt humain & grand,
„ ſon jugement qui ſera trouvé équi-
„ table devant le tribunal de Dieu. Les
„ Hebreux vous demandent la liberté
„ de célebrer une fête, une ſolemnité
„ de trois jours, ordonnée par le Dieu
„ d'Iſrael. Soumis à tout ce que vous
„ exigez d'eux, ils ſont vos travaux
„ pendant tout le cours de l'année, &
„ la rigueur de vos exactions n'ex-
„ cepte pas ſeulement le ſaint jour du
„ Sabat. Pouvez-vous refuſer à des eſ-
„ claves une ſatisfaction ſi legere, & leur
„ envier le loiſir de goûter pendant
„ trois jours un peu de douceur, par-
„ dis qu'ils ſe croiront trop heureux
„ de continuer à vivre chez vous, dans
„ un eſclavage perpetuel ? Ce Peuple
„ qui gémit dans l'oppreſſion, trem-
„ ble pour le ſuccès de ſes vœux, &
„ craint de n'en jamais obtenir le trop

„ juſte objet : c'eſt pourquoi Dieu m'a
„ envoyé. Ainſi ce n'eſt pas ſimple-
„ ment comme homme, mais comme
„ Prophete, que je vous parle avec
„ confiance, & que j'expoſe hardi-
„ ment ma tête au tranchant du glaive.
„ Faites mourir, ſi vous l'oſez, ce vieil-
„ lard que vous voyez ſans défenſe;
„ mais ſachez cependant qne la mort
„ eſt entre mes mains, & que de ce
„ baton je puis fraper l'Egypte. . . . . .
Pharaon, dans un étonnement mortel, ébranlé par les menaces du ciel, reſte immobile & preſque ſans aucun ſentiment. Sa grande ame eſt comme ſuſpendue entre frayeur & la rage, entre l'orgueil du rang & l'idée d'un pouvoir ſuperieur, qui inſpire la timidité même aux heros. Telle on voit la mer agitée & ſoulevée par les vents, mugir de terreur & paroître en courroux contre le Ciel, lorſqu'elle eſt accablée du poids des nuages, ſur leſquels eſt aſſis le Très-Haut, comme dans un char: Tel encore eſt l'Air obſcurci devant Dieu, quand il fait briller ſes éclairs, & que dans les noires tempêtes, faiſant éclater ſa puiſſance, il fait tout trembler depuis les cieux juſqu'aux abimes, par le bruit affreux du tonnere, qui eſt ſon ouvrage, & l'effroy des Peuples.

ESPAGNE.

I.

Les langues vulgaires ne ſe perfectionnent que par la culture des lettres, dont elles ſuivent néceſſairement les progrès. Il en ſera de la langue Caſtillane, comme de la notre. Le ſiecle encouragemens, par la protection du Prince, le ſçavoir, la bonne logique, & le goût des Arts, feront parvenir au point où ils peuvent l'être chez une nation très-ſpirituelle, & dont le propre génie capable de tout ce qu'elle voudra entreprendre, fixera la beauté de ſon langage, & ſera le vrai ſiecle des lettres. On dira le ſiecle de Philippe V & de Ferdinand VI., comme on dit le ſiecle de Louis XIV., ce que le 17e. ſiecle a été pour nous, il paroît que le 18e. va le devenir pour l'Eſpagne.

L'Académie Eſpagnole, a fait réimprimer en 1734 à Madrid par Gabriel Ramirès, un *Traité de l'Orto-*

caractere ; encore arrive-t il quelque fois que l'uſage autoriſe à écrire ces mots, ſuivant leur étimologie naturelle.

Comme des regles générales ne peuvent pas prévoir tous les cas, ni réſoudre toutes les difficultés, à la fin de ce Traité, l'Académie Eſpagnole a crû devoir donner une Table de tous les termes Eſpagnols dont l'ortographe eſt douteuſe. Cette table qui contient 82 pages, eſt de la plus grande utilité, puiſqu'elle fixe la façon dont doivent s'écrire tous les mots qui ſouffrent quelque difficulté.

Après avoir traité dans cette premiere partie de chaque lettre de l'alphabet en particulier, on y parle de trois caracteres ſur leſquels on n'avoit rien ſtatué dans la premiere Edition. Ces trois caracteres, qui dans la Langue Eſpagnole méritent un examen particulier, ſont le *Ch*, la double *Ll*, & l'*ñ*.

L'Academie perſiſte toujours à bannir entierement la cédille qui avoit lieu ſous le *C*, & l'on paroît avoir deja ſouſcrit univerſellement à cette déciſion.

L'Académie donne encore ici l'exclusion aux diphtongues *Rh*, *Th*, & *Ch*, prononcée comme *K*. Elle interdit auſſi le *K* & le *Ph* prononcé comme *f*, ou dumoins elle ne les permet que dans les noms propres, ou dans ceux des des Sciences & des Arts. Elle ne fait pas plus de grace à l'*y*, dont on uſoit comme voyelle dans pluſieurs mots tirés du Grec & du Latin. Elle ne le tolere, que quand il ſert de conjonction, (*a*) ou lorſqu'il fait une Diphtongue. Elle permet auſſi de s'en ſervir dans les manuſcrits, aulieu de l'*I* voyelle latin, quand il doit être majuſcule. La premiere partie de cet ouvrage eſt terminée par un chapitre ſur les lettres redoublées. Entre autres déciſions, l'Académie regle que l'on mettra deſormais une S ſeule dans pluſieurs mots où on la doubloit : elle obſerve que la double *ff*, n'ayant pas en Eſpagnol d'autre prononciation que l'*f* ſimple, elle eſt ſouvent très inutile ; & qu'ainſi elle ne doit avoir lieu, que dans certains tems des verbes, dans les ſuperlatifs, & dans quelques mots compoſés.

(*a*) *Y* en Eſpagnol veut dire *&*.

Dans la ſeconde partie du Traité, l'Académie donne de nouvelles regles ſur les Accens & ſur la Ponctuation. Elle introduit, comme abſolument néceſſaires, deux nouveaux ſignes qu'elle a crées : le premier eſt un point d'interrogation, qu'elle appelle *inverſe* ; l'autre un point d'admiration auſſi nommé *inverſe*. Ils ſont tous deux ainſi figurés : ¿ ¡. Il y a des périodes ſi longues, que le point d'interrogation ou d'admiration qui les termine ſemble déplacé. L'Académie voudroit qu'en ce cas on fit précéder la période, par le nouveau point *inverſe*. N'eſt-ce pas donner trop de carriere aux auteurs, dont le ſtile eſt enclin à la prolixité ? N'eſt-il pas à craindre qu'ils abuſent de ce privilege ? Cette ſeconde partie finit par un chapitre des abbréviations qui ſont le plus en uſage.

Dans cette Edition, on a fait graver toutes les lettres & tout les caracteres qui ſervent tant à l'Impreſſion qu'à l'Ecriture ; & pour ne laiſſer rien à déſirer aux ſcavans, on y a joint les anciens caracteres de tous les âges.

II.

Point de bonnes Lettres ſans Critique. L'Eſpagne aura l'obligation au ſçavant Benedictin *Dom Fijoo*, d'avoir beaucoup contribué à faire revivre dans ſon Pays cette importante partie des Lettres, qui s'applique à tout, eſt utile à tout. On a déja vû dans nos Journaux pluſieurs morceaux du *Théâtre Critique* de ce modeſte & ſage écrivain. Nous en allons donner deux autres : l'un ſur le *Purgatoire de S. Patrice*, dont la tradition fabuleuſe longtems accreditée en Eſpagne, eſt tout au plus admiſe encore dans les Montagnes de la Galice ; l'autre ſur *le Taureau de S. Marc.* On verra par ces deux morceaux, où en ſont aujourd'hui les Eſpagnols par raport aux ſuperſtitions qu'on leur a tant reprochées autrefois. Dumoins on n'imputera plus à une Nation éclairée les erreurs populaires qui ſont repandues partout plus ou moins, & qui pour avoir des objets differens, ſont partout auſſi ridicules que dans les pays les plus catholiques. Les Philoſophes, ou ſoi diſant tels, qui

ne vivent que de quinteſſence de raiſon, qui voudroient ne trouver dans tous les Livres, mais ſurtout dans notre Journal, que des ſaillies Philoſophiques, que de ces traits ou de ces coups de force (ſouvent très foibles), & de ces profondes penſées qui coutent moins à enfanter, qu'a lire, s'écrieront immanquablement ſur le Purgatoire de Saint Patrice. Mais notre Journal doit embraſſer toutes les matieres, ainſi que toutes les Nations, & tout ce qui pourra ſervir à caracteriſer celles-ci, ou les hommes en général, ne ſera point étranger à ſon objet. C'eſt le ſens de la nouvelle Deviſe: *Humani* &c.

DIEU exige des hommes non ſeulement un culte vrai, mais encore un culte pur, d'où ſoient bannies & les erreurs qui peuvent être pernicieuſes, & les traditions incertaines. Si les hereſies détruiſent la Religion, les erreurs populaires en alterent la pureté. Le grain de l'Evangile ne fructifie, que lorſqu'il eſt ſeparé de la paille, & la paille n'eſt autre choſe que les révélations, les miracles, ou toute eſpece de merveilleux dont la vérité n'eſt pas conſtatée. La Saine doctrine a par elle même aſſés

d'énergie, pour nous conduire : tout ce qu'on y ajoute eſt ſuperflu, & les ſuperfluités ne ſont pas moins nuiſibles dans le corps myſtique, que dans le corps humain.

L'Egliſe qui a toujours ſuivi cette maxime, a défini dans le Concile de Trente, qu'il y avoit un Purgatoire, & que les ames qui y ſont retenues, ſont ſecourues par les ſuffrages des fideles, & principalement par le Saint Sacrifice de la meſſe. Ce Concile recommande aux Evêques d'enſeigner cette doctrine à leurs troupeaux, & de veiller à ce qu'il ne s'y mêle rien d'incertain, ou qui ait l'apparence du faux : *incerta item, vel quæ ſpecie falſi laborant, evulgari ac tractari non permittant.* Ce motif ſuffiſoit pour examiner le fondement de la tradition du Purgatoire de S. Patrice ; mais elle renferme plus d'une erreur qu'il eſt important de combattre.

Il y a dans le Comté de Dungall, dans l'Ulronie, l'une des Provinces Septentrionales de l'Irlande, ſur le Lac Erno, un autre petit Lac formé par la riviere de Liffer. Ce Lac renferme de petites Iſles, dont une eſt appellée

l'Iſle du Purgatoire, parce que c'eſt dans cette Iſle qu'eſt la célébre cave qu'on appelle communément le Purgatoire de Saint Patrice.

Le nombre & l'autorité des Auteurs qui appuient cette tradition, la pourroient rendre vraiſemblable ou probable au moins ; mais ils varient tant ſur les circonſtances, qu'on peut en inférer qu'il s'eſt mêlé beaucoup de fables dans cette tradition. Mettons le Lecteur à portée d'en juger lui-même.

Le plus conſidérable des Auteurs qui parlent du Purgatoire de Saint Patrice, eſt *Mathieu de Paris*, Bénédictin Anglois, qui fleuriſſoit au milieu du treiſiéme ſiécle, & qui a écrit l'Hiſtoire d'Angleterre depuis le commencement du monde juſqu'en 1259. C'eſt un des grands Hommes qu'ait produits l'Angleterre, & il étoit de ce petit nombre à qui la Nature accorde une capacité preſqu'univerſelle.

Théologien, Mathématicien, Hiſtorien, Orateur, Poëte, Peintre, Architecte, & de plus homme vertueux & zélé pour la Religion, il ſe fit aimer par Henri III. Roi d'Angleterre, & par tous les Grands du Royaume,

quoiqu'il eût osé déclamer contre la corruption de la Cour. On peut, il est vrai, lui reprocher ses fréquentes invectives contre la Cour de Rome ; & c'est ce qui fait dire au Cardinal *Baronius*, que sans cette tâche son histoire seroit un commentaire d'or. Quoiqu'il en soit, voici ce qu'il dit du Purgatoire de *S. Patrice*. « Le grand » Patrice étonna l'Irlande par le grand » nombre de miracles que Dieu opéra, » par son intercession : mais pour a- » mener ses grossiers habitans, à la » connoissance de l'Evangile, il crut » devoir y joindre un tableau frappant » des peines de l'Enfer & des délices » du Paradis. Il s'obligea même à leur » faire voir l'un & l'autre, non seule- » ment par les yeux de la foi, mais » encore en réalité. Il n'en falloit pas » moins en effet pour éclairer des incré- » dules opiniâtres. Or Dieu seul pou- » voit mettre Patrice dans le cas de » remplir cet engagement ; & c'est ce » que Patrice obtint de lui par ses » prieres, ses oraisons & ses jeunes. » Un jour N. S. lui apparut, le con- » duisit dans un lieu desert, & lui » montrant une caverne ronde & obs-

„ cure il lui dit: Quiconque entrera
„ dans cette caverne avec un vrai re-
„ pentir & une foi conſtante, & y reſtera
„ 24 heures, en ſortira purgé de tous
„ les péchés qu'il aura commis en ſa
„ vie, & il y verra les tourmens que
„ ſouffrent les méchans, & la félicité
„ dont jouiſſent les bons. S. Patrice,
„ ſur cette promeſſe, ſe hata d'y bâtir
„ un oratoire, & de faire une bonne
„ enceinte autour de la caverne. Il y
» établit des Chanoines Réguliers, & il
» donna la clef de cette caverne au
» Prieur du Monaſtere, en lui recom-
» mendant de n'en permettre l'entrée
» qu'à ceux qui en auroient préalable-
» ment demandé la permiſſion à l'E-
» vêque du Dioceſe. Pluſieurs perſon-
» nes y entrerent du tems même de
» S. Patrice, & rendirent compte à leur
» retour des tourmens qu'ils y avoient
» ſoufferts, ou des plaiſirs inéffables qu'ils
» y avoient goutés.

Ainſi s'exprime Mathieu de Paris, & voici le précis de l'aventure particuliere d'un ſoldat qu'il raconte fort au long. Un ſoldat, nommé *Œnus*, qui avoit ſervi long-tems ſous les drapeaux d'Etienne Roi d'Angleterre &

qui avoit commis des crimes affreux, fit à ſon retour en Irlande de ſérieuſes réflexions ſur les déſordres de ſa vie. Après s'être confeſſé à l'Evêque, il ſe détermina à ſubir la plus forte pénitence, pour qu'elle fut proportionnée à l'énormité de ſes crimes. Il réſolut pour cet effet d'entrer dans la caverne de S. Patrice. A force de ſollicitations, il en obtint la permiſſion de l'Evêque. Préparé par 15 jours d'oraiſon, muni du pain des forts, & bien trempé d'eau bénite, *Œnus* entra dans la caverne. Après s'être enfoncé dans l'endroit le plus obſcur, il ſe trouva dans une vaſte campagne plus éclairée, où il rencontra 15 hommes vêtus de blanc. L'un de ces hommes le prévint que, lorſqu'il les auroit quittés, les Démons s'empareroient de lui; qu'ils le menaceroient & le tourmenteroient beaucoup, pour le forcer à ſortir de la caverne; & que ſi malheureuſement il reculoit, il reſteroit pour toujours au pouvoir des Démons : qu'ainſi tout dependoit du courage avec lequel il braveroit les ſpectacles effraians & les tourmens très-réels qui l'attendoient. Il ajoûta qu'il n'y auroit point de

détreſſe dont il ne ſortit, en invoquant J. C. Œnus eut à peine perdu de vue ces 15 hommes, qu'il fut environné de Démons qui débuterent par des hurlemens affreux & des menaces terribles. Ils le conduiſirent enſuite dans pluſieurs endroits où des hommes & des femmes, étoient livrés à des ſupplices de toute eſpece. Des flammes dévorantes, des Serpens, des dragons qui rongeoient les entrailles, & des corps déchirés par des crochets ardens: voila ce qu'Œnus vit d'abord, & ce ſpectacle qui lui fit la plus douloureuſe impreſſion l'auroit ſans doute découragé, s'il n'eut pas été prevenu & muni du préſervatif. Après pluſieurs épreuves, Œnus parvint à la plus perilleuſe de toutes. C'étoit un pont fort haut, très-long, & très-étroit qu'il falloit traverſer. Ce pont étoit ſur une Riviere de ſouffre & de plomb fondu, dont les vapeurs exhaloient une puanteur affreuſe. Une multitude de Démons l'attendoient pour lui diſputer le paſſage du pont, & l'excitoient à retourner ſur ſes pas. Œnus redoubla de confiance en Dieu, & avec ſa divine recette, il s'avantura à paſſer le pont

Ses

Ses premiers pas étoient mal assurés ; mais comme à mesure qu'il avançoit, le pont s'élargissoit en même-tems, Œnus en sortit sans malencombre. Alors toute la scene changea. Aux horreurs qui jusques-là l'avoient accueilli, succéda le spectacle d'une procession bien ordonnée d'Elus de toutes conditions, qui portoient des rameaux d'or, de riches étendarts, & des croix précieuses. Ils vinrent au-devant d'Œnus, en le félicitant de sa persévérance, & ils le conduisirent dans un lieu délicieux.

Devenere locos latos & amœna vireta,
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.

Ces bienheureux apprirent à Œnus que le lieu de douleur qu'il avoit traversé étoit le Purgatoire, où étoient les Justes morts avec la grace, mais sans avoir entierement satisfait aux peines qu'ils avoient méritées ; qu'au dessous de cette région étoit l'Enfer ; & que l'heureux séjour où ils se trouvoient étoit le Paradis terrestre, dont la désobéissance de nos premiers Peres les avoit fait bannir. Ils ajouterent qu'on étoit admis dans ce lieu, lors-

qu'on avoit expié ſes fautes dans les flammes du Purgatoire, & qu'ils y étoient comme en dépôt, juſqu'au tems où ils devoient paſſer dans le Paradis céleſte; mais que Dieu n'avoit révelé à perſonne le moment de cette tranſlation. Il fallut ſe ſéparer de ces bienheureux: Œnus inſtruit par eux du chemin qu'il devoit prendre pour retourner ſur ſes pas, revint ſans accident ni aucune traverſe à l'entrée de la caverne. Il y arriva dans le moment que le Prieur en ouvroit la porte, parce que les 24 heures étoient écoulées, & qu'après ce terme fatal, ſi on ne voyoit pas reparoître ceux qui avoient tenté l'aventure, c'étoit une marque aſſurée qu'ils étoient livrés aux Démons.

On peut voir cet événement dans une Comédie de *Calderon de la Barca*, intitulée, *le Purgatoire de St. Patrice*; mais le fait eſt altéré dans ſes circonſtances, Calderon ayant uſé des licences du Théâtre.

Dans l'Hiſtoire de la viſion d'Œnus il y a deux fauſſetés remarquables: la premiere conſiſte à ſuppoſer un lieu mitoyen entre le Ciel & le Purgatoire, où les ames des Juſtes ſont détenues en

attendant la vuë de Dieu. Le Pape Jean XXII, comme Docteur particulier, avoit auſſi avancé que les ames des Juſtes n'entreroient pas dans le Ciel avant le Jugement dernier. Le ſecond Concile de Lyon, & celui de Florence, ont prononcé le contraire. Le dernier même a condamné quelques Grecs qui avoient ſoutenu ce ſentiment. Il faut obſerver que l'Hiſtoire de Matthieu de Paris eſt antérieure à ces déciſions; ainſi, à cet égard, il eſt excuſable.

L'autre fauſſeté eſt de placer le Paradis terreſtre ſous la terre. Si ce n'eſt pas une erreur condamnée par l'Egliſe, c'eſt au moins une abſurdité: un Paradis ſans lumiere eſt une chimére. Or pour imaginer que le Paradis de Saint Patrice fut éclairé par un miracle continuel, il faudroit une revélation.

On place l'expédition d'Œnus à l'année 1153. Si Matthieu de Paris, & ceux qui l'ont ſuivi de plus près, ont erré ſur un fait qui avoit dû ſe paſſer depuis cent ans, quelle foi ajoutera-t-on à ce qu'ils diſent du Purgatoire de Saint Patrice, depuis l'établiſſe-

ment duquel il s'étoit écoulé déjà 700 ans.

Combien d'autres abſurdités ne découvre-t on pas dans le récit de Matthieu de Paris ! Saint Patrice, ſi l'on en croit cet Hiſtorien, devoit faire voir aux Infidèles les peines de l'Enfer ; & dans le fait, ce n'étoit que le Purgatoire qu'on voyoit dans la caverne du Saint. Il devoit encore leur montrer les plaiſirs du Paradis céleſte, & le Paradis de Saint Patrice n'offroit que ceux du Paradis terreſtre. Enfin Dieu n'avoit promis à Saint Patrice cette reſſource utile du Purgatoire, qu'en faveur de ceux qui réuniroient un vif repentir & une foi conſtante : ce Purgatoire ne pouvoit donc contribuer en rien à la converſion des Irlandois Payens.

Si le récit de Matthieu de Paris renferme tant de contradictions, combien celles qu'on remarque dans les Auteurs qui ont parlé de ce Purgatoire ſont-elles encore plus manifeſtes ! C'eſt à Saint Patrice le Grand que Matthieu de Paris attribue cette faveur de Dieu, & cet apôtre d'Irlande fleuriſſoit dans le cinquième ſiècle. Mais la Chronique

de Brompton, Gerard de Cambrai, & Henri Knighton l'attribuent à un autre S. Patrice, poſtérieur au premier de quatre ſiècles, & qui n'étoit pas Evêque, mais ſimple Abbé. La fondation du Monaſtere des Chanoines Reguliers inſtitués par Saint Patrice, tient au reſte du récit de Mathieu de Paris, & a dû ſuivre de près la promeſſe de N. S. à ce Saint Evêque. Les Bollandiſtes, à l'article des Saints du 17 Mars, retardent l'établiſſement des Chanoines Réguliers juſqu'au douzième ſiécle. Tous ces Hiſtoriens différent auſſi dans la deſcription qu'ils font de cette caverne. Quelques-uns la diſent large, & d'autres la font ſi étroite, qu'à peine y peut il entrer neuf perſonnes. Selon quelques-uns, on ne pouvoit y entrer qu'un à un : ſelon d'autres, c'étoit neuf à neuf que ſe faiſoit l'expiation.

Le ſilence des Auteurs qui ont écrit la vie de Saint Patrice, prouveroit bien d'ailleurs contre ſon Purgatoire : car, ſelon les mêmes Bollandiſtes, qui ont puiſé ſi exactement dans les ſources, aucun de ces Auteurs n'en a parlé.

Il nous reſte à examiner les autres deſcentes dans la caverne raportées par les Hiſtoriens. *Philippe Oſſulivan*, Irlandois, dans ſon abregé de l'Hiſtoire Catholique d'Irlande, imprimée à Lisbonne en 1621, raporte qu'en 1328, le Vicomte *de Perellos* entra dans cette Cavarne, pour tacher d'y rencontrer l'ame de D. Juan Roi de Portugal dont il avoit été le favori, & il raconte de ſon voyage préciſément les mêmes circonſtances que celles du voyage d'Œnus. Deux anachroniſmes bien frapans font écrouler les fondemens de cette Fable. Oſſulivan prétend que ce fut à Benoît XIII. que Perellos demanda la permiſſion d'entrer dans la caverne en 1328. & Benoît XIII. ne fut placé ſur le throne Pontifical qu'en 1394. c'eſt-à-dire 66 ans après. Il en eſt de même de D. Juan I. Roi d'Arragon qu'on dit être le motif de la pénitence de Perellos, & qui alors n'étoit ſeulement pas né, puiſque ſa naiſſance eſt marquée en 1551. Il y a donc tout lieu de croire que ce paſſage qui a été traduit de Catalan en Caſtillan, & de Caſtillan en Latin, n'eſt que

la copie de celui qui concerne Œnus.

Les Bollandiſtes font mention d'une autre deſcente dans la caverne, qui ſe fit en 1494. Ce fut un moine Hollandois du Monaſtere d'Eymſtéed qui fit le voyage d'Irlande, dans le deſſein de ſe livrer à des pénitences plus auſteres que celles qu'il avoit pratiquées juſqu'alors. Il eut de la peine à s'en procurer l'entrée, parce qu'on lui demandoit pour cela des droits trop forts & trop audeſſus de ſes facultés. Enfin il y fut admis, & il y reſta pendant toute une journée entiere.

Mais quel fut ſon étonnement de n'y eſſuyer ni incommodité, ni douleur, & de n'y voir rien d'extraordinaire. Il ne ſavoit pas, dit le Manuſcrit cité par les Bollandiſtes, que depuis que la foi étoit affermie dans ce Royaume, le miracle de la caverne avoit ceſſé; mais les habitans, pour en tirer de l'argent, prétendoient toujours que l'expiation des péchés s'y faiſoit. Le Benedictin Hollandois informa le Pape de cette ſupercherie, & ſa Sainteté donna ordre de détruire entierement la caverne. S'il y avoit quelque fondement dans cette relation, il

y a déja 8 ou 10 ſiecles que le miracle auroit ceſſé, puiſqu'il y a bien 8 ou 10 ſiecles que la Religion eſt établie en Irlande.

Les Bollandiſtes fourniſſent encore une autre preuve du peu de cas que les Souverains Pontifes faiſoient de cette tradition. On ne ſcait comment il s'étoit introduit dans une édition du Breviaire Romain de 1522. des Leçons qui contenoient la deſcription du Purgatoire de Saint Patrice, telle qu'on vient de la voir. Auſſitôt que ces Leçons parurent à Rome, le Pape expédia un Bref pour les condamner, & elles furent retranchées dans la nouvelle édition qui parut de ce même Breviaire deux ans après, c'eſt-à-dire en 1524.

Mais n'y a t'il pas eu réellement quelque caverne qui a donné lieu de bâtir cette pieuſe fraude ? *David Roth* parle d'une caverne où l'on reſtoit pendant 24 heures, pour y faire de rigoureuſes pénitences : ne peut on pas conjecturer qu'on lui a donné le nom de *Purgatoire de Saint Patrice*, parce que ce Saint s'y ſeroit retiré pendant quelque tems, pour y pratiquer des auſte-

rités ? On a vû le grand Saint Benoît dans la caverne de Sublago ; S. Millan dans celle de Suſe ; les Saints du Monaſtere d'Arlanza dans leurs grottes ; S. Dominique dans la caverne de Segovie, & S. Ignace dans celle de Manreza.

Entre les miracles attribués à S. Patrice, on en rapporte un qui pourroit avoir donné lieu à ſon prétendu Purgatoire. Voyant un jour que les Irlandois qui l'écoutoient, reſtoient dans leur incrédulité, il fit avec un baton un grand cercle autour de lui. L'eſpace qui étoit renfermé dans le cercle s'abima auſſi-tot, & le Saint les menaça d'être engloutis dans ce gouffre, s'ils ne ſe convertiſſoient promptement. Delà peut être a-t-on répandu, que S. Patrice leur avoit montré par ce trou les peines des damnés : on aura enſuite orné la fiction, & l'on aura fait de ce trou un ſoupirail du Purgatoire toujours ſubſiſtant.

Les Anciens avoient imaginé la deſcente d'Uliſſe dans les Enfers, avec des circonſtances aſſés ſemblables à celle d'Œnus. La grotte de Trophonius en Béotie n'étoit pas moins fa-

meuſe. Plutarque raconte l'entrée de Timarque dans cette grotte, & elle a beaucoup de rapport au voyage d'Œnus On peut donc croire que c'eſt de ces anciennes fictions, qu'a tiré ſa ſource tout ce qui s'eſt dit de fabuleux du Purgatoire de S. Patrice.

Du Taureau de Saint Marc.

TOUTE l'Eſpagne eſt inſtruite du culte qui ſe rend à S. Marc l'Evangéliſte le jour de ſa fête, dans pluſieurs bourgs & villages de l'Eſtramadure. Les circonſtances de cette cérémonie varient dans ces differens lieux ; mais voici ce qu'on en raporte le plus communément, & ce qui mérite d'être approfondi.

La veille de S. Marc, les Députés ou Marguilliers d'une Confrairie inſtituée en l'honneur de ce Saint, vont à la montagne où ſont les troupeaux : ils choiſiſſent à leur gré un Taureau, auquel ils donnent le nom de *Marc*. Ils l'appellent au nom de l'Evangéliſte, & ſi on les en croit, le Taureau oubliant ſa ferocité naturelle les ſuit tranquillement à l'Egliſe. Il y aſſiſte ſagement aux premieres Vepres, & le lendemain il ſe trouve à la Meſſe & à la Proceſſion. Après que l'office eſt fini,

il reprend toute ſa fierté, & part comme un trait pour la montagne ; ſans que perſonne oſe ſe trouver ſur ſon chemin. Quelquefois c'eſt le Curé lui même qui dans ſes habits d'Egliſe va conjurer le Taureau.

La docilité de cet Animal peut être regardée, ou comme miraculeuſe, ou comme un objet de ſuperſtition, ou comme produite par des cauſes naturelles. Si on l'attribue à la toute-puiſſance de Dieu, ce ſera un miracle ; & c'eſt bien ce que voudroient perſuader les habitans chez qui ſe paſſe la ſcene. Ils alleguent que ce miracle ne ſeroit pas ſans exemple, & qu'il en eſt que Dieu opere tous les ans pour ſa gloire & pour l'honneur de ſes Saints. Tel eſt celui que S. Grégoire de Tours rapporte d'une Egliſe d'Eſpagne, où il y avoit une piſcine qui tous les ans le Samedi Saint ſe rempliſſoit d'eau tout à coup. Il ſe faiſoit dans les Indes un autre miracle auſſi tous les ans le jour de la fête de ſaint Thomas : le Prêtre qui célébroit la Meſſe tenoit dans ſa main un rameau de palme qui fleuriſſoit à l'inſtant, & qui produiſoit des grappes de raiſin mur, dont on expri-

moit le vin qui ſervoit au Saint ſacrifice. Mais, diſent ceux qui ſoutiennent le fait du Taureau de S. Marc, voici un miracle bien plus propre à prouver la poſſibilité de celui qui eſt l'objet de ce diſcours. (Il eſt raporté dans la Chronique d'Yepes centurie 3e. année 715). Tous les ans le jour de la fête de S. Jean, Moine Bénédictin du Monaſtere de Sainte Hilde en Angleterre, & Archevêque d'Yorck, les gens du pays alloient chercher les Taureaux les plus indomptables, les attachoient bien, & les conduiſoient au tombeau du Saint. Là on leur otoit leurs liens, & ils devenoient doux comme des agneaux. Voilà donc dans des pays & dans des tems fort éloignés l'un de l'autre, une reſſemblance très frappante des effets de la toute puiſſance divine. Revenons au miracle d'Eſpagne. Preſque tous les Théologiens Eſpagnols qui ont traité du culte de S. Marc, le traitent de ſuperſtitieux, & ne le pardonnent pas aux gens inſtruits. Choiſir un Taureau, & lui donner le nom d'un Saint, c'eſt une dériſion bien éloignée du ſerieux & de la majeſté des vrais miracles. D'ailleurs comment Dieu autoriſeroit-

il un prodige qui, non ſeulement eſt entierement inutile pour ſa gloire, mais qui tend au trouble & à la profanation du culte divin ? Car auſſi-tôt que ce Taureau eſt dans l'Egliſe, on ne fait plus d'attention au Prêtre ni à l'autel ; tout le monde & principalement la jeuneſſe eſt occupée de l'animal ; le Temple retentit des clameurs & des ris qu'excite le prétendu prodige, & le parvis ſacré eſt ſali des immondices du Taureau. N'eſt-ce pas là un miracle bien grave ? Auſſi eſt il entierement réprouvé par un reſcript du Pape Clément VIII. adreſſé à l'Evêque de Ciudad-Rodrigo, qui l'avoit conſulté ſur ce point. Le Saint Pere traite cet uſage d'abus ſcandaleux, approchant de l'Idolatrie Payenne, condamnable par le ſcandale qu'il cauſe dans l'Egliſe & par ſes pernicieuſes ſuites. En conſéquence il ordonne à l'Evêque d'abolir cette cérémonie dans tous les lieux de ſon Dioceſe, où elle étoit en uſage.

Les Peres de Salamanque condamnent auſſi cette pratique ſur les mêmes principes. Ils ajoutent ſeulement deux circonſtances qui ſentent la ſuperſtition : l'une que quelquefois le Tau-

reau n'obéit pas à la voix du Marguillier de la Confrairie, auquel cas le peuple ſe perſuade que ce Marguillier eſt de race Juive. La ſeconde qu'après le ſervice, les Confreres conduiſent le Taureau dans pluſieurs maiſons du Bourg, & que ſi le Taureau effraié par quelque objet, ou pour quelque autre cauſe qu'on ignore, ne veut pas entrer dans une maiſon, on n'héſite point à croire que cette maiſon eſt menacée d'une calamité prochaine. J'ai entendu dire quelque choſe de ſemblable à un homme qui en avoit été témoin oculaire près de Zamora. Le Curé étant allé lui-même avec ſes habits de Cérémonie pour tirer le Taureau d'une cour où il étoit, & le Taureau n'ayant répondu aux invitations du Curé que par des mugiſſemens affreux & des ſignes de fureur, tous les habitans attribuerent la réſiſtance de l'animal, au Curé qu'ils ſuppoſoient en péché mortel.

On dira peut-être que les ſuites de cette cérémonie ſont des acceſſoires qui ne prouvent rien contre le fait : mais qui pourra penſer que Dieu répete tous les ans & en pluſieurs lieux, un miracle

dont le peuple abuſe ſi groſſiérement ?

Le Pere *Hurtado* cherche à juſtifier cette pratique. Il prétend qu'une coutume immemorialle forme une préſomption légitime en ſa faveur. Peut-on, dit-il, taxer de ſuperſtition une pratique qui s'eſt conſervée ſi long-tems dans des pays catholiques & qui a été tolerée par les Prélats Eccleſiaſtiques & par les Inquiſiteurs ? La tolérance prouve-t-elle quelque choſe, lorſque ce qu'on tolere eſt démontré condamnable par de fortes raiſons ? Les Supérieurs Eccleſiaſtiques & Civils ont ſouvent de puiſſans motifs, pour fermer les yeux ſur certains abus, & on en verra plus bas un éxemple. Le Pere *Hurtado* ne peut pas ſe diſſimuler que cette pratique a été condamnée par un Bref Pontifical ; mais il voudroit éluder l'objection, en alléguant que ce Bref n'a pas été expedié *ex certâ ſcientiâ & motu proprio*, mais ſeulement en vertu de la ſupplique & de l'information de l'Evêque de Ciudad-Rodrigo. Si l'on en croyoit le Pere *Hurtado*, preſqu'aucun des reſcripts des Papes qui ſont dans le corps Canonique, n'auroit de force, puiſque

ce ne ſont pour la plûpart que des réponſes aux conſultations & aux queſtions propoſées par divers Prélats. N'eſt-il pas évident qu'un Bref qui proſcrit un culte ou une pratique, qu'il ſoit admis ou non dans un état catholique, fait preſumer que cette pratique eſt condamnable ? Au reſte le Pere *Hurtado* finit par ſe ſoumettre à la déciſion du Saint ſiége, en proteſtant que ce qu'il a dit en faveur du culte de S. Marc, n'eſt que par forme de diſpute.

Le Pere *Caſnedi*, Milanois, traitant des abus qui ſe ſont gliſſés en fait de religion ou de culte, cite celui du Taureau de Saint Marc. Enſuite il en raporte un autre qui eſt fort en vogue à Lisbonne. On a généralement dans cette ville beaucoup de dévotion à S. Corneille; mais voici l'ivraie qu'on a mêlé au bon grain. On y offre au Martir de petites cornes de cire ou d'argent, ſelon les moyens de celui qui fait l'offrande, & l'on eſt perſuadé que ceux qui font au Saint ce préſent, obtiennent tout ce qu'ils demandent, tandis que ceux qui ne lui préſentent pas de ces petites cornes, ne peuvent

rien eſperer du Ciel. Voilà ce qui ſe paſſe & ce qui ſe tolere dans une grande ville policée, ſous les yeux d'un Archevêque, & d'un Tribunal de l'Inquiſition. Le Pere *Caſnedi* parle de ce fait avec certitude, puiſqu'il a demeuré longtems à Lisbonne, où il étoit Qualificateur de l'Inquiſition, & où il a fait paroître en 1719. ſon ouvrage intitulé *Criſis Theologica.*

Il faut maintenant diſcuter le fait du Taureau en Philoſophes. Le Pere de *Saint Thomas* qui eſt entré dans cette queſtion, convient que l'on peut avec de certaines pierres, avec quelque herbe ou quelque liqueur, diſſiper la férocité d'un Taureau; mais il prétend que de la façon dont le prodige s'opere ici, ce ne peut pas être un effet naturel. 1°. Parce que ce n'eſt que le jour de S. Marc qu'il arrive, & que ſi c'étoit par quelque ſecret connu, il pourroit avoir lieu tous les autres jours. 2°. Parce que les gens du pays n'emploient d'autre moyen pour adoucir l'animal, que l'invocation de S. Marc. Mais en croirons-nous ce Religieux à ſi bon marché? Nous ne tenons ces circonſtances que de ceux même qui

ſont intereſſés à accréditer le miracle. N'eſt-il pas évident qu'ils raconteront le fait de façon qu'on ne puiſſe pas l'attribuer à une cauſe naturelle, & ſommes nous obligés de les croire ſur leur parole ? S'il y a des moyens ſimples pour apprivoiſer & adoucir un Taureau, ce ſera un Vacher qui fera en ſecret cette opération, & on criera au miracle en dattant de l'invocation de S. Marc, qui ſera faite par le Marguillier de la Confrairie.

Elien aſſure qu'on rend les Taureaux dociles, en leur attachant le genouil droit. *Pierius Valerianus* rapporte que du tems de Clément VII, un Grec, à la vuë de tout le Peuple Romain, adoucit un Taureau de la plus grande force, en l'attachant par le genouil avec une petite corde, & qu'il le conduiſit ainſi par toute la Ville. Grillandus raconte la même choſe d'un autre Grec du tems d'Adrien VI : peut-être eſt-ce le même ? Il eſt vrai que Grillandus, homme crédule & adonné à la magie, voudroit inſinuer que la corde avec laquelle on attachoit ce Taureau, étoit faite ſelon les regles de la Magie. Mais quelle apparence qu'un Magicien ſe fût donné pour

tel à Rome, & qu'il eût osé y montrer des tours de son Art, qui l'auroient conduit à sa perte. Dioscoride nous apprend que l'eau infusée dans une plante appellée *Onagra*, adoucit les bêtes feroces auxquelles on en fait boire. Peut-être est ce là le secret dont on use en Estramadure ? C'est du moins la conjecture de *Laguna*, Commentateur de Dioscoride, qui appuye le sentiment de son Auteur, de celui de Théophraste, & voici ses termes.

„ L'Onagra a une odeur si vineuse, „ & participe tellement de la nature „ du vin, qu'elle anime & rend furieux „ les animaux les plus paisibles. Elle a „ en même-tems la propriété de refroi„ dir & de calmer les animaux qui „ sont furieux, en leur procurant un „ doux & profond sommeil. Aussi y „ y a-t-il plusieurs endroits en Espagne, „ où la veille de Saint Marc on choisit „ un Taureau des plus fiers, on l'ennivre „ avec du vin très-fort, dans lequel on a „ fait infuser de cette plante, & on ne „ lui donne rien autre chose à manger „ ni à boire. On le reduit tellement de „ cette façon, que le lendemain la „ jeunesse en vient à bout, & le con-

„ duit à l'Egliſe avec des rubans. L'ani-
„ mal ennivré tombe de ſommeil pen-
„ dant l'office, & ſe laiſſe mettre tant
„ de bougies qu'on veut dans les cor-
„ nes. C'eſt cependant le même animal
„ qu'on n'auroit pas la veille oſé appro-
„ cher, & qui ſera tout auſſi terrible,
„ lorſqu'il aura cuvé ſon vin. „ L'autorité de Laguna doit faire d'autant plus d'impreſſion, que ce Docteur avoit étudié à Salamanque, où il avoit été à portée de s'inſtruire de ce qui ſe paſſoit dans l'Eſtramadure, qui n'eſt pas éloignée de cette Ville. On peut attaquer ſa conjecture, en diſant que ſi l'on ennivroit ce Taureau, il ne pourroit pas faire le chemin de la montagne, & qu'on le verroit chanceler à chaque pas. Il eſt tout auſſi difficile d'imaginer que l'ivreſſe du Taureau ceſſe préciſement à la fin de l'office; mais ſans doute il y a du plus ou du moins dans ce qu'on débite à ce ſujet. Peut-être ne donne-t-on pas au Taureau une aſſez grande quantité de vin, pour l'étourdir tout-à-fait: peut-être auſſi ne revient-il entierement de ſon ivreſſe que deux ou trois heures après que l'office eſt fini. Quoiqu'il en ſoit,

il eſt certain qu'on diſpoſe auparavant ce Taureau. Il ſe peut que les Vachers du Pays élévent des veaux qu'ils accoutument de bonne heure à ſuivre quiconque leur fait certains ſignes. C'eſt ainſi qu'un Payſan d'Auñon, lieu de l'Algarrie, avoit dreſſé de longue main un Taureau à venir à lui toutes les fois qu'il lui montroit ſa manche, parce qu'il lui donnoit ſouvent du ſel dans cette manche. A cela près, ce même Taureau étoit auſſi ſauvage que les autres. Il n'y a pas long-tems que vers *Xeres de los Cavalleros*, un Prêtre avoit accoutumé un Taureau à ſouffrir la ſelle & la bride, & à ſe laiſſer monter, de ſorte que ce Prêtre s'en ſervoit ordinairement pour faire ſes voyages. On l'a vû plus d'une fois dans les rues de Xeres ſur ce Taureau, qui hors de la préſence de ſon Maître, étoit tout-à-fait intraitable. Il eſt vrai qu'enſuite il en a couté la vie à ce Prêtre, qui fut tué par ſon Taureau, en voulant l'empêcher d'approcher d'une Vache; mais cet accident ne peut être attribué qu'à la paſſion effrénée de l'animal, qui l'emporta ſur l'habitude. Il n'eſt pas beſoin d'apporter d'autres exemples

pour prouver que les Taureaux ſont diſciplinables à un certain point. J'étois, continue Dom Fijoo, très-convaincu depuis long-tems que le merveilleux du Taureau de Saint Marc n'avoit d'autre ſource qu'un peu de preſtige; mais pour mieux m'en éclaircir, j'écrivis à un de mes Confreres, Docteur de Salamanque, qui demeure depuis 20 ans dans cette Ville, & qui joint à un bon eſprit un grand amour de la vérité. Voici quelle fut ſa réponſe.

„ Quant au Taureau de Saint Marc, „ j'en ai entendu parler en deux occa„ ſions à des témoins oculaires. L'un „ étoit Prieur Bénédictin de Zarzo„ ſillo, près de Ciudad-Rodrigo. Il „ me dit que le Taureau qu'il avoit vû „ étoit un Bœuf fort tranquille, & qu'ou„ tre cela on le conduiſoit avec tant „ de ſoin & de précaution, qu'il étoit „ impoſſible qu'il fit mal à perſonne. „ L'autre, qui étoit Chanoine, me dit „ que c'étoit une cérémonie pitoyable; „ qu'au reſte il étoit perſuadé qu'on „ apprivoiſoit de bonne heure un Veau, „ & que c'étoit là le fameux Taureau „ qui cauſoit tant d'étonnement. „

On comprend dès-lors aiſément

comment il arrive que le Taureau n'obéit pas toujours à l'invocation, & comment il lui prend quelquefois des quintes, ſoit dans l'Egliſe, ſoit même à la proceſſion. Un jour, dans le Village d'Almendralejo, entre Merida & Xeres, le Taureau devint tout d'un coup furieux, renverſa la Chaſſe de l'Evangeliſte, ſe fit jour à travers la foule, & regagna la montagne, ſans attendre que l'office fût fini : il ne fit cependant mal à perſonne. Les Peres de Salamanque rapportent un autre événement plus funeſte, puiſqu'il y eut quelques aſſiſtans de tués, & beaucoup de bleſſés. Quand ces malheurs arrivent, c'eſt ſans doute que le Taureau n'eſt pas aſſez diſcipliné, ou que ceux qui ſe mêlent de le conduire n'entendent pas bien cette manœuvre. Lorſque l'accident d'Almendralejo arriva, c'étoit la premiere fois qu'à l'imitation de leurs voiſins, ils faiſoient l'eſſai de cette pratique, & c'eſt apparemment ce qui leur fit manquer leur coup. Quelque bien inſtruit que ſoit un Taureau, il peut encore faire du déſordre, parce que ſon imagination peut être frappée par quelque objet. Chacun de

ces animaux eſt affecté diverſement : tel objet ne fait aucune impreſſion ſur l'un, & effarouche l'autre ; cela dépend du méchaniſme du cerveau.

Quant au retour de l'animal au troupeau, on peut l'avoir habitué à partir promptement ſur quelque ſignal qu'on lui a rendu familier, en le frappant immédiatement après ce ſignal. Peut-être auſſi le bleſſe-t-on imperceptiblement, ſans que les aſſiſtans s'en apperçoivent, & cependant de maniere à lui rendre l'avis ſenſible.

Il y a de même aſſez d'apparence que les Taureaux qu'on conduiſoit au ſépulchre du Saint d'Angleterre, étoient adoucis par des moyens auſſi naturels. La Chronique dit qu'on les attachoit : peut-être les ſerroit-on ſi fort, qu'ils arrivoient à l'Egliſe très-fatigués par ces ligatures, & quoiqu'on les leur ôtat, il pouvoit en reſter une telle impreſſion de douleur, qu'ils n'étoient pas en état de marcher ; de ſorte qu'on prenoit leur engourdiſſement pour l'extinction de leur férocité.

Enfin dans les queſtions critiques ; voici la regle que l'on doit ſuivre. Toutes les fois qu'on peut attribuer raiſonnablement

nablement & probablement un effet quelconque à une cauſe ordinaire & naturelle, il ne faut pas en chercher une ſurnaturelle, encore moins lorſque l'Egliſe a décidé contre le merveilleux qu'on voudroit y mêler. Ainſi, conclut Dom-Fijoo, *cauſa finita eſt; utinam finiatur error.*

NOUVELLE ESPAGNOLE.

Tout ſe paye à la fin.

III.

DAns le tems que la Cour du Roi Catholique Philippe III. étoit à Valladolid, au milieu d'une des plus rigoureuſes nuits du mois de Decembre, il ſortit d'une maiſon de jeu, un très aimable Cavalier de Madrid. Le jeune Caſtillan, en traverſant une rue pour s'en retourner à ſon hotellerie, vit ouvrir la porte d'une maiſon, & rouler auſſi-tôt comme un paquet blanc, qu'on jettoit dehors avec violence. La porte ayant été refermée à l'inſtant, il entendit ſortir du paquet une voix étouffée qui put à peine articuler ces mots: » Ingrat, pouvez-vous être » ſourd à mes plaintes? pouvez vous » voir couler mes pleurs ſans pitié? » Don Garcie (c'eſt le nom du Cavalier) ne pût diſtinguer la voix d'une femme, ſans être touché de compaſſion;

& s'approchant de cette perſonne qui ne pouvoit ſe relever de ſa chute, il lui offrit ſes ſervices. Au peu de clarté que donnoit la lune, il apperçut que c'étoit une femme nue en chemiſe, & après l'avoir couverte de ſon manteau, il l'aida à ſe relever. La Dame voyant l'embarras que lui cauſoit cette aventure, lui dit : Seigneur Cavalier, après m'avoir déja rendu un ſi grand ſervice ne m'abandonnés pas, je vous prie ; ma vie ſeroit en très grand danger, ſi l'on me retrouvoit ici : ainſi voyez à me chercher un azile juſqu'à demain, que je compte me retirer dans un Couvent. Je ſuis ſi nouveau venu, lui répondit Don Garcie, que je ne connois preſque perſonne à la Cour : je ne puis donc vous offrir que ma chambre, ſi vous ne craignés pas de vous confier à un jeune homme & à un étranger. La Dame qui ne voyoit pas de plus grand danger que celui de reſter en cet état dans la rue, crut devoir accepter cette offre. Ils arriverent avec beaucoup de peine à la maiſon de Don Garcie. En y entrant le Cavalier jetta les yeux ſur ſa nouvelle compagne, dont la beauté lui fit une

impreſſion qu'il ne fut pas maître de cacher : elle paroiſſoit avoir environ 24 ans. Si Don Garcie n'avoit écouté que le déſordre vif & ſoudain que la vue de cette charmante perſonne porta dans ſes ſens, il auroit mis tout en uſage pour pouſſer ſa bonne fortune : mais il ſe rappella tout à coup ce qu'il devoit à la confiance qu'on venoit de lui temoigner, & il fit taire ſes déſirs, pour ſuivre ce que la raiſon & la généroſité lui dictoient. Il crut dabord que le plus preſſé, étoit de procurer du repos à la belle inconnue : il lui abandonna ſon lit, & ſe retira chez un voiſin, ſous prétexte qu'il avoit perdu la clef de ſon appartement. Le reſte de la nuit lui parut d'une durée inſupportable, tant il étoit épris fortement, & plein de ſa nouvelle paſſion. A ces diſpoſitions ſe joignoit un ardente curioſité de ſçavoir les avantures qui avoient pu réduire cette Dame à l'extrêmité où elle ſe trouvoit. Dès qu'il fut jour il entra chez elle : il trouva qu'elle avoit peu dormi & beaucoup pleuré. Elle lui demanda ſi par hazard il étoit ſorti de chez-lui, & Don Garcie lui répondit que l'impatience

de la voir ne lui avoit permis de ſe livrer à aucune autre occupation, & qu'il la ſuplioit de ne pas lui laiſſer ignoter plus longtems le ſujet de ſes peines. La Dame ne voulut pas differer de ſatisfaire à ſon empreſſement, & commença de cette maniere.

Mon nom eſt Léonore : je ſuis née en cette ville de parens auſſi riches que nobles, & le malheur qui accompagne la beauté, eſt né avec moi. J'oſe convenir que je ſuis belle, d'après toute la ville qui m'en flatte. Dès que je fus parvenue à l'âge où notre ſexe commence à ſonger qu'il eſt fait pour plaire, il ſe preſenta bien des ſoupirans que mes charmes encore plus que ma fortune, qui paſſoit pour conſidérable, ſembloient attirer. Deux freres, tous deux Chevaliers d'Alcantara, ſe diſtinguerent entre tous les autres par la conſidération perſonnelle qu'ils méritoient à tous égards. Je connoiſſois ſi peu l'amour, que je laiſſai à mes parens le ſoin de choiſir entre ces deux freres ; & ils préfererent l'ainé qui s'apelloit Don Pierre. Don Louis, ſon cadet, étoit ſans doute celui qui m'aimoit le plus, puiſqu'il fut le plus malheureux. Ce n'eſt

pas que Don Pierre ne parut ſentir ſon bonheur : du moins j'eus lieu de m'en flatter par ſes empreſſemens & par ſa conduite. Je jouis pendant 8 ans des douceurs d'un mariage heureux & tranquille. Je n'avois à eſſuyer que les importunités de mon beau-frere, qui continuoit à me rendre des ſoins, quoi qu'il ne dut rien en eſperer, puiſque j'étois unie à ſon frere. J'emploiai toute ſorte de moyens pour eſſayer de le guérir, juſqu'à le menacer d'inſtruire mon mari de ſa folle ardeur. Don Louis paſſoit ainſi ſes jours, tantôt accablé de triſteſſe, tantôt plus tranquille ; mais toujours également amoureux, ſans autre reſſource cependant que le plaiſir de me voir & de converſer avec moi : ce que je ne pouvois empêcher, à cauſe du lien qui nous uniſſoit & du voiſinage de nos maiſons qui lui fourniſſoit continuellement de nouveaux prétextes pour me voir. La Cour vint alors en cette ville, & mes malheurs vont commencer. Un Portugais nommé Don Gaſpard, vint ſolliciter à Valladolid la récompenſe de pluſieurs années de ſervice dans les guerres de Flandres. L'oiſiveté

étant l'état naturel de ces ſolliciteurs de Cour, il chercha à s'introduire dans les maiſons, où il y avoit des aſſemblées de Dames; & comme il déſiroit d'y trouver un objet auquel il put adreſſer ſes vœux, ce fut ſur moi que tomba ſon choix. Ce qu'il n'enviſageoit d'abord que comme une diſſipation, devint ſon affaire la plus ſerieuſe, & ſon goût pour moi prit bientôt le caractere de la plus forte paſſion. Sans avoir les talens que donne une éducation diſtinguée, il avoit tous les agrémens qu'il eſt poſſible à la nature de répandre ſur un mortel. Auſſi ne lui fallut-il qu'une heure, pour m'ôter toute ma tranquillité, & pour m'inſpirer un amour auſſi violent que le ſien. Sa figure eſt encore gravée dans mon cœur & preſente à mon imagination, dans ce moment même où je ſuis ſi prodigieuſement éloignée du bonheur dont je jouiſſois, avant que de l'avoir connu. Ce ſont les femmes qui nous approchent, dont la vertu d'une jeune perſonne reçoit les plus dangereuſes atteintes : ce fut auſſi ma femme de chambre qui s'intereſſant à ma foibleſſe, ſe chargea de conduire l'intrigue & qui favoriſa le commerce de

lettres que nous avions reglé entre nous en, attendant les occaſions. Mon mari, par ſimple inclination, étoit ſans ceſſe comme attaché à mes pas, & ſes aſſiduités deſoloient de plus en plus Don Gaſpard. De mon côté je les ſentois encore plus durement que lui ; parce qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour une femme qui aime, qu'un pareil eſclavage. Le Mari qui le mérite le moins eſt l'objet le plus odieux pour elle. Plus mon amour prenoit de forces, plus ma vertu m'abandonnoit, & Don Gaſpard étoit en état de juger de mes diſpoſitions, par mes lettres. L'amour s'y déguiſoit d'autant moins, qu'il étoit délivré de la retenue, qui eſt le fruit de notre éducation. Nous eumes pourtant dans l'Egliſe quelques entrevues, où par de tendres épanchemens nous nous dédomageames un peu des rigueurs de notre ſituation.

Enfin je ne pus voir ſouffrir plus longtems mon cher D. Gaſpard, ſans me croire obligée de lui accorder, pour tant de peines & de tourmens, quelques momens de ſatisfaction. Mon

mari, ſans être jaloux, n'en étoit pas moins incommode, & je n'aurois jamais pû trouver l'inſtant favorable où tous mes vœux aſpiroient, ſans l'heureux hazard que me procura ſans doute l'amour. On propoſa à mon mari une partie de chaſſe qui devoit l'éloigner pendant trois jours, & il l'accepta. La confidente de nos amours avertit D. Gaſpard de ſe rendre le ſoir chés moi par la petite porte de mon Jardin. De mon côté, ſous prétexte de la chaleur, je fis mettre un lit dans ce jardin même. Je me défis bientôt de mes femmes, & je ne gardai auprès de moi que celle qui avoit mon ſecret, encore devoit-elle, à l'arrivée de D. Gaſpard, me laiſſer ſeule avec lui combattre pour mon honneur, ou plutôt, pour mieux aſſurer ſa défaite, & faire triompher l'amour.

Mais on vint tout à coup me dire, qu'un accident ſurvenu à un des chaſſeurs avoit fait rompre la partie, & que mon mari revenoit. Je regardai comme un grand bonheur que D. Gaſpard ne fût point encore arrivé; & dans la crainte qu'il ne s'expoſat mal à propos, je fis fermer la porte du

Jardin, perſuadée que ne la trouvant pas ouverte, comme nous en étions convenus, il ſe retireroit & ſe payeroit de raiſon, par rapport à un accident imprevu. Mon mari vint auſſi-tôt me trouver avec l'empreſſement d'un amant. Il approuva le choix que j'avois fait du jardin, pour y paſſer la nuit, & il remplit auprès de moi la place que mon cœur avoit deſtinée à D. Gaſpard. Celui-ci, à l'heure marquée, ne manqua pas de venir. Lorſqu'il vit que l'eſpérance à laquelle il s'étoit agréablement livré, le trompoit, la jalouſie s'empara de ſon ame : il crut que je donnois à d'autres les momens qui lui étoient deſtinés. Pour s'en éclaircir, il franchit les murs du Jardin, parvint juſqu'a l'endroit où nous étions couchés, & crût s'être bien aſſuré que j'étois avec quelque amant, ſans pouvoir diſtinguer, ni même ſoupçonner que c'étoit mon mari. La fureur qui l'aveugloit lui fit d'abord tirer ſon poignard, pour tuer ſon rival. Mon mari par bonheur fit un mouvement qui le fit reconnoître par D. Gaſpard. Alors il paſſa de mon côté, & voyant que mon mari s'étoit rendormi,

il profita de ſon ſommeil, pour troubler le mien. Tremblante de ſa temerité, je le conjurai par ſignes de ne pas m'expoſer d'avantage, & de s'en aller : il voulut bien faire ceſſer mes allarmes, & il partit après avoir pris ſur mes levres un baiſer, foible dédommagement des plaiſirs qu'il s'étoit promis, & que je lui reſervois.

Le peu de ſuccès qu'avoit eu notre premiere entrepriſe, m'effrayoit toujours, & ne m'encourageoit point à en faire de nouvelles. Notre confidente qui protégeoit D. Gaſpard, me repréſentoit continuellement les obligations que m'impoſoit l'amour dont je brulois pour lui. Vaincue par ſes inſtances & par ma foibleſſe, je conſentis enfin qu'il fut introduit dans la maiſon vers le ſoir, & je promis qu'auſſi tôt que mon mari ſeroit endormi, je paſſerois dans la chambre de cette fille, où D. Gaſpard devoit m'attendre. Je feignis une indiſpoſition, & j'obligeai mon mari de ſe coucher. Je me préparois à aller joindre mon amant, lorſque j'entendis des cris redoublés qui m'apprirent que le feu étoit à notre maiſon. Je fus ſi effraiée du danger, que je

perdis connoiſſance. Dans le trouble où étoit toute la maiſon, mon amant ſe retira ſans être apperçu, & il m'écrivit le lendemain la lettre la plus touchante ſur les contretems qui troubloient toujours ſon bonheur. Quelques jours après, nous reprimes le projet que l'accident du feu avoit fait échouer. Le malheur voulut encore qu'un ami de mon mari qui s'étoit battu, vint ſe refugier dans notre maiſon, & les portes en furent fermées avec ſoin. D. Gaſpard, ne pouvant entrer par la porte, propoſa à ma confidente de le faire paſſer par une fenêtre qui n'étoit pas grillée, parce qu'elle étoit ſi petite qu'on n'avoit pas cru qu'il fut poſſible d'y paſſer. En effet lorſque D. Gaſpard eſſaya d'entrer par cette fenêtre, & qu'il y eut paſſé la moitié du corps, il ne put pas faire entrer le reſte, quelque effort qu'il fit pour y parvenir. Il ne put pas non plus retirer la partie du corps qui étoit déja engagée, & ma femme de chambre fut obligée d'aller chercher du ſecours, pour débarraſſer D. Gaſpard qu'elle fit paſſer pour ſon amant. Cela ne ſe put faire, ſans allarmer les

autres domeſtiques, qui le prenant pour un voleur allerent avertir mon mari, & mirent toute la maiſon en rumeur. Cependant D. Gaſpard étoit délivré, & on vint me l'aprendre. Reſolue en ce moment de le recompenſer de tout ce qu'il avoit fait pour moi, je fis courir après lui, & on le ramena.

J'allois à l'inſtant lui prodiguer les faveurs qu'il ſembloit n'avoir que trop achetées par tant de dangers & par tant de peines, lorſqu'on vint nous dire que mon mari rentroit, & avec tant précipitation, qu'il ne pouvoit manquer de nous ſurprendre. Tremblante & troublée, je n'eus que le tems de faire cacher D. Gaſpard dans un coffre qui étoit dans la chambre. Mon mari s'arreta deux heures avec moi, ſans que je puſſe réuſſir à le renvoyer, ſous quelque prétexte que ce fut. Enfin j'en fus délivrée, & je me croyois enfin à l'abri de toute ſorte de revers, lorſque voulant mettre en liberté D. Gaſpard, je le trouvai ſans mouvement, ſans reſpiration. Ma femme de chambre qui entra, témoin de ce malheur, en fremit. Nous nous deman-

dions toutes éplorées ce qu'il y avoit à faire, ſans pouvoir nous déterminer à aucun parti. Pour ſurcroit d'embarras, D. Louis mon beau-frere arriva dans ce terrible moment. Vous vous rappellez bien l'amour qu'il m'avoit de tout tems marqué : j'étois toujours l'objet de ſes coupables déſirs.

Reduite au déſeſpoir, je ne vis pour moi d'autre reſſource, que celle de révéler cet affreux miſtere à D. Louis. Après lui avoir raconté ce qui avoit précedé l'évenement du jour, je lui dis : » D. Louis, vous êtes gentilhomme, & capable par conſéquent d'un » procédé généreux : je vous proteſte » devant Dieu, que je n'ai encore offenſé mon mari que d'intention, & que » pluſieurs contretems ont juſqu'ici mis » ſon honneur à couvert. Cependant » je ne merite plus de vivre : ſi vous » voulez ma mort, verſés tout mon » ſang, je le verrai couler ſans regret, » & vous vangerez votre frere ; ſinon, » ſecourés moi dans l'occaſion la plus » eſſentielle de ma vie. «

D. Louis, ſans demander d'autre explication, fit enlever le coffre, & le fit porter chés un de ſes amis. En retirant

D. Gaſpard du coffre fatal, on reconnut qu'il n'étoit pas encore mort, & par les promts ſecours qu'on lui donna, on le rappella à la vie. Mais il penſa la perdre une ſeconde fois, lorſqu'ayant repris l'uſage des ſens, il reconnut D. Louis, qui lui parla en ces termes : » D. Gaſpard, vous me connoiſſés ſans » doute pour le frere de celui que » vous avez offencé ; quoique vous » n'ayés pas conſommé l'injure, vos in- » tentions n'en mériteroient pas moins » le chatiment dû à un attentat qui » me regarde autant que lui. Mais je » vous jure par cette croix que je por- » te, que ſi j'apprens que vous conſer- » viés la moindre liaiſon avec Dona » Léonore, ma belle ſœur, ou ſeulement » que vous paſſiés par ſa rue, j'en tire- » rai la vengeance la plus éclatante : je » veux bien la differer aujourd'hui, » parce que cette malheureuſe femme » s'eſt confiée à moi. « D. Gaſpard fit les plus laches ſoumiſſions à D. Louis. Il lui jura qu'il ne penſeroit plus à moi, & qu'il ne me reverroit jamais. Il lui tint en effet ſi bien ſa parole, qu'il ne pouvoit plus entendre prononcer mon nom ſans horreur.

Quelque curioſité que j'euſſe d'être inſtruite au moins de ſon ſort, je m'abſtins de m'en informer à D. Louis, qui ne m'auroit pas pardonné l'intérêt que j'aurois marqué prendre à ſa perſonne. Mais j'envoyai Laure, notre confidente, chez D. Gaſpard : il n'étoit plus chez l'ami de D. Louis, & dans le moment même il quittoit l'appartement qu'il avoit occupé dans mon voiſinage, pour en prendre un dans un quartier plus éloigné, afin de remplir ſes engagemens avec D. Louis. Dès qu'il vit Laure, il lui fit les reproches les plus ſanglans de la perfidie avec laquelle il ſuppoſoit que je lui avois rendu un piège, pour le faire périr. Laure interdite & confuſe voulut inutilement le deſabuſer : il la renvoya, ſans vouloir l'entendre. Cependant elle le fit ſuivre, pour ſçavoir ſa nouvelle demeure, & elle revint me porter par ſon récit le coup de la mort.

D. Louis de ſon côté contribuoit à rendre mon ſort encore plus triſte. Ce qu'il ſçavoit de mes foibleſſes, l'autoriſoit à m'importuner de ſon amour. Perſécutée continuellement par un homme que je déteſtois, au deſeſpoir d'être

abhorrée par celui que j'aimois ſi tendrement, je ne pûs longtems réſiſter à la violence de ces mouvemens oppoſés, & je tombai dangereuſement malade. Mon mari trembloit de me perdre : il ignoroit mes égaremens, & s'abandonnoit à toute ſa tendreſſe. Les ſoins qu'il ſe donna pour moi accélererent ma guériſon, & D. Louis, ſûr de ma foibleſſe au moins pour autrui, me livra de nouveaux aſſauts. Il ſe perſuadoit que, puiſque j'avois aimé D. Gaſpard & qu'il m'avoit fait ſuccomber, il pouvoit également prétendre à ma défaite. Il comptoit auſſi m'effrayer par les menaces qu'il me faiſoit d'inſtruire mon mari de mes avantures, ſi je perſiſtois à lui refuſer un bien dont je ne devois plus être avare. Cette ſeule crainte m'ébranloit au point, que j'étois quelquefois toute prête à céder ; mais l'idée d'un amour inceſtueux, & ma répugnance pour ſa perſonne, venoient me ſoutenir contre lui. D. Louis crut devoir recourir à des moyens plus ſûrs & plus prompts. Nos maiſons étoient voiſines, & n'étoient ſéparées que par un mur mitoyen : il ménagea par les greniers qui ſe touchoient, une petite porte

de communication dont il avoit ſeul la connoiſſance. Comme c'étoit pendant l'hiver, il choiſit le tems d'une nuit froide & noire, pour entrer chez moi par cette porte. Il alla dabord à l'écurie, & détacha tous les chevaux. Ces animaux ſe voyant libres, ſe répandirent de tous côtés. Le bruit qu'ils firent mit toute la maiſon en l'air, & mon mari qui étoit alors auprès de moi, me quitta pour donner ſes ordres, & faire rentrer ſes chevaux, qui dans la nuit pouvoient faire du déſordre, ou ſe perdre. D. Louis, dans un deshabillé propre à ſon deſſein, n'attendoit que ce moment, & il prit ſa place. Que vous dirai-je! Le malheureux déguiſant ſa voix, & s'abandonnant à toute la fureur de ſon indigne paſſion, conſomma le deshonneur de ſon frere qu'il devoit vanger. Après avoir ſatisfait ſa brutalité, il me quitta pour aller voir, diſoit-il, ſi les chevaux étoient rentrés, & il regagna ſon logis. Mon mari preſqu'au même inſtant, rentra dans ma chambre, & ſe recoucha pénétré de froid.

Il s'approcha de moi pour ſe rechauffer, & ces approches le diſpoſerent

inſenſiblement à en chercher de plus vives. Surpriſe de voir ſe rallumer des feux que je ſuppoſois éteints par les tranſports que je venois d'éprouver, je le priai de vouloir bien ménager une ſanté ſi néceſſaire, pour l'intérêt même de notre amour, & de s'en tenir aux preuves recentes que j'avois de ſon goût pour moi. Mon mari crut que ma modeſtie étoit l'effet de quelque ſonge agréable, dont les impreſſions m'avoient été trop ſenſibles, & il voulut uſer de ſes droits. Sa réponſe me fit comprendre que j'avois été mortellement outragée, ſans pouvoir éclaircir mes ſoupçons, ni les fixer ſur qui que ce fût.

Dès que mon époux eut ceſſé ſes careſſes, il ſe rendormit tranquillement, & moi livrée à mes réflexions, je perdis entierement le repos. Je me levai de très-grand matin pour aller à l'Egliſe. D. Louis, qui me vit ſortir, s'y rendit ſur le champ, & vint m'aborder de l'air le plus content du monde. En me ſerrant la main, il me dit: *hé, bon Dieu! vous êtes gélée.* C'étoit préciſément le mot dont je l'avois accueilli la nuit précédente, & qu'il me

rendoit par galanterie. Je ne dc
plus alors qu'il ne fût le raviſſeur d
bien ſur lequel il avoit moins de di
que perſonne, & je ſongeai à l
punir. De retour à la maiſon, je m'o
cupai à découvrir la voie dont il s'
toit ſervi pour s'introduire dans m
chambre, & je ne fus pas long-tems
trouver la petite porte du grenier. J'em
ployai le reſte du jour à préparer ma
vengeance, & la nuit même, lorſque
mon mari fut plongé dans un pro-
fond ſommeil, je m'habillai, je pris
ſon poignard avec de la lumiere, &
j'allai frapper à la porte de D. Louis.
Je ne manquai point de prétexte, pour
me faire ouvrir; je montai à ſon ap-
partement, & je le trouvai fort tran-
quillement endormi. Auſſi-tôt je lui
perçai le cœur, & quoique le coup l'eût
fait expirer à l'inſtant, j'aſſouvis ma
rage en le criblant de bleſſures. Je ren-
trai enſuite chez moi; je pris mes bi-
joux, dont la valeur pouvoit bien aller
à 2000 ducats, & je partis ſans être
entendu, ni vû de perſonne. Je me ren-
dis chez D. Gaſpard, qui n'étoit pas
encore rentré. Son domeſtique, qui
ſçavoit notre liaiſon & notre rupture,

me reçut de mauvaiſe grace, & parut fort embaraſſé. Enfin D. Gaſpard arriva, & dès qu'il me vit, il devint furieux. " Barbare, me dit-il, n'êtes-„ vous pas contente des dangers aux-„ quels vous m'avez expoſé ? Venez-„ vous me chercher juſqu'ici, pour me „ livrer encore à D. Louis votre beau-„ frere & votre amant „ ? Ah ! D. Gaſpard, lui répondis-je, que vous vous trompez ſur mon compte ! Pouvois-je me conduire autrement dans les malheureuſes circonſtances où nous nous trouvions ? Je vous croyois mort, ou mourant : ne devois-je pas, pour vous ſecourir, employer tout ce qui s'offriroit, & vous ſouſtraire promptement mort ou vif à la vûe de mon mari ? Quant à ce D. Louis que vous me croyez ſi cher, je viens de laver dans ſon ſang l'outrage qu'il m'a fait en m'ôtant l'honneur par le plus indigne ſtratagême. C'eſt à vous maintenant que j'ai recours, pour échapper aux dangers qui m'aſſiégent ici, & pour me conduire à Liſbonne. J'ai emporté avec moi toute ma fortune & mes bijoux, pour nous mettre en état de

quitter l'Eſpagne. Traîtreſſe, repliqua D. Gaſpard, voilà de quoi me confirmer dans le mépris que j'ai pour toi. Après t'être aſſouvie avec ton amant, tu l'as égorgé pour te débaraſſer de lui, & tu voudrois que je couruſſe avec toi de nouveaux hazards, pour te ſouſtraire au châtiment qui t'eſt dû. C'eſt moi plûtôt qui vais commencer la punition de tes crimes. A ces mots, le cruel me dépouilla toute nue, & me frappa juſqu'à ce que je tombai ſous ſes coups. Alors il me jetta dans la rue, où vous m'avez trouvée & où ſans vous certainement je ſerois morte de froid, & de la douleur dont j'étois accablé. Telle eſt ma déplorable hiſtoire. Que pourrez-vous faire d'une femme qui a déjà cauſé tant de malheurs ?

Belle Léonore, lui répondit D. Garcie, je ſuis auſſi indigné contre l'ingrat D. Gaſpard, que ſenſible à vos diſgraces : n'épargnez ni mes ſoins ni mon bras. J'embraſſe dès ce moment votre défenſe, & je vous vengerai de D. Gaſpard. Léonore pria D. Garcie de paſſer chez elle, pour voir ce qui étoit arrivé depuis ſa fuite. D. Garcie

vit emmener D. Pierre, qu'on accuſoit du meurtre de ſon frere ſur des indices aſſez vraiſemblables. Ce malheureux époux étoit auſſi conſterné de la perte de ſa femme, que de l'injuſte accuſation qui s'élevoit contre lui. Il ne pouvoit pas douter que la fuite de ſa femme n'eût été volontaire, & c'étoit pour lui une peine d'autant plus ſenſible, qu'il n'avoit jamais ſoupçonné ſa vertu. De là D. Garcie paſſa chez D. Gaſpard: il venoit de partir pour Lisbonne, ſous prétexte que ſon pere étoit à l'extrémité. Il apprit enſuite qu'on promettoit une récompenſe à quiconque pourroit découvrir la retraite de Doña Leonore, & qu'il y avoit peine de mort pour ceux qui la déroberoient aux recherches de la juſtice. Il revint rendre compte de tout à l'infortunée Leonore. Cette épouſe déſolée de voir ſon mari ſi injuſtement accuſé, vouloit s'aller remettre entre les mains des Juges. Mais D. Garcie ſçut lui perſuader de ſe retirer dans un Couvent, d'où elle pourroit travailler à la juſtification de D. Pierre. Elle ſuivit ſon conſeil, & dans ſa retraite

elle agit ſi éficacement tant pour mari que pour elle-même, qu'elle tint ſa liberté & ſa propre grace. Pierre mit tout en uſage pour la déterminer à ſortir du Couvent, & revenir avec lui; mais elle n'y voulut jamais conſentir, dans la crainte que ſes aventures n'euſſent fait ſur lui des impreſſions qui pouroient en ſe reveillant lui cauſer un jour des chagrins. D. Pierre fut ſi vivement frappé de la réſolution de ſa femme, qu'il aimoit toujours avec la même paſſion, qu'après quelques mois de langueur, il mourut, & lui laiſſa tout ſon bien. Cette aimable veuve ſe voyant alors à portée de reconnoître tous les ſervices que lui avoit rendus D. Garcie, bien aſſurée d'ailleurs du cas que ce Cavalier feroit de ſa main, la lui offrit, & en l'épouſant, le mit en poſſeſſion d'une fortune conſidérable: c'étoit tout ce qui manquoit à D. Garcie.

Peu de tems après leur mariage, un voleur de grand chemin qu'on exécutoit à Valladolid, déclara, parmi bien d'autres crimes, qu'il avoit tué & volé

ſur le chemin de Lisbonne un Maître qu'il ſervoit, & qui avoit enlevé beaucoup de diamans à une femme qu'il avoit aimée. Ainſi l'on apprit que le Ciel s'étoit chargé du châtiment de D. Gaſpard, & ſon exemple (comme celui de D. Louis) juſtifia *qu'à la fin tout ſe paye.*

ITALIE.

Lettre de M. l'Abbé T.... de Padoue à M. L....

VOTRE Lettre ne m'a été remiſe, Monſieur, qu'à mon retour de *Fuſina*, où j'ai fait pendant près de trois ſemaines une ſorte de Villegiature. Ainſi je n'ai pas eu le tems de faire les diſpoſitions que vous déſirez que je faſſe, pour me mettre en état de répondre à la confiance dont on veut m'honorer. Je me chargerai volontiers, Monſieur, de contribuer à un ouvrage où l'on ſe promet de donner tant de part aux Lettres Italiennes, un peu négligées, ce me ſemble, en France. Mais je ne prendrai datte avec les perſonnes pour qui vous vous intereſſez, que quand j'aurai fait un butin littéraire digne de leur Journal, & qu'en Abeille diligente j'aurai ramaſſé cire & miel, ou de l'utile & de l'agréable enſemble. Je ne veux pourtant pas que ma lettre vous par-

vienne entierement vuide, *ſine Symbolâ*. J'ai trouvé dans une Bibliotheque de campagne un Manuſcrit qui ſurement eſt moderne, mais dont le ſeul nom de l'Auteur me paroît connu. C'eſt un petit Roman Paſtoral où j'ai crû m'appercevoir qu'on a cherché principalement le goût de *Longus* (1). Vous verrez beaucoup mieux que moi l'uſage qu'on en pourra faire, & je vous l'envoye, pour en diſpoſer de la maniere dont vous jugerez à propos. Je joins ici quelques Notices d'Ouvrages dont je n'ai vû nulle trace dans les Journaux Etrangers que j'ai parcourus. Quoique ces ouvrages ne ſoyent point de la plus fraîche nouveauté, ils ne ſont peut-être pas indignes d'être connus en France. Au ſurplus, vos Journaliſtes, Monſieur, en feront tel emploi qu'ils aviſeront. Mais auparavant j'ai envie de vous décrire une Antiquité très curieuſe, découverte il y a deux ans à *Herculanum*, & dont quelques-unes de nos feuilles ont rendu compte dans le tems.

(1) Auteur Grec du Roman connu des *Amours de Daphnis & Chloé*.

LES ruines d'Herculane, cette ſi féconde d'Antiquités Grecques & maines; ce riche, mais avare dépôt Arts & des Lettres, ont enrichi Tréſor de Naples d'un *Cadran ſola portatif.* Ce Cadran eſt rond & gar d'un manche, qui eſt attaché au bor du cercle, & va toujours en diminuan juſqu'a ſon extrémité, en forme d fiole. Au bout de ce manche dont la longueur égale à peu de choſe près le diametre du Cercle, eſt un petit trou dans lequel eſt paſſé un anneau qui ſervoit ſans doute à pendre le Cadran par tout où l'on vouloit. Tout l'Inſtrument eſt de métal, & un peu convexe par ſes deux ſurfaces. Il y a d'un côté un ſtilet un peu long & dentelé, qui fait environ la quatriéme partie du Diametre de cet inſtrument. L'une des deux ſuperficies qu'on peut regarder comme la ſurface ſupérieure, eſt toute couverte d'argent, & diviſée par douze lignes paralleles, qui forment autant de petits quarrés un peu creux. Les ſix derniers quarrés qui ſont terminés par la partie inferieure de la circonférence du Cercle, ſont diſpoſés comme on va voir, & contiennent les caracteres ſuivans,

qui ſont les Lettres initiales du nom de chaque mois.

IV	MA	AP	MA	FE	IA
IV	AV	SE	OC	NO	DE

Or la façon dont ſont diſpoſés ces mois eſt remarquable, en ce qu'elle eſt évidement Bucolique, ou relative à la maniere dont labouroient les Bœufs chez les Grecs & les Latins. L'uſage des Cadrans ſolaires dont les Romains ſe ſervoient étant très ancien, ſelon Cenſorin (1), on ne peut fixer l'age de celui-ci. » Les uns, dit cet Auteur, » raportent que le premier Cadran » qu'on vit à Rome, fut placé près » du Temple de Quirinus; d'autres » qu'il le fut dans le Capitole, & » quelques-uns, que ce fut près le » Temple de Diane ſur le Mont-Aven» tin. Ce qui paroit aſſés certain, c'eſt » qu'on n'en avoit point encore vû, » avant celui qui fut aporté de Sicile, » & que M. Valerius fit placer ſur une » colonne près de la Tribune aux Ha» rangues. Or comme ce Cadran fait » pour la latitude de Sicile, ne con» venoit plus à celle de Rome, le

(1) De Die nat. c. 23.

„ Cenſeur L. Philippe en fit mett
„ un autre vis-à-vis. « Pline éc
que douze ans avant la guerre conti
Pyrrhus, c'eſt-à-dire l'an de Rom
462, L. Papirius Curſor fit place
près du Temple de Quirinus, le pre-
mier Cadran ſolaire. Il tire ce fait de
Fabius Veſtalis, qui n'expliquoit ni la
forme du Cadran, ni quel en étoit
l'Ouvrier, ni d'où il venoit. M. Var-
ron, ſelon le même, écrivoit qu'a-
près la priſe de Catine en Sicile par
M. Valerius Meſſala, dans le tems de
la premiere guerre Punique, on plaça
près de la Tribune aux Harangues ſur
une Colonne, le premier Cadran ſo-
laire qui en fut ôté 30 ans après,
parce que les lignes tracées ſur ſon
plan, ne quadroient point avec les
heures du Soleil de Rome, & que
cependant on ſe regla pendant onze
ans ſur cette Horloge. Sans diſcuter
ou ces époques, ou ces faits, reve-
nons au Cadran d'Herculane. On a
déja obſervé qu'il eſt portatif: ainſi
l'Horloge que le Trimalcion de Petro-
ne avoit fait mettre dans ſa ſalle à
manger, peut faire conjecturer que
les Cadrans portatifs & ſuſpenſifs,

étoient en uſage dès le tems qu'écrivoit Petrone. Ce qui paroit fortifier cette conjecture, eſt un autre endroit du même Auteur, où décrivant cette ſalle à manger, il parle d'un Tableau peint ſur la porte, lequel repréſentoit le cours de la Lune, les 7 Planettes, les jours heureux & malheureux &c.

On a beaucoup goûté dans ce pays ci, un Poëme Italien, fait par un Bel-Eſprit de l'Académie des Arcades, & intitulé : *La Commedia. Poëmetto di Eubite Leontineo* &c. » La Comédie. Petit Poëme en vers libres, adreſſé à l'Avocat » *Charles Goldoni*, célèbre Comique. » Il eſt imprimé à Veniſe chez François Pitteri *in*-8°. 1755. L'Auteur, caché ſous le nom Paſtoral ou Académique, eſt le Pere *Jean-Baptiſte Roberti*, Jeſuite, de qui nous avons un ouvrage ingénieux qui a pour titre : *La Mode, La Moda.* Voici le Plan de ce joli Poëme. Après le début, un court éloge de la campagne des environs de Veniſe, & l'invocation des Muſes, commence l'Hiſtoire de la Comédie, » qui n'acquit, dit le Poëte, au milieu des » chants informes, & des groſſiers

» *Brouhahas* des rudes Pâtres, qui » après avoir manié de leurs dures » mains la faux recourbée & la herſe » mordante, dans la riche ſaiſon, où » la vermeille vendange répandant la » joie de toutes parts, remplit les ton- » neaux de ſon écume dorée, yvres & » rogues danſoient a l'entour : puis fai- » ſant un ſacrifice agreſte à Bacchus, » répétoient en ſon honneur des Chan- » ſons ruſtiques, tandis qu'un Bouc » barbu, victime odieuſe, immolée au » Dieu du vin, ennemi de ſon eſpéce, » noirciſſoit l'herbe de ſon ſang im- » pur. « (1)

Ainſi le Pere *Roberti*, ſuit le ſentiment de ceux qui donnent à la Comédie la même origine qu'à la Tragédie, » ſon orgueilleuſe & redouta- » ble rivale, qui précipite les Rois de » leurs trônes, qui les écraſe, les met » aux fers, & remplit les Cours de

(1) In mezzo al canto informe
E al rozzo plauſo d'iſpidi bifolchi,
Che via lanciata dalle man calloſe
La falce ad uncа, e la radente marra
Ne' riechi meſi, quando aurea e vermigl
La vendemmia ſpumoſa allegra il vote
Capace tino e la ferrata botte;
Carolavano intorno ebri e faſtoſi

„ désolation „ (2). Le Poëte décrit ensuite les divers états de la Comédie chez les Grecs, ses progrès, ses vicissitudes, jusqu'au tems que traversant la mer d'Ionie, elle vint à Rome chez la Souveraine du monde, *all' alma signoreggiante Roma*, où elle conserva ses manieres Grecques, & son ancien manteau. Il passe ensuite à sa décadence qui suivit celle de l'Empire Romain, avec lequel tomba le regne infortuné des Beaux-Arts. Après une vive peinture de la désolation de cet Empire, déchiré par les Barbares, *d'Italia troppo per suo danno bella*, il fait voir comment par degrés le Royaume de France, depuis que les Arts de la Grece y furent accueillis, & ensuite l'Italie commencerent, avec une nouvelle Langue, fo-

Ad un agreste sagrifizio, e agreste
Ripetevan canzone à Bacco sacra:
Celebrando novel rito solenne
In cui devota vittima esecrata
Barbato capro a buon Lieo nemico
D'immondo sangue negreggiar fea l'herba.

(2) Quell' altra sì superba e sì temuta,
Che gli scettrati Re balza da i troni;
E i grava, e stringe con servil catena,
Le Reggie empiendo di lugubre doglia.

ble reſte de la majeſté de la Lang Latine, à former un Théâtre régulie où l'on vit revivre l'ancienne Com die, embellie de l'imagination de Modernes. Les meilleurs Comique François & Italiens ſont ici nommés, & chacun a ſon juſte tribut. Il dit ſeulement du Théâtre Anglois, qu'il n'a point encore bien ſaiſi l'art heureux de faire rire décemment. Il réprouve pareillement l'extravagance des Comédies Eſpagnoles, & ne dit rien de la Sçene Germanique, peu diſtinguée juſqu'a préſent; » Car vous ſçavés, dit-» il, qu'elle heberge & l'abſtraite » Mathématique avec ſes ronds & ſes » quarrés, & la Juriſprudence, avec » ſa longue robe toute diaprée de » Teſtamens & de codiciles : aſſorti-» ment peu convenable à notre Poë-» ſie (3) ». Le Poëme finit par l'éloge de l'Avocat *Goldoni*, qu'il repréſente comme le reſtaurateur de la bonne

(3) Perche' tu ſai che colà trova albergo
E la Matheſi con ſuoi tondi e quadri,
E la Legge con ſua proliſſa cappa
Rabeſcata di teſti e codicilli.
Ma accoglienze del par non trova oneſte
La noſtra Poeſia &c.

Comédie, comme un Ecrivain ſage, épuré, décent, qui ſçait reſpecter les mœurs, & la Religion, ſans rien faire perdre à l'eſprit des agrémens dont ce genre eſt ſuſceptible, & qu'il ſçait tirer du fond des ſujets toujours heureuſement choiſis.

VOICI une autre production qui contraſte bien avec la précédente; c'eſt un Poëme en vers Martelliens (1) intitulé : *Il Tempio della Filoſofia*, &c. » Le Temple de la Philoſophie, par M. » *Horace Arrighi Landini*, Florentin, » de l'Académie des *Agiati* ». Cet ouvrage, où le grand Newton eſt fort célébré, & qui eſt un monument élevé à la gloire de ce Philoſophe, eſt un *in* 8°. de 140 pages, imprimé en 1755, chez Marc Carnioni. Il avoit déjà paru à Florence & à Breſcia; mais l'Auteur lui a redonné les graces de la nouveauté par des additions conſidérables, auxquelles on a joint les obſervations d'un autre Académicien connu

(1) *Martelli* eſt le premier qui ait fait des Vers Italiens de quatorze ſillabes, qu'on appelle *Martelliens* de ſon nom, ou Alexandrins, genre de Vers qui a peu de vogue en Italie.

parmi les Agiati ſous le nom de *Leontippe*. A la tête de ce Poëme, ſont des Remarques de l'Auteur ſur la vie de Newton, & un morceau mêlé de vers & de proſe du P. *Joſeph-Marie Fioretti*, de la Congrégation des Somaſques, où le Philoſophe Anglois & le Poëte Italien partagent l'encens du docte Religieux. L'ouvrage en queſtion eſt en trois parties. La premiere eſt une Expoſition Théorique de la Phyſique Neutonienne. La ſeconde contient un petit commentaire ſur les expériences qui établiſſent ce ſyſtême. Dans la troiſième l'Auteur explique un ſonge Poëtique fait près du Tombeau de Newton, & il s'élève fortement contre ceux qui combattent l'Attraction & la Rotation de la Terre autour du Soleil, le ſyſtême des couleurs, toutes les Inductions Neutoniennes, & même la Chronologie réformée, contre laquelle on a tant écrit. Il compare le Philoſophe Anglois à un rocher qui reſte inébranlable au milieu des flots : « ceux » mêmes qui lui font la guerre ſe ſervent de ſes armes pour le combattre ». Le commentaire eſt ici beaucoup plus long que le Poëme, ce qui n'eſt pas

du goût de tous les Lecteurs. On trouve à chaque Livre de longues notes, où il y a des faits, des sentences Philosophiques, de la Biographie, de la Littérature, & des anecdotes sur des Ecrivains encore vivans. L'Auteur y annonce plusieurs autres ouvrages qu'il se propose de publier, comme un Poëme qui aura pour titre : *la Sagesse humaine*, & un *Traité des Académies anciennes & modernes.*

QUOIQU'Aristophane ait joüé Socrate, ce qu'il a fait à la vérité sous le masque dans sa Comédie des *Nues*, ce Philosophe ne paroît guéres propre à figurer sur le théâtre. Cependant un Académicien de l'Institut de Bologne & de la Société d'Olmitz, (M. François *Griselini*) vient de l'introduire sur la scene dans une Tragi-Comédie qui a pour titre : SOCRATE FILOSOFO SAPIENTISSIMO, & qui a été imprimée à Véniſe, avec une Préface ou Dissertation préliminaire. L'Auteur dans ce Discours expose les motifs qui l'ont porté à composer cette Pièce, & il nous apprend qu'elle n'a point été joüée, à cause de l'absence du sieur

Gaetan-Caſali, Acteur comique que ſes talens ont ici rendu très-célèbre. Il parle enſuite de ſon Héros, & raporte deux endroits d'Elien, où l'on voit que ce Philoſophe fut toujours fort conſidéré & reſpecté même à Athènes, juſqu'à ce que l'Envie, (compagne ordinaire & inſéparable de la vertu, que les ames viles ou corrompues ne peuvent ſouffrir) ſuſcita contre lui des perſonnes qui gagerent le Poëte Ariſtophane, pour le traduire en ridicule, ce qu'il fit dans la fameuſe Pièce des *Nuës*, que la malignité humaine a ſoigneuſement conſervée. Dans le Prologue qui ſuit la Préface, l'Art Dramatique perſonifié, (comme la Tragédie l'eſt à la tête du Théâtre de *Gravina*) ayant un pied chauſſé du Cothurne, & l'autre du ſoc, diſſerte ſur la différence des deux genres que la Tragi Comédie raſſemble. La Pièce de M. Griſelini, & ſurtout les deux derniers Actes, ſont une eſpece d'analyſe de la Comédie d'Ariſtophane, accompagnée de ſçavantes notes, où l'on trouve beaucoup de recherches.

Les Muſes, comme vous voyez, Monſieur, ſe ſont bien apprivoiſées

chez nous avec la Philoſophie. Nos Poëtes ſont devenus Philoſophes, ou nos Philoſophes Poëtes. Je vais vous préſenter encore un peu de Métaphyſique & de la Morale diſtillés en vers. » *L'Uomo. Lettere Filoſofiche*, &c. » L'Homme. Lettres Philoſophiques en » Vers Martelliens, dans le goût de » celles de Pope, par M. l'Abbé *Chiari* ». Cet ouvrage a paru encore à Veniſe en un volume in 8°. de 68 pages. L'Auteur a déjà donné une Pièce de Théâtre intitulée: *Le Poëte Comique*, & des Lettres qui ont été imprimées à Modene. Mais en voulant dans ces dernieres imiter Pope de trop près, on a trouvé que ſes ſentimens par rapport à la Religion, aux Loix, & aux Mœurs, n'étoient pas aſſez reſervés. Notre Poëte moral conſidere l'homme ſous quatre différens rapports; c'eſt à-dire, relativement à l'Univers entier, à lui-même, à la ſociété, à ſon propre bonheur. Il jette en paſſant un coup d'œil ſur les ouvrages de la nature, qu'il enviſage en général; enſuite il entreprend de fixer les bornes de la raiſon, de la vertu, & du vice. Mais on prétend que ſon

guide, (le Poëte Anglois) n'a pû le conduire au but, ou qu'il s'eſt lui-même égaré. On ne lui paſſe point ſurtout certains traits hardis qui reſpirent un peu trop la liberté Britannique, comme lorſqu'il compare la raiſon humaine à la bouſſole, qui n'empêche point ni la mer de ſoulever ſes flots, ni les vents d'élever des tempêtes, & qui ne préſerve point du naufrage; ou quand il dit, qu'il n'y a point de vertu néceſſaire à l'homme qui ne ſoit enfantée par l'orgueil ou par la honte.

Non c'è virtude in ſomma, di cui l'uomo abbia ſogna,
Che non abbia per padre l'Orgoglio, e la Vergogna.

La Critique à moins de priſe ſur quelques penſées qui ont cependant de la profondeur. En parlant du grand Théâtre du Monde, où chacun ſuivant ſa condition fait un rôle, il fait cette réflexion: » Qui pourra me dire où » il y a le plus de bonheur, à être ici » ſimple ſpectateur, ou à ſervir de » ſpectacle? Tout mortel eſt obligé » d'être l'un ou l'autre, & le plus heu-

» reux eſt celui qui ſçait le moins mal » remplir ſon emploi. « (1)

Il décrit fort poëtiquement les caracteres de l'amour, la premiere paſſion de l'homme. » On s'éleve toujours enhaut, » dit-il, par des degrés imperceptibles, » mais qui ſervent à précipiter, quiconque veut trop hâter ſon vol. De » l'amour de nous mêmes, on monte » à celui du ſouverain bien ; mais il y » a autant d'échelles que d'hommes. » Qui ne s'éleve point par elles à l'amour divin, tente un vol hardi, » dont la chute eſt prochaine. C'eſt » pourquoi le Ciel bienfaiſant qui nous » porte à nous élever juſque-là, n'a » fait dans l'homme qu'un ſeul & même ſentiment, de l'amour de ſoi-même & de celui des autres. Miſérable humanité ! Telle eſt la loi qui » t'eſt preſcrite : ſi tu n'aimes point

(1) Chi mi ſa dir, ſe fia felicita migliore
H far qui da ſpettacolo, o ſol da ſpettatore !
E l'uno e l'altro à forza dee far ogni mortale ;
E quello e piu felice, che lo ſa far meno male.

» les autres, tu ne ſçaurois t'aimer toi-
» même. » (1)

Ma Notice finira comme ces Lettres, par quelques traits qui achevent le portrait d'un Philoſophe.

„ Content du neceſſaire, je ne de-
„ ſire point ce que je n'ai point; je ne
„ me chagrine pas de perdre ce que
„ j'ai, parceque, ſi je le poſſéde, je n'en
„ ſuis point poſſédé. Je vis avec ceux
„ dont je ſuis connu, comme s'ils m'ai-
„ moient, & avec ceux qui me haiſ-

(1) Per piu ſcale ſegrete ſempre ſi poggia in alto;
Ma per eſſe precipita chi farle vuol d'un ſalto.
Dall' amor di noi ſteſſi al ſommo amor ſi ſale:
Ma quanti ſono gli uomini, tante ne ſon le ſcale.
Chi per eſſe non poggia al primo amor divino,
Tenta de' voli audaci, che hanno il cader vicino.
Per queſto il Ciel benefico, che là ci porta a volo,
E'ambr di ſe, e degli altri fece nell' uomo un ſolo.
Miſera umanita! Ecco la legge eſpreſſa:
Se gli altri tu non ami, amar non puoi te ſteſſa.

„ ſent, comme s'ils étoient morts. Tran-
„ quille & inacceſſible aux impreſſions
„ du bien & du mal, je trouve aujour-
„ d'hui comme hier, & demain com-
„ me aujourd'hui : tous les jours me
„ ſont égaux, & la néceſſité de la mort
„ me fait enviſager du même œil,
„ celui qui ſera le dernier pour moi.
„ Je ne la cherche point en inſenſé ;
„ & comme ſage, je ne la crains point.
„ Quand elle viendra, ſi j'ai pu être de
„ quelque utilité dans le monde, ſi
„ je ſuis ſaisfait de moi-même, j'aurai
„ toujours aſſez vécu. (1)

(1) Pago del biſognavole, quel che non ho,
non bramo ;
Nè mi rincreſce il perderlo, perchè ſe l'ho,
non l'amo.
Vivo con chi conoſcemi, come ſe amor mi
porti ;
Vivo con quei che m'odiano, come ſe foſſer
morti.
Tranquillo e impenetrabile, nel ben quanto
nel male,
Trovo al giorno d'ieri l'oggi, e il domani
eguale ;
Perchè eguale la morte mi faccia il giorno e-
tremo,
Da ſtolto, non la cerco : da Saggio non la
temo.

Nos beaux esprits & nos sçavans ont également bien accueilli la traduction de l'*Orlando Furioso*, en vers latins faite par le feu Marquis *Torquato Bambolani*, des Comtes de Montaute, Lieutenant Colonel de Cavalerie, dans les Troupes du Grand Duché de Toscane. Cette traduction, qui n'a paru que l'année derniere, & qui a été imprimée à *Arezzo* par *Belloti*, en beaux caracteres & en beau papier, forme deux gros volumes *in-4°*, où le Texte Italien se trouve vis-à-vis la version latine. Au commencement du premier, sont les portraits de l'Arioste & du Traducteur, tous deux assez bien gravés en cuivre. On lit au bas du dernier portrait, ces deux vers latins :

Carmen utrumque legas, poteris vix dicere lector;
Musa Latina prior, Musane Tusca fuit?

» Lisez les deux Poëmes : à peine en-
» suite pourez-vous dire, qui l'emporte
» du Poëte Toscan, ou du Poëte Latin ?

Quando verrà, se al Mondo utile io vissi
ommai,
& di me pago io vissi, sempre ho vissuto
assai.

Cet éloge n'eſt point outré : on en jugera par ces vers qui commencent le cinquieme Chant.

Cætera, quæ nutrit tellus, animalia vitam
Aut vivunt placidam, tranquillâ & pace fruuntur;
Aut ſi rixantes aliquando prælia tentant,
Femineum genus haud unquam mas provocat aſper.
In mediis Urſum ſequitur tutiſſima Sylvis
Urſa; Leæna jacet ſævo vicina Leoni;
Cumque Lupo Lupa tuta manet, Taurumque Juvenca
Haud metuit. Quæ peſtis atrox, quæ dira Megæra
Pectora nunc humana quatit? Cum conjuge ſemper
Quandoquidem garrit jactans convicia conjux:
Os lacerum & nigro adparet livore notatum.
Ipſe madet lacrymis thalamus genialis amaris,
Nec tantùm lacrymis, verùm quandoque cruentis
Immaduit rivis, quos iræ inſania fudit.

Tum mihi flagitii nedum reus esse videtur
Infandi, at prorsùs naturæ abrumpere leges,
Numinis & spretor, pulchram quicumque puellæ
Percutiat rabidus faciem, lædatve capillum:
Plena venenatis ac qui det pocula succis,
Vel laqueo eripiat, vel acutâ cuspide, vitam,
Esse hominem haud unquam credam, sed vallis Avernæ
Egressum ex imo humanâ sub imagine monstrum.
Hâc est credendum de stirpe fuisse latrones,
Quorum substraxit Rinaldus ab ungue puellam
Desertas raptam in valles, ne fama superstes
Ulla foret. Jamque illa suos exponere casus
Scitanti heroi, vitæ cui munera debet,
Haud renuens tremulo fari sic cœperat ore:

Immanis feritas, quâ non immanior Argis,
Aut Thebis quondam, ſævis aut viſa Mycenis,
Aut ubicumque feri fuit inclementia cordis
Debacchata magis, tibi nunc narrata patebit &c. (1)

(1) „ Les autres animaux que nourrit la „ terre, paſſent tranquillement leur vie, & ont „ toujours la paix entre eux; ou ſi pour quel„ que querelle ils ſe battent, jamais le mâle „ ne s'attaque aux femelles. L'Ourſe ſuit au „ milieu des forêts celui de ſon eſpéce, avec „ la plus grande confiance; la Lionne ſe „ couche impunément à côté du Lion; la „ Louve eſt en ſureté avec le Loup, & la „ Geniſſe ne craint point le Taureau. Quelle „ contagieuſe rage, quelle furie tranſporte „ aujourd'hui les hommes? L'Epoux ne ceſſe „ de gronder, & accable ſon épouſe d'in„ jures? On la voit enſuite porter de triſtes „ marques de ſa fureur. Le lit même deſtiné „ au plaiſir, eſt trempé de larmes, & non ſeu„ lement trempé de larmes, mais quelquefois „ même inondé du ſang qu'une folle colere „ a verſé. Or quiconque eſt aſſez brutal pour „ frapper une femme aimable, quand il ne „ feroit que maltraiter ſes cheveux, n'eſt point „ à mes yeux ſeulement coupable d'un for„ fait énorme: c'eſt un homme dénaturé qui „ outrage le Créateur, dans ſon plus agréa-

Le Traducteur de l'Arioſte n'a pas ſeulement mis le texte de *Roland furieux* en beaux vers latins, il a traduit juſqu'aux argumens de ce Poëme, juſqu'aux allégories dont la verſion eſt en proſe. Ce qui ſurprend le plus dans ce grand ouvrage, c'eſt qu'il ait pû trouver du Latin, pour rendre tant de penſées & d'expreſſions particulieres à l'Arioſte, & preſque étrangeres aujourd'hui, tant de noms barbares & difficiles à plier, tant de tours fami-

„ble ouvrage. Mais qui peut employer le
„ poiſon, le fer, ou d'autres moyens violens,
„ pour ôter la vie à une femme, je ne croirai
„ jamais que ce ſoit un homme: je le regarde
„ comme un Monſtre ſorti des Enfers ſous un
„ maſque humain. De cette race ſans doute,
„ étoient les Brigands, à qui Renaud ſçut
„ arracher la jeune perſonne qu'ils avoient
„ entraînée dans un vallon déſert, pour qu'on
„ n'entendit plus parler d'elle. C'étoit cette
„ Belle dont le Héros qui lui avoit conſervé
„ la vie, vouloit apprendre les malheurs. Elle
„ conſentit à le ſatisfaire, & d'une voix trem-
„ blante, elle commença ſon recit en ces ter-
„ mes. Je vais vous découvrir des horreurs
„ qu'autrefois on n'a point vû ſurpaſſer par
„ celles d'Argos, de Thebes, de Mycènes,
„ n'y d'aucun des endroits où la barbarie d'un
„ cœur féroce a déployé le plus de fureur. „

liers

liers aux Langues vulgaires & inconnus dans les Langues mortes. Au mérite de l'éxecution & des difficultés vaincues, ajoutons la profeſſion de l'Auteur. Qu'un homme de guerre ait été capable de concevoir ſeulement l'idée d'un pareil travail, qu'il ait oſé l'entreprendre & qu'il ait pû l'achever, c'eſt une ſingularité qui ſemble lui donner encore plus de prix.

Il faut ſans-doute bien du courage, pour oſer attaquer de front des uſages ou des abus qui ont paſſé dans nos mœurs, & qui ſont devenus comme neceſſaires à l'ordre de la vie civile, & dont la corruption du ſiécle fait, dans certaines conditions, une ſorte de devoir, ou du moins une bienſéance d'état, un tribut qu'on doit à la ſociété. On comprend que c'eſt du jeu qu'il s'agit : ſujet de déclamation rebatu, mais qui fournira toujours amplement au bons ſens & à la raiſon de quoi s'exercer. Veniſe ſi ſagement policée par rapport à tous les objets du luxe, Veniſe ne s'eſt pas garantie de la fureur du jeu. On ſçait juſqu'où elle eſt portée dans les *Ridotti* (1), & combien elle y eſt funeſte.

(1) *Reduits*, Aſſemblées de jeu que, les Gazetiers traduiſent maladroitement par *Redoutes*, ainſi que l'a déja remarqué M. de Voltaire.

Un Sénateur Vénitien dont le nom seul est une autorité respectable ; M. *André Cornaro*, a voulu s'opposer au torrent, & a publié dans cette Ville un écrit assez court, mais très vigoureux, sous ce titre : *Ragionamento morale interno il giuoco d'Invito.* &c. » Considérations morales sur le jeu. Venise in-4°. 1755. Cet ouvrage est composé d'un petit préambule & de cinq articles. Dans le premier, l'Auteur considere le jeu comme *Amusement*, & il prouve qu'aucun jeu de hazard ne mérite ce nom ; qu'ainsi c'est une vraie dérision que de compter ces sortes de jeux parmi les divertissemens. Car qui peut trouver du plaisir à s'exposer de gaité de cœur à une ruine presque certaine, & à risquer à peu près toutes ses facultés, ou du moins l'argent comptant qui en est la fleur, *o il fiore d'esse ch'e il danaro ?* Le jeu, dans le deuxiéme article, est considéré comme *Contrat*, & l'on fait voir que ce Contract est contraire aux loix divines & humaines, contraire aux loix Impériales, aux loix municipales de France, de Venise & de plusieurs autres Nations, ainsi qu'au Concile de Latran, & à celui de Trente, aux Constitutions Apostoliques, aux Conciles Provinciaux, &c. On procéde dans le troi-

ſiéme article à l'examen du jeu regardé comme ſimple *Induſtrie* ; & à ce titre, ſes défenſeurs ne ſçauroient trouver le moindre jour, pour en juſtifier l'habitude. Car enfin le jeu n'eſt point un art, un metier, n'y même un moyen honnête qui tourne au bien de la ſociété. Le quatriéme article eſt un tableau bien frappé des déplorables ſcenes que le jeu préſente, de ſes malheureux effets, de ſes triſtes ſuites, des déſordres différens qu'il produit, en un mot des calamités publiques, particulieres, & perſonnelles cauſées par le jeu. On le peint comme une bête feroce, ou comme un vautour domeſtique qui dévore continuellement les entrailles de ceux qui l'ont apprivoiſé. L'objet du cinquiéme article, eſt d'examiner tout ce qu'on a dit en faveur du jeu, & pour diſculper les joueurs. Cette diſcution n'eſt pas longue : les raiſons ou fauſſes ou frivoles qu'aportent les partiſans du jeu, ſont bientôt anéanties ſous le poids de la raiſon ſaine & fortifiée du témoignage irréſiſtible de l'expérience. Cet excellent ouvrage eſt ſi précis & ſi court, que l'Auteur, dit un de nos Journaliſtes, paroît avoir voulu s'ajuſ-

ter au genie des Joueurs qui ſont toujours diſtraits, affairés, & ſur-tout fort menagers du tems, qu'ils n'employent néanmoins qu'à dépouiller les autres, ou à ſe faire piller eux mêmes. Ajoutons ici la réflexion que fait le même Journaliſte, à l'occaſion du jeu. On traite avec raiſon de barbares, les tems où les duels & les combats en champ clos, introduits par la cruelle vengeance, adoptés par une politique aveugle & féroce, & maintenus pendant tant de ſiecles par un extravagant point d'honneur, étoient établis dans toute l'Europe. Mais ſi les Gots & les Viſigots revenoient parmi les peuples polis, que diroient-ils de ces vils combats d'intérêt, de ces duels où l'avarice préſide, où, ſous prétexte d'amuſement, c'eſt-à-dire de pure inaction, on défie aveuglément la fortune, où l'on s'égorge de ſang froid, & ou l'on eſt preſque toujours la proie de ſon avide adverſaire, ou l'inſtrument de ſa ruine.

J'AI beaucoup entendu parler d'un écrit qui devoit s'imprimer à Bologne; & dans lequel on eſſayoit de prouver que Ciceron n'étoit pas ſeulement Orateur, Philoſophe, Juriſconſulte,

homme d'état & le reſte, mais encore habile Médecin. Ne ſeroit-ce qu'un jeu d'eſprit, ou quelque Docte entêté d'opinions étranges & particulieres, auroit-il ſérieuſement entrepris de traiter ce ſingulier point de critique ? Je ne ſai ſi cet ouvrage à paru : mais il ſeroit aſſés curieux, de voir Ciceron aggrégé parmi les diſciples d'Hipocrate.

Le Rubicon ; cette eſpece de Ruiſſeau, que Céſar ne franchit point de ſang froid, & dont le paſſage régla le ſort de la République Romaine, après être reſté tant de ſiécles dans une obſcurité qui nous le fait méconnoitre, eſt redevenu très-fameux par les conteſtations qu'il a ſuſcitées entre les habitans de Rimini, & ceux de Ceſenne, qui s'en diſputent la poſſeſſion. La Communauté de St. Arcangelo a placé dans la voie Emilienne une Inſcription, par laquelle le Rubicon, (qu'elle prétend être *le Luſo*) eſt déclaré couler ſous ſes loix, & dans la dépendance de Rimini. D'un autre côté, ceux de Ceſenne ſoutiennent que *Piſatello*, Torrent de leur territoire, eſt le Rubicon ; & pour fonder cette prétention, ils rapportent un grand nombre de ti-

tres. Après beaucoup d'écrits reſpectifs que cette controverſe a fait naître, l'affaire a été portée à la Rote de Rome, où elle eſt pendante. Le Journaliſte de Florence s'écrie ſur un Procès ſi nouveau : « Quel ſiècle recherché, rafiné, où les diſputes Littéraires ſe portent dans les Tribunaux de Juſtice ! » *Che ſecolo curioſo, in cui ſi vedono le controverſie letterarie portate a' Tribunali di Giuſtizia !*

SERPILLO E LILLA.

Favola Boſchereccia, &c.

SERPILLE ET LILLA, OU LE ROMAN D'UN JOUR.

*Traduit de l'original Italien d'*Anneo Mulinari.

SERPILLE & Lilla s'étoient vûs une fois, une ſeule fois à Meſſano, où une Fête avoit attiré les habitans des campagnes voiſines : ils s'étoient vûs, s'étoient remarqués, & s'aimoient, ſans connoître l'amour.

Serpille, fils d'un Laboureur opulent, dont les nombreux troupeaux couvroient les montagnes de la Calabre, touchoit à ſa dix-ſeptieme année.

Il étoit beau comme Adonis ; il étoit fait comme Caſtor ou Pollux, & quoiqu'élevé dans les champs, on l'eût pris pour un enfant né parmi la pourpre, & nourri dans la molleſſe des Cours. Sa mere, dont il faiſoit les délices, ne le perdoit point un inſtant de vûe ; & le jour que Lilla s'offrit à ſes yeux, Serpille pour la premiere fois avoit quitté le toit paternel.

Lilla étoit fille d'un Métayer, plus riche de ſon induſtrie que de ſes poſſeſſions, qui ne conſiſtoient qu'en quelques vignes, & en un petit champ d'oliviers. Elle avoit à peine vû ſeize automnes. Moins belle des traits qui ſont la beauté, que de ceux qui vont ſûrement au cœur, les ſiens, ſans être bien démêlés, formoient cet enſemble piquant qu'on préfere au plus grand éclat. Elle avoit les yeux naturellement, comme l'art s'efforce de les rendre dans les femmes qui cherchent à plaire. Les Ris étoient autour de ſa bouche, & les Graces ſe repoſoient ſur ſes lèvres. La main d'Hebé avoit tracé l'arc de ſes ſourcils : elle-même avoit poli ſon front, arrondi ſes tempes, formé le tour de ſon viſage, & appliqué ſur l'yvoire de ſon teint le léger vermillon des roſes. Son ſein com-

mençoit à s'élever, & à intéreſſer l'attention par ces doux mouvemens qui ſemblent appeller les regards diſtraits. Tels étoient Serpille & Lilla, couple charmant fait pour l'amour, amans ſeuls dignes l'un de l'autre.

La Fête à laquelle ils devoient leur premiere & leur unique entrevûe, ce jour qui leur avoit montré ſeulement l'objet deſtiné à faire leur bonheur, ne revenoit qu'une fois l'année & à la fin de l'Automne. Où revoir, où retrouver cet objet, dont l'image avoit paſſé des yeux dans le cœur, & qu'on ne pouvoit plus oublier ? Leurs habitations étoient éloignées l'une de l'autre au moins de trois milles : foible diſtance pour l'Amour qui ſçait franchir les plus grands eſpaces, & que les Poëtes, par cette raiſon, ont pourvû d'aîles & de fleches, mais immenſe pour des amans auſſi novices que les nôtres. De plus, quand un amour téméraire leur eut aplani cet obſtacle, l'hiver & la rigueur du froid qui retient ſous leurs toits enfumés les durs habitans des campagnes, vinrent mettre entr'eux de nouvelles barrieres. Bientôt la neige couvrit les champs, blanchit les montagnes, changea la face

de la terre, y répandit une triſte uniformité, & confondit tous les chemins. Ainſi Serpille & Lilla confinés dans leurs foyers paternels, étoient réduits à s'occuper l'un de l'autre, à nourrir des deſirs vagues, inconnus, & dont rien ne leur aprenoit l'uſage.

L'impatience de Lilla éclatoit dans toutes ſes actions : quelquefois elle entreprenoit de filer, mais elle ne chantoit plus en filant. Souvent tout à coup jettant ſon fuſeau, elle commençoit un panier de jonc, qu'à l'inſtant l'ennui lui ôtoit des mains pour quelqu'autre ouvrage, abandonné, repris, quitté tour à tour. Tantôt on la voyoit ſe parer avec un ſoin extraordinaire. Pour qui ? N'importe, on ſe paroit : on eſſayoit vingt ajuſtemens, & jamais on ne ſe trouvoit bien. » Non, diſoit-elle, en ſe » regardant, je ne ſuis point aſſez belle » pour lui... mais voyons, peut-être » il m'aimeroit mieux de cette ma» niere. » Ah ! Lilla, vous n'avez que vos propres yeux pour juges & pour témoins de vos charmes : mais que votre ſimplicité, que votre innocence ajoute à leur prix ! Tantôt dédaignant la moindre parure, elle affectoit de ſe négliger, & ſembloit vouloir effacer des attraits qu'elle ſe trouvoit inutiles.

Serpille étoit de ſon côté moins tranquille encore. Lilla rempliſſoit toutes ſes penſées : il l'avoit toujours préſente à l'eſprit, il ne ſongeoit qu'aux moyens de la revoir, & s'indignant de la contrainte où il étoit retenu dans la maiſon paternelle, il rouloit mille projets d'évaſion. Les glaces & les neiges qui juſqu'alors avoient effrayé ſa délicateſſe, n'étoient plus capables de l'arrêter. Il tenta pluſieurs fois un voyage que l'attention de ſes ſurveillans rendit ſans effet. L'hiver ſe paſſa dans ces agitations, & quoique très court dans cette contrée, il lui parut durer un ſiecle.

Cependant la ſaiſon de l'Amour, le tems marqué pour le bonheur des amans, voloit ſur l'aîle des Zéphirs, & faiſoit ſentir ſes approches. Deja la neige des montagnes fondue & changée en torrens rapides, ſe précipitoit dans les vallons, pour aller groſſir les rivieres. L'herbe crüe ſous cette toiſon céleſte à l'abri du ſouffle brulant de Borée, tapiſſoit de ſa tendre verdure la pente des monts. Deja les troupeaux quittant leurs chaudes étables, s'empreſſoient de reſpirer l'air tiéde des champs, & de reconnoitre leurs pâturages.

Le Soleil étoit entré dans le ſigne du Taureau, & tous les jours il ſe levoit plus ſerein. Sa chaleur active avoit pénétré dans le ſein fécond de la terre : elle en avoit développé les ſucs & les germes ; elle avoit mis tout en mouvement dans ces ſecrets laboratoires, où ſe filtrent les humeurs & les ſéves, opérations cachées aux yeux des humains & dont les ſeuls effets ſont ſenſibles. La terre avoit repris ſa parure : elle préſentoit de tous côtés la vive image de la jeuneſſe, & l'épais feuillage des arbres, deja l'aſile des oiſeaux, pouvoit en ſervir aux amans.

Les prez, où Flore avoit prodigué toutes ſes richeſſes, faiſoient de la campagne un vaſte jardin. Le doux parfum qu'exhaloient les fleurs, s'élevant le matin, charmoit l'odorat, & le ſoir enyvroit de mille délices. Leur agréable confuſion partageoit les deſirs incertains. Le pinceau de la nature imprimé partout, raviſſoit l'œil par l'aſſortiment & par la variété des couleurs. Là brilloient avec profuſion, l'or, l'argent, la pourpre, l'azur, le doux vermillon de l'aurore, & les nuances de l'Iris. Les Papillons, amans & rivaux des fleurs, ces fleurs aîlées, enfans de Zéphirs, trompant les yeux des jeunes

Bergeres, amuſoient leurs pas. Elles s'empreſſoient pour les cueillir : ils ſe déroboient ſous leurs doigts. Ils volöient du Pavot au Souci, de la Tubereuſe au Narciſſe, & s'échapoient en ſe confondant parmi les ſimples Paquerettes, la Primevere & le Muguet. Inconſtans, légers, fugitifs, ils ne font que voltiger comme les amours ; ils ſont l'image des plaiſirs. Le coloris du Printems, ce verd enchanteur, qui s'unit ſi bien avec l'azur éclatant des cieux, & qui ſe diverſifie en tant de manieres, formoit mille teintes d'une teinte unique. La gayeté qu'il répand ſur tous les objets, s'inſinuoit dans les yeux, couloit juſqu'à l'ame, & ſe communiquoit aux ſens.

L'Amour, l'époux de la Nature & l'ame du Monde, cet être inviſible & palpable, qui meut tout, pénetre tout, ſe mêle par tout ; l'eſprit des corps, le corps des eſprits ; ce Protée feu & eau tour à tour & tout à la fois, l'Amour avoit répandu ſes ſubtiles flammes, & tout éprouvoit ſon pouvoir. Il parcouroit l'air, la terre, & l'onde, & de ſon inépuiſable carquois, il tiroit ſans ceſſe, il faiſoit voler ces traits inévitables dont les atteintes

forcent tous les êtres à ſe chercher, pour concourir à ſes deſſeins.

Deja les Fleurs épanouies, formoient entr'elles ces tendres nœuds, ces doux mariages qui réparent leur courte durée. L'Anémone rougie du ſang d'Adonis, la Roſe teinte du ſang même de Venus, l'orgueilleuſe Tulippe & l'humble Penſée avoient développé leurs calices, pour recevoir la fécondité que Zéphire leur aportoit ſur ſes aîles, chargées des préſens de l'Amour. Le ſenſible Palmier ſe panche vers le Palmier qui ſent ſes approches, & courbe amoureuſement ſes rameaux. Le Cedre immortel, le ſuperbe Plane, l'Ormeau, fidel appui de la Vigne, & le Peuplier aquatique, ſemblent par leurs frémiſſemens participer aux mêmes douceurs.

L'Amour bruloit au fond des eaux les Poiſſons. La froideur de leur élément n'éteint pas ſa flamme, principe de leur activité. On les voit s'attirer, ſe pourſuivre, & s'élancer comme une fleche, pour payer à l'auteur de leurs feux le tribut de leur fécondité.

Les Airs étoient remplis de nombreux eſſains, d'une infinité d'êtres imperceptibles, qui, après avoir reſté tout l'hiver preſque inanimés, dégagés de

leurs pesans organes, & légers volatils au retour de Flore, changent de figure & d'élément. Ce petit peuple aîlé toujours en action, sent vivement les aiguillons de l'Amour, dont il est la plus parfaite image. Ils vivent un instant, comme les fleurs, pour donner la vie à d'autres dont la carriere se mesure à la durée de leurs feux, & se termine aux premiers gages de leur fragile posterité.

Les Oiseaux n'étoient occupés que du soin de servir, ou de chanter l'Amour : leur chant est le prix des bienfaits dont il est prodigue pour eux. Les oiseaux connoissent peu ses peines : ils aiment, & dabord ils sont heureux : ils sont aimés, dès qu'ils ont marqué de l'amour. C'est l'Amour qui leur apprit à bâtir d'argile & de mousse, ces nids, industrieux berceaux, où s'élevent leurs tendres couvées. Le Rossignol plus amoureux chaque jour, ranimoit avec ses feux sa touchante voix, & frappoit les échos de son harmonie. Les Bois, les Vergers, les Vallons retentissent de ses accens. C'est-là qu'il élance ces sons rapides, ces brillans éclats, ces longues tenues qui étonnent l'oreille & ravissent l'ame. Dans le silence de la nuit, au lever de l'Aurore & au coucher du

soleil, l'infatigable Rossignol chante pour charmer les soins assidus de sa tendre épouse, pour adoucir les ennuis de la maternité. Son chant lui fait oublier ses peines, & lui retrace ses plaisirs.

L'Amour n'avoit rien épargné. Il faisoit errer dans les champs, il entraînoit l'innocent troupeau de Palès. Les Génisses, les Moutons, les Chevres emportés par l'indomptable desir commun à tous les Animaux, cédoient à un pouvoir inconnu.

Enfin le plaisir, enfant de l'Amour, agitoit toute la nature : mais ses degrés & ses effets étoient différens dans les divers êtres. Le plaisir se mesure à la sensibilité, & l'Amour sçut réserver aux humains des délices qu'eux seuls ont goutées. Les traits destinés pour eux n'étoient point oisifs. Tout ressentoit la double influence du Dieu qui fait aimer, & du Printems qui l'apelle. On lisoit, dans les yeux des jeunes Bergeres, leurs desirs secrets & leur inquiétude. Les soins de plaire & de se parer, les doux regards qui leur échapent, les soupirs étouffés qu'on devine & l'ennui de la solitude, langage muet de l'Amour, n'étoient que trop intelligibles. Les Bergers, au milieu des tendres Bergeres, ne respiroient aussi que l'A-

mour. Ils le trouvoient dans leurs yeux, ils l'enflammoient par leurs regards. On les voyoit partout près d'elles, empressés à leur rendre des soins dont on feignoit d'ignorer l'usage, mais qu'on ne recevoit point sans émotion. Aucun Berger n'étoit sans amante : l'Amour avoit épuisé sur eux ses fleches d'or. Il donnoit de la hardiesse aux amans : il animoit leur chant & leurs pas, & les durs travaux de la campagne s'adoucissoient à la seule vûe des Bergeres.

Serpille rempli de Lilla, dont l'image le poursuivoit nuit & jour, au premier souffle des zéphirs, avoit quitté les foyers oisifs. Dès le matin il parcouroit les campagnes & portoit de tous côtés ses pas incertains, pour chercher l'objet, sans lequel il ne pouvoit plus vivre. Tantôt pour dissiper ses ennuis, il se mêloit parmi les Bergers : tantôt ses rêveries l'entraînoient dans les lieux les plus solitaires, & il redemandoit sa chere inconnuë à tout ce qui l'environnoit. Ah ! s'il avoit sçu le peu de distance qui le séparoit de Lilla ! S'il avoit pû soupçonner qu'il fut si près d'elle ! Le soleil le voyoit errer tout le jour, & la nuit terminoit à peine ses courses Tel, après les ardeurs de la Canicule, un Cerf

amoureux oubliant juſqu'à la pâture, & de tems en tems élevant des cris, d'un pas précipité traverſe les champs, gravit les monts, perce les forêts. Il marche la tête baiſſée, le nez contre terre, & guidé par ſon odorat dont le vif ſentiment interroge toutes les impreſſions de l'air (1), il cherche les traces de la Biche.

Lilla commençoit auſſi à ſentir une agitation qu'elle n'avoit point encore éprouvée. Des ſoupirs s'échapoient de ſon ſein, ſoupirs éloquens pour qui ſçavoit les entendre. Chaque jour ſes ennuis redoubloient : la beauté de la ſaiſon nouvelle ſembloit l'attriſter encore. Elle voit la gayeté répandue par tout autour d'elle, & ſe plaint d'être la ſeule qui n'eſt pas heureuſe. Les chants dont retentit la campagne, le ſon des Pipeaux, celui des Muſettes, ne font qu'augmenter ſa mélancolie. Serpille l'occupe toute entiere. Pendant toute la durée du jour qui lui paroît toujours plus long, il eſt préſent à ſes rêveries, & la nuit elle le voit en ſonge. Lilla qui n'étoit jamais ſortie ſans ſa mere, eut envie d'aller ſeule un jour cueillir de grand matin des

(1) *Et nare veſtigans omnes interrogat auras.* Imitation échapée au Traducteur.

fleurs ſur une montagne peu éloignée du hameau. Le projet formé, l'exécution ne fut differée que juſqu'au lendemain. L'idée de cette agréable courſe l'agite toute la veille, & la nuit l'empêche de dormir. Le Soleil ne faiſoit encore qu'éclairer l'occident d'un foible reflet : ſes premiers rayons étoient confondus avec les doux feux de l'Aurore qui ſe diſſipoient peu à peu, comme une légere fumée ſe diſſipe devant la flâmme. Déjà les troupeaux ſortis des étables, mugiſſoient, bêloient, & bondiſſoient d'aiſe, en reſpirant l'air délicieux que l'Aurore a détrempé de ſes larmes. Lilla réveillée d'un léger ſommeil qui l'avoit ſurpriſe un inſtant, ſe lève avec précipitation. Elle ſe pare un peu plus qu'à l'ordinaire, (parure innocente, auſſi ſimple qu'elle), ſans autre deſſein cependant que de promener ſon inquiétude. Elle vole auſſitôt dans les champs, & prend le chemin de la montagne. C'étoit le moment où tout ſemble éclorre, où tout renaît avec le jour : chaque objet avoit repris ſa couleur qui devenoit par degrés plus vive, & tout s'embéliſſoit ſous ſes pas. Lilla monte lentement & s'arrête de tous côtés à cueillir des fleurs. Les

premieres qu'elle a cueillies, ſont preſque auſſi-tôt dédaignées pour de nouvelles qu'elle apperçoit : celles-ci cédent bientôt à d'autres, & toujours en ſe promettant d'en trouver encore de plus belles, elle parvient inſenſiblement au ſommet du mont. De l'autre côté de cette montagne, on découvroit un vallon charmant. Un ruiſſeau qui couloit auſſi doucement que l'huile, rouloit ſon liquide criſtal au travers d'une pelouſe unie comme un lac, & tapiſſée du plus beau verd d'émeraude. Lilla oubliant tout le chemin qu'elle a fait, eſt auſſi-tôt tentée d'y deſcendre, pour aller chercher d'autres fleurs qui lui paroiſſent effacer tout l'éclat des ſiennes. Ses pieds tendres & délicats lui faiſoient déja ſentir quelque laſſitude ; mais elle eſt bientôt adoucie par l'attrait des fleurs, par l'amour d'un ornement fait pour la jeuneſſe, & par l'idée d'en être plus belle, quoique le ſeul objet pour qui elle veut l'être ne puiſſe la voir. La montagne aſſez rude du côté du hameau, s'abaiſſoit vers le vallon en pente douce. Lilla la deſcendit promptement, & d'abord courut au ruiſſeau. Une onde pure & ſi tranſparente, qu'on voyoit au fond juſqu'au plus petit caillou, invitoit à ſe repoſer

ſur ſes bords. On commença par ſe mirer, mais tout ſe rapportoit à Serpille: en ſe mirant, c'étoit à lui qu'on ſongeoit. Il fallut enſuite s'aſſeoir, pour examiner à loiſir le butin dont on étoit chargée, & faire l'aſſortiment des fleurs.

Pendant que Lilla étoit occupée à marier la Jonquille & le doux Barbeau, à former des guirlandes & des bracelets, ornemens fragiles, mais plus piquans que tous ceux du luxe, & qui s'offrent gratuitement partout aux beautés naturelles, des Chaſſeurs traverſoient la prairie. L'appareil guerrier de la Troupe, le ſon des Cors nouveau pour elle, le bruit des chevaux & des chiens, l'étonnent & l'effrayent. La peur d'abord l'oblige de fuir, mais la curioſité ralentit ſa fuite. Pour voir & n'être point vûe, elle court ſe cacher parmi des ſaules. Un Chaſſeur l'aperçoit, pouſſe ſon cheval, la coupe, ſaute à terre, & l'arrête. Il conſidere avec ſurpriſe l'aimable & jeune fugitive : il croit voir une de ces Nymphes, ou de ces Divinités champêtres, embellies par l'imagination des Poëtes & des Peintres. La ſolitude n'eſt pas propre à faire reſpecter l'innocence, & tout étoit contre Lilla, ſes charmes,

ſa timidité, ſa foibleſſe. Que de circonſtances capables d'enflammer les deſirs, & d'inſpirer l'audace ! L'ardent Chaſſeur attachoit ſur elle des yeux étincellans, d'avides regards qui faiſoient trembler Lilla. Elle n'y voyoit rien que de ſiniſtre, & elle craignoit tout, excepté la ſeule choſe qu'elle avoit à craindre. Il eſſaye quelques douceurs, qui ne ſont pas même entendues. Impatient de l'amener de gré ou de force, il preſſe, il menace, il mêle les duretés aux careſſes. Les pleurs & les cris de Lilla ne font qu'irriter le feu du Satyre : il la prend toute éperdue dans ſes bras, & il s'efforce en la ſoulevant de la mettre ſur ſon cheval. Lilla ſe défend comme elle peut avec les armes de ſon ſexe : foible défenſe contre un raviſſeur qui, ſans tous ſes avantages, n'avoit qu'à regarder ſa conquête, pour être invincible.

Serpille auſſi matineux que Lilla, étoit alors avec des Bergers qui gardoient leurs Troupeaux dans un champ voiſin. Il entendit des cris perçans qui ſembloient l'intéreſſer malgré lui. Il s'avance du côté d'où venoit la voix. Averti par ſon cœur, avant que ſes yeux pûſſent demêler qui pouſſoit ces cris, il croit entrevoir Lilla : il court,

il vole à ſon ſecours. Il arrive, il voit ce qu'il aime devenu la proie d'un brutal, & plein de courage il ſe jette comme un Lion ſur le Chaſſeur. La jeuneſſe de Serpille eſt dabord méprisée par ſon indigne Rival : mais un regard de Lilla qui reconnoit dans ſon défenſeur, l'objet le plus cher à ſon cœur, le plus préſent à ſon ſouvenir, lui redonne de nouvelles forces. Pendant ce combat inégal, il paſſe par le même endroit une autre Troupe de Chaſſeurs, qui alloit joindre la premiere. Le Chef voyant la violence qu'un des ſiens faiſoit à Lilla, s'aproche, l'oblige de la laiſſer, & lui ordonne de le ſuivre. Lilla reſte dans les bras de Serpille, plus tranſporté de ſon aventure, qu'un Berger qui a ſauvé de la dent du Loup, ſa Brebis la plus chere, ou un innocent Agneau. Quel trouble charmant, quel tendre embarras ſuccéderent à tant d'allarmes ! &c.

Le reſte pour le Journal *prochain.*

TABLE DES MATIERES.

ANGLETERRE.

LETTRE d'un Correſpondant de Londres. Page 3
Abrégé de la vie du Docteur BURNET, *Evêque de Salisbury.* 8
Extrait de la feuille périodique intitulée The World, LE MONDE. Par M. *Fitz-Adam.* 29
Extrait du Craſtmann. Lettre à M. JOSEPH D'ANVERS, *Auteur de cette Feuille.* 34
L'Importance de l'Iſle Minorque & du Havre du Port-Mahon, &c. 38
Statue & Inſcription de Cambrige. 41
Secret de l'Encre de la Chine. 42
Fontaine brulante près de Boſeley dans la Province de Shrop. 43
Hydropiſies guéries par le ſeul uſage extérieur de l'huile d'olive. Extrait d'une Lettre écrite de Bath, & inſerée dans un des London-Magaſine. 46

ALLEMAGNE.

Penſées ſur l'Empereur Julien, *ſurnommé* l'Apoſtat. 49
Extrait de l'Ouvrage intitulé : Démonſtration du Droit, en vertu duquel les Etats